



Egypte

Procès de l'intégrisme

Le procès de 49 islamistes devant la Haute-Cour militaire du Caire a été reporté à samedi à la demande des avocats de la défense. Il s'était ouvert hier matin par une séance publique. Ces islamistes sont accusés d'attentats contre des touristes et d'appartenance à une organisation clandestine visant à renverser le pouvoir.

Page 2

Révision de l'AVS

L'âge de la retraite divisé

Le Conseil national approuve les principes qui régissent la 10e révision de l'AVS. C'est sans opposition qu'il a accepté hier d'entrer en matière sur ce projet, après un débat de trois heures. Quatre propositions de renvoi ont été écartées à de larges majorités.

Page 7

Canton de Neuchâtel

Chômage stabilisé

Le taux de chômage dans le canton de Neuchâtel s'est stabilisé en février. Avec 6,3%, le pourcentage de la population active sans emploi était le même qu'en janvier. Selon un communiqué du Département de l'économie publique, 4844 demandeurs d'emploi ont été recensés le mois dernier, soit 54 de moins qu'en janvier.

Page 15

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés

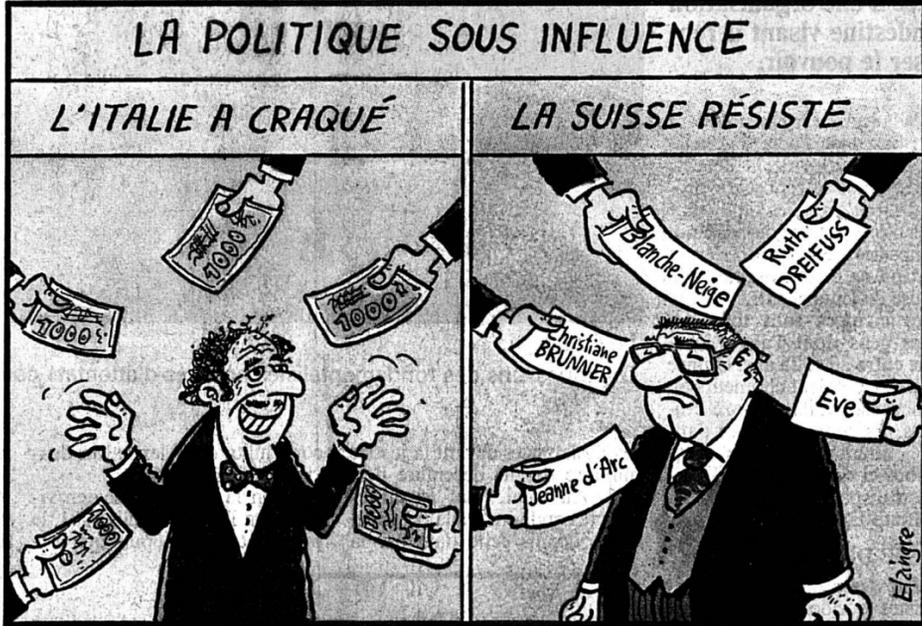
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 53
132-12404

Italie: le gouvernement abandonne le décret sur la dépenalisation

Machine arrière!

Le gouvernement italien a décidé hier d'abandonner le décret-loi prévoyant la dépenalisation du financement illicite des partis. Une commission parlementaire s'est pour sa part prononcée pour la levée d'immunité parlementaire de l'ex-secrétaire du Parti socialiste Bettino Craxi. Les enquêtes se poursuivent avec l'arrestation de Gabriele Cagliari, président de l'ENI, et Franco Ciatti, directeur de sa filiale.

Le gouvernement italien a décidé d'abandonner le décret-loi prévoyant la dépenalisation du financement illicite des partis, conformément à l'avis du président de la république, a indiqué un communiqué publié au terme du Conseil des ministres. Le gouvernement se contentera de proposer des amendements au projet de loi actuellement en discussion au Sénat sur la réforme du financement des partis. Par-delà les considérations constitutionnelles, la dépenalisation des financements illicites des partis, ôtés à la justice pénale pour devenir seulement passibles de sanctions adminis-



tratives (fortes amendes au lieu de prison), avait suscité un tollé dans l'opinion publique et des réserves jusque dans les partis de la coalition gouvernementale.

IMMUNITÉ LEVÉE

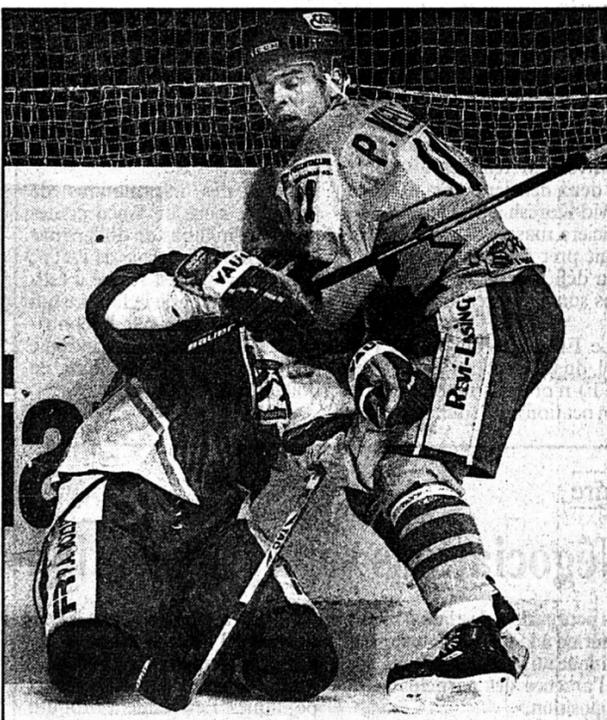
Impliqué dès l'automne dernier dans la vaste enquête des juges milanais, M. Craxi avait été mis en cause plus récemment par son ami, l'architecte Silvano Larini. Ce dernier a assuré avoir apporté l'argent des pots-de-vin

à plusieurs reprises dans les bureaux du secrétaire socialiste à Milan. Il assure également avoir mis son compte (à l'Union des Banques Suisses de Lugano) à sa disposition pour y faire transiter quelque 7 millions de dollars versés en 1981 par le Banco Ambrosiano de Roberto Calvi. Le vote de la commission est intervenu au moment même où l'Italie est secouée par le développement des enquêtes: l'arrestation de Gabriele Cagliari, pré-

sident de l'Office national des hydrocarbures (ENI), holding d'Etat, a frappé hier au sommet le deuxième groupe public italien, considéré par ailleurs comme un fief socialiste. Franco Ciatti, directeur de la filiale d'ENI, Nuovo Pignone (turbines), a également été arrêté. Nuovo Pignone, cotée en bourse, est une des sociétés les plus performantes du groupe public, et doit être privatisée. (ats, apf)

Hockey sur glace - Première ligue

Le HCC boit la tasse



P. Müller - G. Rohrbach
Le HCC genoux à terre... et Langenthal fermement campé sur ses jambes! (Impar-Galley)

● Lire en page 11

Nouvelle réunion de l'Assemblée fédérale ce matin

La droite choisit Ruth Dreifuss

Après l'annonce officielle du retrait de Francis Matthey, l'Assemblée fédérale pourrait bien élire, ce matin, la candidate de dernière heure présentée par le groupe socialiste, Ruth Dreifuss. C'est sur elle, en tout cas, que s'est porté le choix des radicaux et des démocrates-chrétiens. Mais rien n'est joué pour Christiane Brunner et plusieurs tours de scrutin seront sans doute nécessaires. En outre, une motion d'ordre pourrait réclamer le renvoi de l'élection au 17 mars.

Berne
François NUSSBAUM

Visiblement, la secrétaire centrale de l'Union syndicale suisse (USS) a fait une forte impression sur ses interlocuteurs, qui ont souligné sa « remarquable aisance, même dans des dossiers difficiles ». Un élu radical a toutefois fait remarquer qu'elle débarquait fraîchement dans cette campagne, alors que sa concurrente la menait péniblement depuis un mois.

Après avoir entendu les deux candidates, hier après-midi, les députés radicaux ont procédé à un vote interne: Mme Dreifuss a bénéficié de 36 voix, contre 11 à sa concurrente. Le groupe a donc une « recommandation de vote » pour ce matin. Les démocrates-chrétiens, qui s'étaient déjà entretenus avec Mme Brunner la semaine dernière, n'ont auditionné que la nouvelle candidate. Ils ont opté pour cette dernière, par 30 voix contre 16. Le groupe donne à ce vote la valeur d'un « mot d'ordre ».

Malgré ces deux prises de position, l'élection sera incertaine. Les socialistes vont probablement soutenir massivement leur candidate officielle, de même que les populistes, les écologistes et les indépendants. De leur côté, les démocrates du centre, les libéraux et l'extrême-droite n'ont pas l'intention de soutenir les candidates socialistes. Un candidat surprise de droite obtiendra donc des voix, du moins lors des premiers tours. F.N.

● Lire aussi en page 7

OPINION

AVS: concubinez...

Comment ne pas être pris de vertige en se penchant sur le dossier de l'AVS: tout y est si compliqué que la plus anodine des questions provoque une réponse broussailleuse. Il y a presque une exception pour chaque cas.

On peut se demander combien de députés qui suivent les débats au Conseil national sur la 10e révision de l'AVS, connaissent seulement les principes de base des rentes. Est-ce bien nécessaire? Il leur suffit de savoir que nous allons au-devant d'un gouffre financier, avec un déficit prévisible de 5 milliards de francs dans 16 ans pour admettre que ce n'est pas tolérable.

De plus, ils doivent simplement comprendre que les femmes attendent, depuis le vote de 1981, que l'égalité des sexes entre dans les mœurs économiques à défaut de se frayer un chemin dans les travées politiques! C'est en quoi la 10e révision est dite de l'égalité. En un mot, la rente sera individualisée et ne dépendra plus du statut matrimonial de chacun.

Laissons de côté l'épineux problème de l'âge de la retraite pour ne considérer que la situation actuelle qui permet que les couples et les femmes soient mal traités.

La vraie question qu'il faut poser, sur le plan économique, est simple: à quel âge une femme doit-elle divorcer pour bénéficier au maximum de sa retraite... tout en continuant à vivre paisiblement avec son mari devenu son concubin?

Le moment idéal c'est après 20 ans de mariage pour autant que Madame accepte le risque d'être privée de sa rente de veuve au cas où Monsieur viendrait à mourir de chagrin ou de toute autre calamité.

Si Madame a été salariée au moins une année après son 21e anniversaire et avant son mariage, ses années de cotisations compteront double dans le calcul du salaire moyen déterminant le montant de la rente.

A l'âge de la retraite, elle et son concubin de mari toucheront chacun une rente séparée dont le total sera supérieur à celui d'une rente de couple. Par exemple, avec une rente individuelle de 1000 francs chacun, les concubins totaliseront 2000 fr d'AVS. S'ils sont restés unis légalement, la rente de ce même couple ne sera que de 1500 francs. Cette inégalité de traitement est inique.

Dans le maquis de l'AVS, seuls les initiés peuvent se tailler un chemin à la calculette car chaque cas est pratiquement un cas particulier. Alors en plus de l'égalité entre hommes et femmes peut-être pourrait-on œuvrer à l'égalité entre tous les bénéficiaires en simplifiant le système de manière à ce que chacune et chacun puissent clairement comprendre et calculer ce à quoi ils ont droit...

Gil BAILLOD

Egypte: 49 islamistes vont comparaître devant la Haute cour du Caire

Procès de l'intégrisme

Le procès de 49 islamistes devant la Haute cour militaire du Caire a été reporté à samedi à la demande des avocats de la défense. Il s'était ouvert hier matin par une séance publique. Ces islamistes sont accusés d'attentats contre des touristes et d'appartenance à une organisation clandestine visant à renverser le pouvoir.

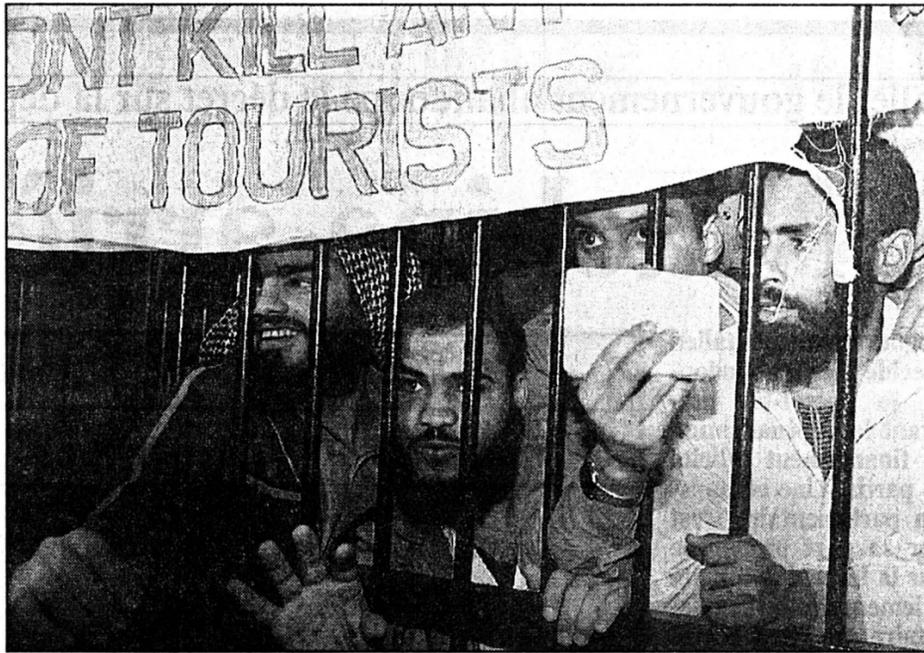
Après la lecture par le président du tribunal de l'acte d'accusation, les avocats de la défense ont demandé le report du procès. Ils ont en effet fait valoir qu'ils n'ont pas eu connaissance à temps des pièces des dossiers et n'ont pu de ce fait organiser la défense de leurs clients.

Les inculpés sont tous des jeunes gens dont l'âge s'échelonne entre 20 et 25 ans. Quinze d'entre eux étaient chômeurs au moment des faits et onze étudiants. Ils sont impliqués dans huit attentats contre des autobus et des bateaux de croisière transportant des touristes en Haute-Egypte.

BAISSE DU TOURISME

Du fait des attaques contre les touristes occidentaux, qui ont fait trois morts depuis septembre dernier, la fréquentation touristique en Egypte, une des pierres angulaires de l'économie égyptienne, a baissé de 40% ces derniers mois, a indiqué le ministre du Tourisme, Fouad Sultan. Ce dernier estime à 3 milliards de dollars (quelque 4,5 milliards de francs) par an les revenus générés par le tourisme.

Il s'agit là du quatrième pro-



Le Caire

Quelques-uns des fondamentalistes accusés d'attentats contre des touristes.

(Keystone-EPA)

cess d'islamistes devant la justice militaire depuis décembre dernier. Au total, neuf islamistes ont été condamnés à la peine capitale depuis cette date par la

cour militaire d'Alexandrie, deuxième ville d'Egypte.

Selon la loi d'urgence en vigueur en Egypte depuis 1981, le président de la République a le

droit de déférer devant la justice militaire les procès des personnes accusées d'avoir porté atteinte aux intérêts supérieurs de l'Etat. (ats, afp)

«Bienvenue au terrorisme»

Les islamistes ont affirmé hier lors de leur procès reconnaître pour chef le leader religieux cheikh Abdel-Rahman dont l'un des fidèles est inculpé dans l'attentat du World Trade Center.

L'un des accusés portant une djellabah brune et une barbe noire a lu devant le tribunal militaire d'Haekstap un communiqué affirmant que l'organisation à laquelle il appartient a tué le président

Anouar el-Sadate ainsi qu'un écrivain célèbre et a tenté d'assassiner un ancien ministre de l'Intérieur.

Les avocats de la défense ont tenté en vain de le faire taire. «Si le terrorisme et l'extrémisme signifient l'autodéfense légitime et la protection de notre religion et de notre honneur, alors bienvenue au terrorisme», a-t-il ajouté. (ap)

Pourparlers de paix en Angola

Genève sinon rien

Le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, a exigé hier le remplacement du médiateur de l'ONU en Angola et le transfert hors d'Addis-Abeba des négociations de paix. «Nous ne voulons plus que les pourparlers aient lieu à Addis Abeba. Nous n'y assisterons que s'ils ont lieu à Genève», a-t-il déclaré.

Dans son allocution, captée par la BBC, Jonas Savimbi a demandé que Margaret Anstee ne représente plus le secrétaire général de l'ONU en Angola. «Tant qu'elle sera ici il n'y aura pas de négociations, car elle n'a aucune expérience des affaires africaines. Elle doit partir», a-t-il dit.

Lundi le gouvernement a prévenu les Angolais que l'UNITA

possédait une «terrible machine de guerre» et qu'ils devaient se préparer à une longue guerre, qui pourrait être plus meurtrière que la première guerre civile, de l'indépendance de 1975 à 1991.

Par ailleurs, Les rebelles angolais de l'UNITA ont menacé hier de «neutraliser» les installations pétrolières du nord de l'Angola au cas où les forces gouvernementales tenteraient de les reconquérir.

«En cas d'attaque, le secteur pétrolier de Soyo sera neutralisé et son infrastructure régionale en sera affectée. L'UNITA invite les compagnies pétrolières à conseiller aux autorités de Luanda de ne pas l'attaquer, faute de quoi elles seraient responsables des dégâts».

(ats, reuter)

Kaboul: en dépit d'un accord de paix

Poursuite des combats

22 civils sont morts et 150 personnes ont été blessées en fin de soirée lundi à Kaboul lors d'une attaque à l'artillerie lourde par deux factions antigouvernementales, a annoncé hier l'agence de presse gouvernementale Bakhtar.

Selon Bakhtar, le Hezb-i-Islami (pachtoune) et le Hazara Hezb-i-Wahdat (chiite) ont déclenché un barrage d'artillerie contre trois quartiers nord de la capitale afghane, Karte Parwan, Khair Khana et Microrayan, tirant jusqu'à 70 missiles. Selon les observateurs à Kaboul, les

factions antigouvernementales ont probablement ouvert le feu mais les batteries gouvernementales installées sur les montagnes de la ville ont rapidement riposté.

Des postes avancés du ministère de la Défense, installés au sommet de la chaîne stratégique des monts Sherdawaza qui s'étend du sud-ouest de Kaboul jusque dans le territoire proche de la capitale contrôlé par les forces du Hezb, ont été également soumis en début de matinée hier à des tirs d'artillerie, ont noté les observateurs. (ats, afp)

Détermination pour le chef de la secte de Waco

«Prêt à la guerre»

Aucune issue n'était en vue hier à Waco (Texas), au dixième jour du siège de la secte des Davidiens qui risque de coûter des millions de dollars au contribuable américain.

Les négociations téléphoniques entre le FBI (Sûreté fédérale) et le chef de la secte se sont progressivement tendues au cours des deux derniers jours, lorsque David Koresh a prévenu les 500 policiers massés sur place qu'il «était prêt à la guerre» et qu'il les a défiés de venir le chercher dans son camp retranché.

Le FBI et le bureau de l'alcool, du tabac et des armes à feu (ATF) n'ont pas répondu à ces provocations, ne souhaitant pas

transformer en martyrs Koresh, 33 ans, et la centaine de disciples barricadés dans les bâtiments de la secte. Les forces de l'ordre ont néanmoins fait venir sur place quatre chars de combat Abrams M1. Elles craignent que les Davidiens ne soient en possession d'une puissance de feu suffisante pour faire sauter les véhicules blindés Bradley déjà sur place.

Selon des informations de presse, le siège de Waco coûterait deux millions de dollars par jour. Un porte-parole de l'ATF, Dan Conroy, s'est refusé à estimer le montant de la facture qui devra être réglée par le contribuable. Il a seulement indiqué qu'il s'agissait de «millions de dollars chaque semaine».

(ats, afp)

Zaïre

Négociations sans l'opposition

Les pourparlers destinés à mettre un terme à la crise économique et politique au Zaïre ont débuté hier en l'absence des participants de l'opposition.

L'archevêque Monsengwo Pasinya, président du Parlement intérimaire, et le premier ministre Etienne Tshisekedi n'ont pas assisté à la première séance. Lors du discours d'ouverture, le président Mobutu Sese Seko a estimé que «la crise politique qui avait plongé le pays dans la douleur et la pauvreté avait assez duré».

«Il n'y a plus de temps à perdre», a-t-il déclaré avant de reporter la réunion à aujourd'hui, rapporte-t-on dans les milieux politiques. Le président Mobutu et le Haut-Conseil de la République (HCR, Parlement de transition) divergent sur l'objectif de ces négociations.

Le HCR veut obtenir une trêve entre le président et le chef de gouvernement, qui refusent de travailler ensemble. Pour les conseillers de Mobutu il s'agit de nommer un nouveau premier ministre, d'amender la Constitution et de fixer un calendrier pour les élections. (ats, reuter)

Paix au Proche-Orient

Reprise le 20 avril

Israël et les Arabes seront invités par les Etats-Unis et la Russie à reprendre les pourparlers de paix à Washington le 20 avril prochain, selon la Maison-Blanche.

Le dernier round de négociations s'était achevé à la mi-décembre à Washington sur un léger rapprochement des positions d'Israël d'une part et de la Syrie et de la Jordanie d'autre part.

Lors de sa récente tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a appelé la Jordanie, la Syrie, le Liban et Israël, ainsi que les Palestiniens, à revenir à la table de négociations.

Seule la participation des Palestiniens semble poser un problème pour ce prochain round, estime-t-on à la Maison-Blanche. Les Palestiniens sont toujours mécontents du compromis intervenu entre Israël et les Etats-Unis sur la question du retour des 396 bannis d'Israël vers le Sud-Liban. (ap)

Etats-Unis

Guerre des casinos

Accusées de faire fortune en exploitant les faiblesses des «visages pâles», les tribus indiennes affrontent les Etats américains qui tentent de mettre un frein aux implantations de casinos dans les réserves. S'ils ne combattent plus que par hommes de loi interposés, les Indiens n'en mènent pas moins une lutte acharnée.



Grâce aux bénéfices obtenus depuis l'introduction des premiers établissements de jeu dans les réserves en 1988, les tribus sont parvenues à faire baisser de façon spectaculaire leur niveau de chômage. Elles ont construit des logements et financé des écoles, des assurances médicales.

Dernier épisode de cette «Guerre des Casinos», l'Association des Gouverneurs américains, présidée par le gouverneur du Colorado Roy Romer, a demandé lundi à Washington le soutien de l'administration du président Bill Clinton. Les gouverneurs veulent mettre un frein au développement spectaculaire des casinos dans les réserves fédérales indiennes.

Avec quatre autres gouverneurs, M. Romer cherche à amender la loi sur le jeu indien. Ce texte fédéral, adopté en 1988, impose aux Etats d'autoriser l'implantation d'établissements de jeu sur les réserves si certains jeux sont autorisés sur le territoire de l'Etat, même à des buts non lucratifs.

Les Indiens affirment que les Etats cherchent à réduire leur autonomie et voient d'un mauvais œil s'enrichir des tribus jusque là réduites à une pauvreté endémique. Le magazine «US News and World Report» a révélé cette semaine qu'une tribu figurait parmi les plus généreux donateurs de la campagne électorale du président Clinton: la petite tribu des Pequots Mashantucket, du Connecticut, qui avait offert le pécule de 100.000 dollars au Parti démocrate.

La tribu, qui ne compte que 263 membres, gère un établissement luxueux qui lui rapporte 500 millions de dollars par an, non imposables! (ats, afp)

10.3.1785 - Thomas Jefferson succède à Benjamin Franklin comme ministre des Etats-Unis en France.

10.3.1862 - La France et la Grande-Bretagne reconnaissent l'indépendance de Zanzibar.

10.3.1893 - La Guinée et la Côte d'Ivoire deviennent officiellement colonies françaises.

BRÈVES

Rodney King

Premier témoignage

L'automobiliste noir Rodney King, passé à tabac par quatre policiers blancs, a témoigné hier pour la première fois contre les policiers accusés d'avoir violé ses droits civils: il s'est réveillé dans l'hôpital de la prison, la mémoire incertaine et avec la sensation d'une immense douleur mais était sûr qu'il avait été «attaqué» par des policiers.

Rwanda

Reprise des combats

Le cessez-le-feu conclu entre le gouvernement et les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) a été rompu avant même d'entrer en vigueur comme prévu hier soir. Le quartier général de l'armée a annoncé que des combats ont éclaté lundi soir à proximité de Ruhengeri (nord du pays) quelques heures avant l'entrée en vigueur de la trêve qui devait ouvrir la voie à la reprise des pourparlers de paix.

Costa Rica

Prise d'otages à l'ambassade

Trois hommes fortement armés ont fait irruption lundi vers 15 h dans l'ambassade du Nicaragua à San José et pris 10 personnes en otages, dont l'ambassadeur nicaraguayen Alfonso Robelo. Les preneurs d'otages, des Nicaraguayens selon la police, n'ont pas fait connaître pour le moment leurs revendications.

Inde

Bus incendié

Quinze personnes ont été tuées et onze autres blessées dans l'incendie volontaire d'un autobus par des «extrémistes», lundi à Guntur (Andhra Pradesh, sud), a rapporté hier la télévision indienne. Elle a précisé que la police avait lancé une vaste opération de chasse à l'homme pour tenter de retrouver les auteurs de cet acte criminel.

Irak

Appel de la Croix-Rouge

La Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a besoin de 12 millions de francs pour financer un programme d'aide alimentaire et médicale en faveur de quelque 250.000 Irakiens. La mise en œuvre de ce programme s'étendra sur neuf mois, a précisé hier à Genève la Fédération.

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Jeune femme **REPASSE À DOMICILE**.
☎ 039/28 03 47 132-508241

MÉCANICIEN DE PRÉCISION qualifié, CFC, 34 ans, 3 enfants, cherche emploi pour tout de suite ou date à convenir. Ecrire sous chiffres G 132-736655 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds, **SURFACE COMMERCIALE DE 240 m²**, divisible au gré du preneur. Libre à convenir.
☎ 039/23 26 58 132-12083

A louer, quartier nord, **APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**, avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., cave et chambre-haute. ☎ 039/23 26 58 132-12083

A louer, quartier Hôpital, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT NEUF DE 2 PIÈCES**. Libre de suite. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

A louer, au Locle, quartier des Bosses **GARAGE**, Fr. 120.-. ☎ 039/31 85 78 132-508723

A louer, La Sagne **SUPERBE GRAND 2 PIÈCES**, 55 m², mansardé, poutres apparentes, cuisine agencée. Libre 1er avril. ☎ 039/28 22 32 132-508720

A louer, Bel-Air 8 **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Rénové, agencé, mansardé, boisé, cheminée. Garage et grand jardin. Fr. 1140.- charges comprises. ☎ 039/28 40 42 132-507377

A louer, Vers Temple-Saint-jean **JOLI STUDIO**, calme, Fr. 450.- charges comprises. Pour 1er avril ou 1er mai. ☎ 039/26 55 27, heures repas. 132-508726

A louer, Le Locle, Centre, **STUDIO AVEC CUISINE** W.-C.-douche, 6e étage avec ascenseur. Fr. 351.- charges comprises. ☎ 039/23 89 14 132-506523

A louer, centre ville, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES RÉNOVÉ**. Fr. 850.- + charges. Libre 1er avril. ☎ 039/31 70 10 132-508729

A louer au centre du Locle, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, ensoleillé, cuisine agencée, douche et W.-C. séparés, entièrement rénové, avec cheminée. Fr. 950.- charges comprises. ☎ 039/31 40 87 157-902258

A louer **STUDIO 1 1/2 PIÈCE**, quartier Re-corne à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 26 58 132-12083

A louer, La Chaux-de-Fonds, **SUPER-APPARTEMENTS 7, 3 pièces**, date à convenir. ☎ 038/53 22 13 132-508558

A louer au Locle, Grand-Rue 14, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/31 10 39 157-902248

A louer, quartier Jeanneret, Le Locle **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, avec cuisine, salle de bains. Libre de suite. ☎ 039/23 26 57 132-12083

Dans maison de maître **HOMME SUISSE, 40 ANS**, sérieux, cherche appartement 4 pièces. Peut assurer travaux et protection. Ecrire sous chiffres F 132-736440, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2. Discretion assurée.

● informatique-bureau

MACINTOSH CLASSIC 4-40 + imprimante style writer, Fr. 1200.- à discuter. ☎ 039/23 25 61 132-506958

● divers

DES DIFFICULTÉS ÉDUCATIVES avec vos enfants? Parents-Information écoute et renseigne lundi 18-22 heures, mardi-mercredi 9-11 heures, jeudi 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16 28-890

DUO anime mariages, sociétés, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-106

● marché de l'occasion

A vendre, **FIAT TIPO 2.L.I.E.**, toit ouvrant, vitres électriques, 08.1992, 24 000 km. ☎ 077/37 59 64 132-508255

A vendre **AUDI QUATTRO 100**, 1985, 125 000 km, Fr. 7500.- à discuter. Non expertisée. ☎ 039/31 45 94, le soir. 132-508750

● nos amies les bêtes

2 JEUNES INSÉPARABLES (3 mois), Fr. 150.-. 1 couple de perruches Fr. 50.-, ainsi que canaris femelles et mâles Fr. 35.- pièce. ☎ 039/23 84 94 132-507840

VENDS CHIOTS MÂLES berger belge tervueren, nés le 26.11.92. LOF tatoués, vaccinés. Prix FF 2500.-. ☎ 0033/84 76 58 43 28-1242

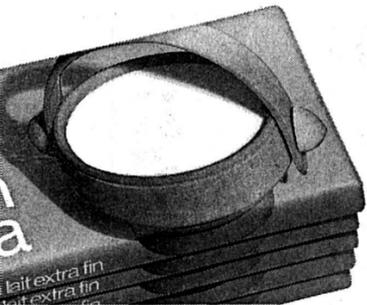
Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Police-secours: 117



Action
LA PROMOTION-FRÂICHEUR du 10.3 au 13.3
Grapefruits à chair «Ruby Red» de FLORIDA
Le filet de 1 kg env., le kg **1.90**
1.80
Le cabas de 2-3 kg, le kg

Action
LA PROMOTION-FRÂICHEUR du 10.3 au 13.3
Poulets frais Optigal (sans abats)
Le kg ~~8.-~~ **6.-**



Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Chocolat suisse «Milch extra»
Emballage de 5 x 100 g 500 g ~~5.50~~ **4.-**
(100 g -80)

LA QUALITÉ EN ACTION



Action
du 10.3 au 16.3
Jardinières de légumes «Favorit» et «Garden Party» surgelées
-50 de moins
Exemple: Jardinière de légumes «Favorit», 300 g ~~2.60~~ **2.10**
(100 g -70)



Action
MULTIPACK du 10.3 au 16.3
Biscuits Rocher
125 g ~~2.90~~ **2.30**
A partir de 2 paquets au choix (100 g 1.84)



Action
MULTIPACK du 10.3 au 16.3
Alimentation pour chats «Ron Ron»
en boîte de 410 g -20 de moins
Exemple: Ron Ron avec viande de bœuf, 410 g ~~1.20~~ **1.-**
A partir de 2 boîtes au choix (100 g -24,4)



Action
du 10.3 au 16.3
Cottage Cheese
200 g -40 de moins
450 g -80 de moins
Exemple: Nature, 200 g ~~1.95~~ **1.55**
(100 g -77,5)



Action
du 10.3 au 16.3
SAVO produit de lessive multitempérature 40°-95°
5 kg ~~16.50~~ **13.50**
(1 kg 2.70)



Action
du 10.3 au 23.3
Serviettes ultra-minces MOLFINA avec protège-côtés adhésifs
en pochettes individuelles
20 pièces ~~3.50~~ **3.-**
~~3.80~~ **3.30**

Action
8.3 au 13.3
Saucisson de dinde cuit
pièce d'env. 3-400 g
le kg ~~13.50~~ **11.-**

Action
10.3 au 13.3
Filet de cabillaud frais
500 g ~~8.-~~ **6.50**

Action
du 10.3 au 30.3
Tous les produits de nettoyage M-PLUS
-50 de moins
Exemple: Vinaigre de nettoyage M-PLUS en sachet de recharge 1 l ~~1.80~~ **1.80** au lieu de 2.30
du 10.3 au 16.3

Margarine Sanissa
4 x 125 g ~~2.50~~ **2.50** au lieu de 3.20
(100 g -50)

Huile d'olive Monini extra vierge
5 dl ~~5.60~~ **5.60** au lieu de 6.60
(1 dl 1.12)
1 litre ~~10.-~~ **10.-** au lieu de 12.-

Eaux minérales Aven et Aproz
1 litre -15 de moins
1,5 litre -25 de moins
Exemple: Aproz medium en bouteille PET, 1,5 litre ~~-65~~ **-65** au lieu de -90
(1 l -43,3) (+ dépôt -50)

Farce pour vol-au-vent
410 g ~~2.60~~ **2.60** au lieu de 3.30
(100 g -63,4)
810 g ~~4.50~~ **4.50** au lieu de 5.70
(100 g -55,6)

Sbrinz
en bloc, le kg ~~16.-~~ **16.-** au lieu de 20.-
rôpé en sachet de 120 g ~~2.-~~ **2.-** au lieu de 2.50
(100 g 1.66,7)

Poitrine de dinde fumée et cuite emballée sous vide «M-Coq-Line»
Les 100 g ~~1.55~~ **1.55** au lieu de 2.-
du 10.3 au 13.3

Bananes de 1ère qualité
Le kg **2.10**

Kiwis
Le kg **1.80**

Action
8.3 au 13.3
Bouilli de bœuf
le kg ~~15.-~~ **11.50**
Ragoût de bœuf
le kg ~~17.50~~ **14.-**

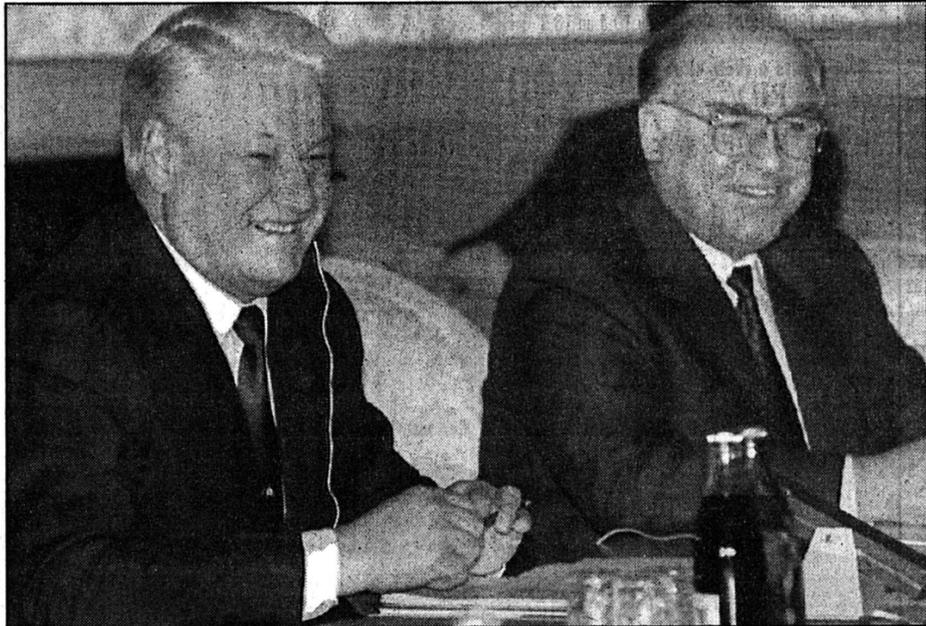
MIGROS

Situation politique particulièrement embrouillée à l'ouverture du Congrès en Russie

Bras de fer inévitable

A l'ouverture d'un Congrès crucial pour l'avenir du pays, la situation politique est particulièrement embrouillée. Les positions respectives de Boris Eltsine et du Parlement russe sont diamétralement opposées et l'on voit mal quel point de convergence pourrait se dessiner lors des deux (ou trois) jours que devrait durer cette 8e réunion de l'assemblée législative élargie.

Moscou
Patrick CHABOUDEZ



Boris Eltsine et Viktor Tchernomyrdine

L'annulation du référendum du président entraînerait l'invalidation de l'élection du premier ministre.

Les députés devront se prononcer sur la «constitutionnalité» des décisions de Boris Eltsine et pourraient ouvrir ainsi la voie à une procédure de destitution du président russe. Ils devront par ailleurs avaliser ou non la tenue du référendum, prévu pour le 11 avril et étudier les propositions de «compromis constitutionnel» que leur a soumis Boris Eltsine.

Paradoxe de la vie politique russe: on a multiplié, de part et d'autre, les effets de manche volontiers dramatiques, tout en appelant au calme et au bon sens! La confusion est totale et l'atmosphère plutôt tendue. Des forces d'élite seront même en état d'alerte pendant la durée du Congrès afin de parer à tout risque d'agitation populaire. Les Moscovites, excédés par ces

«bringues» interminables pour le pouvoir, ne devraient pourtant guère se manifester ces prochains jours.

PARALYSIE DU PAYS

Permanent depuis plusieurs mois, le conflit entre l'exécutif et le législatif a conduit à la paralysie du pays. Les décrets et les lois des uns et des autres, contradictoires le plus souvent, s'annulent mutuellement. C'est dans cette conjoncture désastreuse que Boris Eltsine a proposé, il y a deux semaines, un compromis consti-

tutionnel qui prévoit notamment un gel provisoire de certains pouvoirs du président et du Parlement afin de laisser les mains libres au gouvernement pour mettre en œuvre les réformes économiques.

L'accueil à jusqu'ici été glacial et les propositions de Boris Eltsine risquent bien d'être refusées en bloc. Ainsi, Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, a déjà rejeté hier toute possibilité d'accord constitutionnel.

En cas de refus (fort probable) du Congrès, Boris Eltsine est fermement décidé à maintenir le référendum du 11 avril. Mais là encore, cela ne dépend pas de lui en dernier ressort. Et les quatre questions qu'il a proposées - instauration d'un régime présidentiel, suppression du Congrès, création d'une assemblée constituante et propriété privée de la terre - ne manqueront pas d'être repoussées par les députés.

A la recherche d'alliés, Boris Eltsine a multiplié les rencon-

tres. Il a notamment reçu hier les dirigeants des républiques autonomes de Russie. Mais ceux-ci ne sont pas enthousiastes à l'idée d'organiser un référendum et proposent un moratoire de deux ans sur toute consultation populaire.

Accord constitutionnel ou référendum: les deux «cartes» de Boris Eltsine risquent donc d'être perdantes. En cas de double rebuffade de la part du Congrès, le président russe a menacé de prendre des «mesures extrêmes», sans toutefois en préciser la nature exacte. Il pourrait s'agir de la dissolution du Parlement. Ces menaces sont toutefois une arme à double tranchant. Au risque de perdre toute crédibilité politique, Boris Eltsine sera bien forcé de prendre des mesures drastiques en cas d'opposition systématique du Congrès.

Le président russe a déjà précisé toutefois que l'annulation du référendum entraînerait automatiquement l'invalidation de l'élection de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre. Ces deux mesures faisaient en effet partie d'un accord global en huit points passé lors du 7e Congrès en décembre dernier.

La confrontation semble donc inévitable. A moins d'une «solution» imaginative de dernière minute, dont les Russes ont le secret. Mais l'expérience récente a démontré que ces compromis (en général peu respectés) ne font qu'aggraver le pourrissement de la situation au lieu de l'éclaircir. P. C.

10 mars 1793 - A la fin de l'hiver, la Révolution française était en péril. Les Girondins avaient voulu libérer les peuples, mais la France retrouvait l'Europe entière coalisée contre elle. Des troubles éclatèrent dans le pays et le 10 mars une insurrection échoua de peu. Pour calmer la fièvre patriotique, la Convention institua un tribunal révolutionnaire pour juger les «agents de l'ennemi». Ce tribunal sans appel avait pour accusateur le terrible Fouquier-Tinville.

BRÈVES

Crise de l'acier 17.000 emplois supprimés

Victime de la crise de l'acier, le groupe charbonnier Ruhrkohle A.G., principal fournisseur de coke des entreprises sidérurgiques du bassin de la Ruhr (Allemagne), supprimera 17.000 emplois d'ici 1994. C'est 4000 de plus qu'annoncé jusqu'à présent, a indiqué un porte-parole mardi à Essen.

«Marée du siècle»

Mer d'huile

«Calme plat; pas une seule ride»: ce commentaire, hier, de la capitainerie du port de La Palisse près de La Rochelle résumait une certaine déception devant la «marée du siècle» qui, en l'absence de vent, n'a pas été plus spectaculaire qu'à l'ordinaire. Le vent d'ouest était nul et seule soufflait une petite brise de terre qui, en quelque sorte, «retenait» la mer de monter plus haut.

Usine Hoechst Nouvelle fuite

Le groupe chimique allemand Hoechst a annoncé lundi qu'une fuite mineure de produits toxiques s'était produite dans une de ses usines près de Francfort. Il s'agit en deux semaines de la troisième fuite signalée dans une usine Hoechst de la région.

Maastricht

Le soutien danois se réduit

Une majorité de Danois sont toujours favorables au traité de Maastricht amendé de clauses d'exemption mais le soutien à l'union européenne tend à se réduire, révèle un sondage publié hier dans le journal «Jyllands-Posten».

Dommages à l'environnement

Convention du Conseil de l'Europe

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté hier à Strasbourg la Convention européenne sur la responsabilité civile des dommages à l'environnement. Cet accord international sera ouvert à la signature des Etats membres de l'organisation lors de la conférence européenne des ministres de la Justice qui doit se tenir à Lugano le 21 juin prochain.

Neuvième parachutage américain en Bosnie orientale et convoi du HCR bloqué

Mitterrand descend dans l'arène

Le président français François Mitterrand a annoncé hier qu'il prendrait part «lui-même» aux négociations de paix sur la Bosnie, au terme d'une entrevue avec son homologue américain Bill Clinton. Cette entrevue a été en outre marquée par une convergence de vues sur la Bosnie et la Russie et des propos très conciliants du président américain sur Airbus.

Le président François Mitterrand présidera demain à Paris une rencontre entre les deux présidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie Cyrus Vance et Lord Owen et le président serbe Slobodan Milosevic, a annoncé hier à Washington le porte-parole de la présidence française. Celui-ci a précisé que cette ren-

contre se tiendrait à la demande de M. Cyrus Vance et de Lord Owen.

Fidèle à son attitude de prudence vis-à-vis du guépier bosnien, Bill Clinton a estimé que «ce serait une erreur pour la France que d'accroître ses troupes» en Bosnie (actuellement proches de 5000 hommes) et «pour les Etats-Unis que d'introduire des troupes qui se trouveraient entraînées dans le conflit». Le président américain a répété que les Etats-Unis accepteraient simplement de faire partie d'une force de l'ONU pour faire respecter un éventuel accord conclu par les trois parties au conflit.

Sur le «terrain», un neuvième parachutage de secours a eu lieu en Bosnie orientale dans la nuit

de lundi à mardi. L'OMS a demandé hier aux Etats-Unis de parachuter 11 tonnes de médicaments sur l'enclave de Srebrenica, qui abrite quelque 1200 blessés. Un convoi sanitaire du HCR chargé d'évacuer des blessés dans la même région, à Konjevic Polje, était par ailleurs bloqué à la frontière serbo-bosniaque.

De son côté, l'OTAN se prépare au commandement et au contrôle opérationnel d'une éventuelle vaste opération en Bosnie. Celle-ci serait décidée par l'ONU, et aurait pour but de faire appliquer le plan Vance-Owen. Ce serait la première opération d'une telle ampleur de l'Alliance atlantique depuis sa création en 1949, a-t-on appris de sources atlantiques. (ats, afp)

Grande-Bretagne: ratification du Traité de Maastricht

Major amer

En joignant leurs voix à celles des travaillistes pour rejeter un amendement mineur, les «eurosceptiques» du parti conservateur ont non seulement mis en difficulté le premier ministre John Major, mais vont contribuer à retarder de plusieurs semaines supplémentaires le processus de ratification du Traité de Maastricht.

Cet échec contribue également à rendre plus puissants encore les adversaires du traité de Maastricht, maintenant majoritaires à la Chambre des communes.

Intervenant hier devant les Communes, John Major s'est montré amer. «Je vais dire ce que ce pays ne pourra supporter: les emplois perdus, les investissements perdus, l'influence perdue; c'est pourtant ce que

nous risquons si nous devons tourner le dos à ce traité et à notre place en Europe», a-t-il déclaré au leader du Parti travailliste, John Smith.

John Smith avait reproché à John Major «sa propre bêtise et sa propre obstination qui l'ont conduit à s'opposer à un amendement, qu'il aurait accepté depuis des mois s'il avait une once de bon sens».

Le gouvernement tenait beaucoup à obtenir un vote favorable sur cet amendement qui a trait à la composition d'un comité régional européen.

La stratégie du parti travailliste, qui soutient pourtant le traité, est clairement de mettre le gouvernement conservateur en difficulté lors de l'adoption de textes préliminaires à la ratification du traité. (ap)

Belgique

Tourisme de la drogue

Le gouvernement belge a entrepris d'endiguer le flot de touristes qui se rendent aux Pays-Bas pour profiter de sa législation libérale sur la drogue.

«Le but n'est pas d'arrêter les gens mais de décourager le flot des étrangers qui se rendent de Belgique aux Pays-Bas pour acheter de la drogue», a déclaré un porte-parole du Ministère de la justice belge.

Quelque 1200 «touristes de la drogue», dont un grand nombre venant de France, ont déjà été interceptés et contrôlés depuis samedi. Neuf d'entre eux ont été arrêtés et quatre voitures ont été saisies. (ats, reuter)

France: vols à l'Assemblée nationale

Députés dépouillés

Plusieurs déclarations de patrimoines de députés devenus ministres, dont celle de l'actuel premier ministre Pierre Bérégovoy, ont été volées à la présidence de l'Assemblée nationale, qui a porté plainte samedi, a-t-on appris hier à l'Assemblée. Ces dossiers concernent des ministres du gouvernement de l'ancien premier ministre Michel Rocard (1988-1991), où M. Bérégovoy détenait le portefeuille de l'Economie et des Finances.

Au terme d'une loi de 1988, destinée à moraliser la vie politique française, secouée par de multiples scandales politico-financiers, les députés sont tenus de déposer en début et en fin de mandat un état de leur patrimoine à la présidence de l'Assemblée nationale.

Les députés qui deviennent ministres, doivent faire la même déclaration au Conseil d'Etat, la plus haute instance judiciaire administrative française. Le président de l'Assemblée nationale

établit en fin de législature un rapport sur les évolutions des patrimoines qui est publié au Journal officiel.

Le patrimoine du premier ministre actuel a fait l'objet d'une vive controverse au cours de la campagne électorale pour les législatives des 21 et 28 mars, lorsque a été révélé par l'hebdomadaire satirique «Le Canard Enchaîné» que M. Bérégovoy avait bénéficié en 1986 d'un prêt sans intérêt de 1 million de FF (environ 270.000 francs) d'un industriel inculpé par la suite dans une affaire boursière.

M. Bérégovoy a assuré avoir remboursé ce prêt, pour moitié en livres rares et objets de collection et pour l'autre par chèque à la fin de 1992. Il n'a cependant pas pu dissiper dans l'opinion un effet désastreux sur son image d'homme politique qui avait fait de la lutte contre la corruption un des axes de sa politique lors de son entrée en fonctions en avril 1992. (ats, afp)

Déchets toxiques allemands

Retour à l'expéditeur

Deux trains allemands destinés au rapatriement de plusieurs centaines de tonnes de déchets toxiques allemands, entreposés illégalement depuis un an près de Sibiu (centre de la Roumanie), sont arrivés hier en Roumanie.

Ces deux convois ferroviaires, comptant un total de 54 wagons, étaient attendus à Sibiu dans la journée. Plus de 400 tonnes de pesticides, herbicides et teintures disséminés en 1992 dans plusieurs villages autour de Sibiu (ville appelée Hermannstadt en allemand) doivent être

ainsi rapatriées en Allemagne. Cette action, qui s'étendra probablement sur davantage que les quatre semaines initialement prévues, coûtera à l'Allemagne 2,35 millions de dollars (3,6 millions de francs) a indiqué le ministre allemand de l'Environnement Klaus Toepfer.

Le scandale de Sibiu avait été révélé par l'organisation écologiste Greenpeace, selon laquelle au total «environ 2200 tonnes de déchets toxiques provenant de l'ex-RDA se trouvent probablement sur le territoire de la Roumanie». (ats, afp)



**POUR ÉCONOMISER L'EAU,
SCHULTHESS INVENTE UN NOUVEAU
GOUTTE-À-GOUTTE.**



PARCE QUE DEMAIN A DÉJÀ COMMENCÉ.

Dans une Schulthess, le ni-
veau d'eau est beaucoup plus
bas que dans les autres
machines à laver de même
capacité. Pourtant le linge est
plus rapidement imbibé d'eau
grâce aux cannelures qui

puisent l'eau à chaque tour
de tambour et la font ruisseler
goutte à goutte sur le linge.
C'est ainsi qu'une Schulthess
n'utilise que 9 litres d'eau
maximum pour 1 kilo de linge
sec lavé en programme

court. Un record imbattable...
Et pourtant on peut faire
mieux encore en stockant
l'eau de rinçage peu sollicitée
et encore chaude et en la ré-
utilisant lors du prochain pro-
gramme. Telle est la per-

formance de notre module
de récupération d'eau, unique
en son genre. Mais Schult-
hess a encore bien d'autres
tours dans son sac. Comman-
dez notre prospectus détaillé
à l'aide du coupon.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
NPA/Localité _____
 Prospectus 4,6 kg
 Prospectus 6 kg

Schulthess SA, 8633 Wollhausen

44-5047/A*4



**Centrale Nucléaire
de Leibstadt SA**
Leibstadt (Canton d'Argovie)

Actionnaires:

Aare-Tessin Société Anonyme d'Electricité, Olten
Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau
Badenwerk Aktiengesellschaft, Karlsruhe
Forces Motrices Bernoises S. A.,
Société de participations, Berne
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerne
Electricité de Laufembourg SA, Laufembourg
Elektrowatt S. A., Zurich
Kraftübertragungswerke Rheinfelden AG, Rheinfelden
Forces Motrices de Laufembourg, Laufembourg
Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S. A., Baden
S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Les actionnaires se sont engagés à couvrir au prorata de leur participation au capital-actions les charges annuelles de la société, qui comprennent en particulier les intérêts et le remboursement des emprunts obligataires.

5 1/8 %

Emprunt 1993-2003 de fr. 150 000 000

Durée 10 ans ferme
Prix d'émission 100.50%
Fin de souscription 12 mars 1993, à midi
Libération 31 mars 1993
Cotation sera demandée à Zurich, Bâle et Genève.

Le prospectus d'émission est disponible auprès des banques ci-dessous.

Une annonce de cotation sera publiée le 10 mars 1993 dans les journaux suivants: «Neue Zürcher Zeitung», «Journal de Genève» et «Basler Zeitung».

Crédit Suisse
Union de Banques Suisses
Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse
Banque Leu SA
Dario, Hentsch & Cie
Lombard, Odier & Cie
Banque Sarasin & Cie
Nouvelle Banque d'Argovie
Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale Bernoise
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale de Schwytz

Numéro de valeur 55 880 ISIN CH 000 55 880 6

44-4203



Patinoire des Mélèzes

Tour de promotion
Jeudi 11 mars 1993
à 20 heures

reçoit **La Chaux-de-Fonds
Grasshopper**

Les cannes sont offertes par:

Brechbühler, Transports-Terrassement - Carrières - Démolition
Joux-Perret 4, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:

SBS, Léopold-Robert 18, 2300 La Chaux-de-Fonds

Renard Bieri, Entreprise de construction
Daniel-JeanRichard 41, 2300 La Chaux-de-Fonds

VAC, Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds

Touring Club Suisse
Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds

Points de vente: Kiosque Pod 2000 - P.-A. Lagger
Bar Le Rallye

Carte de membre du Puck-Club:
No 183 gagne un bon de Fr. 30.-
au magasin populaire
No 96 un billet d'entrée pour un match aux Mèlèzes

Avec le soutien de

L'Impartial



IMMOBILIER



A VENDRE OU À LOUER

**APPARTEMENT
DE 3 1/2 PIÈCES**

dans quartier Sud-Ouest de la ville.
Cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, balcon.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE
UNPI

132-12057

Burkhard, Schütz AG **REVISIA** - Treuhänder
Fiduciaire

A louer à la rue du Commerce 93
à La Chaux-de-Fonds, tout de
suite ou selon entente:

**1 appartement rénové
de 3 pièces**

à Fr. 800.- + charges par mois.

2502 Biel ☎ 032/41 92 91
Mitglieder der Schweizerischen Treuhänder- und Revisionskammer

LANGUES

école-club migros

Renseignements et inscriptions à notre secrétariat :

RUE JAQUET-DROZ 12 039/23 69 44
LA CHAUX-DE-FONDS VIDEOTEK: 4003#

COURS INTENSIFS DE LANGUES PAR LA SUGGESTOPEDIE

Anglais niveau III (moyens) :
13-14 mars et 27-28 mars

Allemand niveau I (débutants) :
13-14 mars et 27-28 mars

COURS DE CONVERSATION

Anglais niveau moyen :
le lundi soir de 20 h à 21 h

Allemand niveau avancé :
le mardi soir de 18 h 30 à 20 h

COURS A DIPLOMES

Anglais : préparation à l'examen de Cambridge "Certificate of proficiency" :
le mardi soir de 20 h à 22 h

Français : préparation à l'examen de l'Alliance Française "Diplôme de langue française" :
le mercredi soir de 20 h à 22 h

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres
Fondée en 1865
104, rue du Doubs, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 83

Nous cherchons à engager au plus vite

1 polisseur très qualifié

connaissant parfaitement la boîte de montre, qualité haut de gamme.

Les personnes de nationalité suisse ou en possession d'un permis C uniquement, sont priées de téléphoner au 039/23 19 83 pour prendre rendez-vous.

OFFRES D'EMPLOI



Home «Le Martagon»

Résidence pour long et court séjour
2316 Les Ponts-de-Martel
Famille Marc Delay

Nous cherchons

- un infirmier ou une infirmière
 - un infirmier-assistant ou infirmière-assistante
- de nationalité suisse ou avec permis valable.
Temps complet ou temps partiel.
Expérience pratique: 3 ans minimum.
Entrée en fonction: dès que possible ou à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à faire parvenir à l'adresse ci-dessus.
Des informations peuvent être obtenues auprès de Mme Lucretia Delay, en appelant le numéro de téléphone 039/37 16 57.

470-250

The Severin Group

Vous aimez les chiffres, vous maîtrisez le français et l'anglais, vous n'êtes pas effrayés par les ordinateurs; vous êtes

EMPLOYÉE DE BUREAU

et peut-être celle que nous cherchons pour notre département comptabilité.

Votre offre est la bienvenue à

SEVERIN MONTRES AG

Service du personnel
Gewerbestrasse 1
2543 Lengnau

Nous fabriquons les montres



6-3099

AVIS OFFICIEL

Office des poursuites et des faillites du district des Franches-Montagnes

Vente publique de terrains à bâtir

Vendredi 19 mars 1993, dès 15 heures, à l'Hôtel de la Balance, aux Breuleux, sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Courtelary, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après décrits dépendant de la faillite de la société SECOMA SA, dont le siège social est à Cormoret.

BAN DES BREULEUX

Feuillet N°	Lieu-dit, nature	Cont. a ca	Val. off. Fr.	Valeur vénale Fr.
1298	Rue du Pré-au-Maire, terrain à bâtir,	9.79	11 750.-	38 000.-
1403	même lieu, terrain à bâtir	+12.13	14 550.-	45 000.-

Les immeubles seront vendus à tout prix et séparément. Il s'agit de terrains à bâtir équipés, situés en zone de construction H2 sur un versant sud, bien exposés au soleil.

CONDITIONS

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'office soussigné du 5 au 15 mars 1993, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une preuve d'identité. Les représentants des sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce.

Saignelégier, le 21 janvier 1993.

Office des faillites des Franches-Montagnes
Le préposé e.r.: René Domont

14-394/4x4

Office des poursuites et des faillites du district des Franches-Montagnes

Vente immobilière

Jeudi 18 mars 1993, dès 15 heures, au Restaurant de la Poste, à Epauvillers, sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Bienne, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de Daniel Petignat, atelier mécanique à Bienne.

BAN D'ÉPAUVILLERS

Feuillet N° 168, poulailler, silos N° 46 A. Droit distinct et permanent de superficie sur feuillet N° 94 du ban d'Epauvillers.
Durée maximale: 50 ans, 27 août 1968.

Valeur officielle: Fr. 14 700.-
Assurance incendie AIJ: Fr. 160 000.-
Valeur vénale fixée par l'expert: Fr. 35 000.-

Il s'agit d'un ancien poulailler industriel désaffecté, vidé de son équipement d'exploitation.

Visite de l'immeuble: jeudis 18 février et 11 mars 1993, à 15 heures.

CONDITIONS

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'office soussigné du 2 au 12 mars 1993, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une preuve d'identité. Les représentants des sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce.

Saignelégier, le 21 janvier 1993.

Office des faillites des Franches-Montagnes
Le préposé e.r.: René Domont

14-394/4x4

OFFRES D'EMPLOI

AUBERGE DU MONT-CORNU
La Chaux-de-Fonds, cherche
JEUNE FILLE POLYVALENTE
pour service et cuisine.
Permis à disposition.
☎ 039/28 76 00 132-500216

Restaurant, La Chaux-de-Fonds, cherche
CUISINIER, PIZZAIOLO ET SOMMELIÈRE
Date d'entrée à convenir.
Sans permis s'abstenir.
Téléphoner entre 14 et 17 h au 039/23 63 48 132-508730

Mirabeau CONFISERIE TEA-ROOM
Neuve 7 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 79 50
cherche
sommelière pour tea-room
Entrée tout de suite ou à convenir. 132-12347

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	325.-	329.-
Lingot	16.100.-	16.300.-
Vreneli 20.-	92.-	102.-
Napoléon	91.-	101.-
Souver new	117.-	127.-
Souver old	115.-	125.-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	3,60	3,70
Lingot/kg	169.-	183.-

Platine	Achat	Vente
Kilo	16.865	17.115

CONVENTION OR	
Plage or	16.400.-
Achat	16.050.-
Base argent	220.-

INDICES		
	8/3/93	9/3/93
Swiss Index	1305,76	1316,34
SMI	2132,20	2152,00
Dow Jones	3469,42	3472,00
DAX	1694,82	1714,91
CAC 40	2004,26	2008,65
Nikkei	17686,40	17848,30

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	8/3/93	9/3/93
Calida	1030.-	1030.-
Ciment Portland	365.-	365.-
Kuoni	23100.-	26000.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	140.-	140.-
Alusuisse p	486.-	498.-
Ascom hold. p	1500.-	1500.-
Baer hold. p	1060.-	1075.-
Bäloise hold. n	1940.-	1945.-
BBC IA	3970.-	4030.-
B. C. C.	830.-	840.-
Bobst p	2750.-	2770.-
BPS	1160.-	1180.-
Bührle p	482.-	480.-
C. F. N.	850.-	850.-
Ciba p	636.-	641.-
Ciba n	596.-	601.-
Ciba bp	594.-	599.-
Cortaidod n	3850.-	3890.-
CS hold p	2220.-	2240.-
CS hold n	415.-	420.-
Elektrowatt	2540.-	2560.-
EMS-Chemie p	1850.-	1870.-
Georg Fischer p	735.-	750.-
Forbo p	2100.-	2160.-
Galenica bp	303.-	305.-
Holderbank p	640.-	648.-
Jelmoli	1240.-	1220.-
Landis n	540.-	550.-
Logitech	131.-	137.-
Merkur hold. p	268.-	272.-
Möven p	3900.-	3950.-
Nestlé p	1145.-	1155.-
Nestlé n	1150.-	1160.-
Nestlé bp	2270.-	2300.-
Neuchât. n	800.-	800.-
Reassur p	3140.-	3140.-
Reassur n	2940.-	2980.-
Roche p	6250.-	6310.-
Roche bj	3990.-	4060.-
Sandoz p	2930.-	2970.-
Sandoz n	2890.-	2950.-
Sandoz bp	2870.-	2910.-
SBS p	362.-	358.-
SBS n	353.-	349.-
SBS bp	361.-	355.-
Schindler p	3980.-	3980.-
SGS bj	1420.-	1425.-

Sibra n	200.-	200.-
SMH 100	1700.-	1730.-
Sulzer n	693.-	694.-
Swissair p	540.-	550.-
Swissair n	540.-	548.-
UBS p	945.-	950.-
UBS n	190.50	190.50
W'thur p	3420.-	3370.-
W'thur n	3200.-	3190.-
Zurich p	2390.-	2410.-
Zurich n	2260.-	2290.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	39.25	40.25
Aetna LF	74.50	75.25
Aican alu	28.75	30.-
Amx	29.50	29.50
Am Cyanamid	77.50	77.75
Amoco	84.50	85.25
ATL Richf	179.50	182.50
ATT	86.75	90.-
Baker Hu	35.50	36.-
Baxter	45.-	46.25
Boeing	53.50	53.-
Caterpillar	90.25	92.25
Citicorp	40.50	41.50
Coca Cola	65.50	67.-
Du Pont	72.-	74.50
Eastm Kodak	82.-	83.50
Exxon	97.25	98.75
Gen Elec.	131.50	134.-
Gen Motors	60.25	61.50
Halliburton	53.25	53.25
Homestake	19.-	18.-
Honeywell	50.-	50.75
Inco ltd	35.25	36.-
IBM	85.25	86.50
Litton	78.-	78.75
MMM	165.-	167.50
Mobil corp	104.-	105.-
Pacific Gas & El	54.-	53.-
Pepsico	63.25	65.-
Pfizer	91.25	93.75
Phil Morris	100.-	98.25
Philips pet	44.25	45.-
Proct Gamb.	82.-	83.25
Rockwell	44.25	45.-
Sara Lee	47.25	48.-
Schlumberger	90.25	90.25
Sears Roeb	81.50	83.-

Texaco	97.-	97.-
Unisys	20.50	20.50
Warner Lamb.	102.50	103.-
Waste Manag.	57.25	58.75
Woolworth	45.75	46.75
Anglo AM	32.50	33.50
Amgold	61.-	60.75
De Beers p	24.25	24.-
ABN Amro Hold.	45.-	44.50
Aegon NV	72.25	71.25
Akzo	121.50	125.-
Philips	19.-	19.50
Royal Dutch	131.50	133.-
Unilever NV	176.-	178.50
Allianz Hold n	2150.-	2170.-
Basf AG	212.-	222.-
Bayer AG	252.-	261.-
BMW	444.-	456.-
Commerzbank	269.50	273.50
Daimler Benz	565.-	576.-
Degussa	317.-	319.-
Deutsche Bank	662.-	669.-
Dresdner Bank	381.-	381.-
Hoechst	234.-	243.-
Mannesmann	226.-	230.-
Mercedes	419.-	431.-
RWE	371.-	375.-
Schering	709.-	716.-
Siemens	612.-	616.-
Tyssen AG	159.50	161.-
VEBA	354.-	356.-
VW	266.50	266.-
Fujitsu Ltd	7.10	7.55
Honda Motor	17.-	17.25
Nec corp	9.10	9.90
Sony electr.	4.60	5.05
Sharp corp	12.50	12.50
Sony	52.-	53.25
Aquitaine	105.-	105.-
Reassur Hyd n	36.50	37.-

PARIS		
	8/3/93	9/3/93
Alcatel Alstom	660.-	664.-
BSN	987.-	998.-
Euro Disneyland	83.60	87.-
Eurotunnel	38.70	39.40
Générale Eaux	2349.-	2335.-
L'Oréal	1164.-	1165.-
Lyonnaise Eaux	457.30	456.60
Sanofi	1065.-	1057.-
Paribas	432.20	433.-

NEW YORK		
	8/3/93	9/3/93
Aetna LF & CAS	49%	49%
Aican	19%	19%
Alumino of Am	72.-	73%
Amx Inc	19%	19%
Asarco Inc	25%	25%
ATT	58%	58%
Amoco Corp	55%	54%
Atl Richf	118.-	117.-
Boeing Co	34%	34%

LONDRES		
	8/3/93	9/3/93
B.A.T.	9.38	9.40
British Petrol.	2.90	2.89

Ruth Dreifuss serait considérée comme une conseillère fédérale de la Cité de Calvin

Les élus genevois mécontents

La présentation de la candidature de Ruth Dreifuss à la succession de René Felber au Conseil fédéral est mal digérée par certains parlementaires genevois. «Insulte aux Genevois», «Parachutage curieux», «Combine», les mots ne manquaient pas mardi matin à certains d'entre eux pour qualifier la solution de dernière minute des socialistes. Seul le radical Peter Tschopp ne considère pas cette candidature comme un affront, même s'il affirme qu'il continuera à soutenir Mme Brunner.

Philippe Maitre s'étonne lui aussi de cette candidature et de la constitution si soudaine d'un domicile genevois pour Mme Dreifuss. L'écologiste Laurent Rebeaud avoue mal comprendre la «combine» des socialistes. Il juge légalement, moralement et politiquement douteux la présentation d'une candidature dite genevoise alors que Mme Dreifuss s'est présentée en 1991 aux élections fédérales sur une liste bernoise.

Contrairement à ses collègues genevois, le radical Peter Tschopp considère Mme Dreifuss comme Genevoise. «Il serait tout de même malvenu de reprocher à Mme Dreifuss d'être sortie du terroir pour occuper des postes à haute responsabilité, lorsque parallèlement on se plaint de la faible présence genevoise dans ces hautes fonctions», clame M. Tschopp. Néanmoins, il continuera à soutenir Mme Brunner au vote, estimant qu'elle ferait une excellente conseillère fédérale.

Quant au représentant du Parti du travail, Jean Spielmann, il élude la question pour s'interroger sur le fond. «Toutes ces discussions et ces magouilles me dégoûtent», a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio suisse romande.

Notons que Ruth Dreifuss est légalement domiciliée à Genève depuis lundi. La candidate socialiste au Conseil fédéral a déposé ses papiers à l'Office cantonal de la population du canton de Genève (ex-Contrôle de l'habitant),

(ats)



Ruth Dreifuss entendue par la droite

La candidate socialiste pourrait recevoir le blanc seing des partis bourgeois. Mais les Genevois ne sont pas contents. (Keystone)

90 à 0: un pseudo score

Réuni samedi dernier à Zurich, le comité central du Parti socialiste suisse décidait par 50 voix contre 40 de ne pas proposer de double candidature au nouveau scrutin de ce matin, et par 90 voix sans opposition, la reconduction de la candidate officielle unique Christiane Brunner.

Dans la première partie de l'énoncé, les socialistes neuchâtelois ont voté en faveur d'une double candidature, proposition battue, alors qu'ils se sont ABSTENUS, à l'instar d'autres (!), lors du scrutin plébiscitant Mme Brunner. Le président

Bodenmann n'ayant pas fait procéder au décompte formel des voix, il a simplement ignoré les abstentionnistes qui brisaient de fait la belle unanimité donnée en pâture aux médias. Le score de 90 à rien, évoqué par la presse, n'était dès lors qu'une extrapolation trompeuse de l'addition des 50 et 40 suffrages réellement comptés ceux-là...

Précision utile si l'on se place dans le contexte brûlant des élections cantonales neuchâteloises, où chaque supposé faux-pas d'un parti pourrait être exploité sans vergogne. (ms)

10 mars 1944 - La Division de presse et radio interdit pour une durée de deux mois l'hebdomadaire de gauche «Aufbau», paraissant à Zurich. On lui reproche de violer les prescriptions sur le respect de la neutralité en reproduisant des articles étrangers exhortant à la résistance, au sabotage et à la guerre civile contre un gouvernement étranger reconnu par la Suisse.

BRÈVES

Armes

Les Etats suivent le National

Le Conseil des Etats, imitant le Conseil national, aimerait fermer le supermarché des armes qu'est devenue la Suisse. Il a approuvé hier à l'unanimité un article constitutionnel. Le corps électoral se prononcera cette année encore.

Orbe

Meurtre jugé à l'usine

Le jeudi 3 octobre 1991, après une première altercation survenue au cours d'une partie de football entre détenus du pénitencier de Bochuz, un trafiquant de drogue nigérian est mortellement blessé d'un coup de couteau dans le cœur. Après une enquête difficile dans un milieu aussi fermé, trois multi-récidivistes yougoslaves et un détenu italien ont été inculpés pour avoir participé à cette rixe mortelle.

Contre les avions de combat

Campagne lancée

Le Groupe pour une Suisse sans armée a lancé hier à Lausanne la campagne pour son initiative visant à empêcher l'achat de tout nouvel avion de combat avant l'an 2000.

Vol de voitures

Plus de trente par jour

Les voitures de tourisme disparaissent en Suisse au rythme de 33 par jour. L'année dernière, plus de 12.000 vols ont été enregistrés. La moitié des véhicules ont disparu sans laisser de trace. Selon les chiffres du Centre d'information de l'Association suisse d'assurances, près de 110.000 véhicules ont été dérobés l'an passé.

Zoug

Hans Bühler licencié

L'entreprise Crypto, à Steinhausen (ZG), a licencié Hans Bühler. Ce dernier avait fait les gros titres l'an dernier. Il avait été incarcéré durant neuf mois et demi en Iran sous l'inculpation d'espionnage. Au début 1993, il avait été remis en liberté sous caution. Josef Schnetzer, directeur de la firme, a confirmé l'information. Il n'a toutefois pas accredité le fait que cette mesure ait été prise en raison de déclarations irréfléchies de l'employé dans les médias.

Le Conseil national se penche sur la 10e révision de l'AVS

L'âge de la retraite divise

Le Conseil national n'a pas voulu retarder davantage l'examen de la 10e révision de l'AVS qui doit revaloriser le statut des femmes. Il a nettement rejeté hier quatre propositions de renvoi en commission déposées par la droite. La question de l'âge donnant droit à la retraite pour les femmes divise encore profondément les représentants du peuple qui se lanceront aujourd'hui dans l'examen de détail du projet.

La 10e révision de l'AVS introduit pour l'essentiel le splitting, le bonus éducatif, une nouvelle formule de calcul des rentes ainsi que la retraite à 64 ans pour les femmes. Basé sur le partenariat, le système du splitting repose sur le principe que chaque assuré a droit à une rente per-

sonnelle calculée individuellement sur la base de ses propres cotisations. Cette rente indépendante de l'état-civil fera disparaître l'actuelle rente de couple. Les rentes individuelles des couples ne pourront dépasser 150% d'une rente simple. Ce système prévoit aussi la répartition et l'attribution réciproques des revenus réalisés pendant le mariage. L'épouse se verra créditée de la moitié des revenus de son mari et inversement.

La commission propose que les femmes qui se consacrent à des tâches éducatives au détriment de leur travail bénéficient d'un bonus éducatif.

RÉFÉRENDUM EN VUE

Avantagées par ces bonus, les femmes sont en revanche préférentiellement par l'âge donnant droit à

la retraite qui devrait passer progressivement de 62 à 64 ans. L'âge de la retraite pour les hommes reste fixé à 65 ans. Hommes et femmes pourront cependant prendre, selon la commission, une retraite anticipée dès 62 ans avec réduction de rente de 6,8% par année d'anticipation.

Socialistes et écologistes sont farouchement contre la retraite à 64 ans pour les femmes. Quant à Jean Spielmann (PST/GE), il a d'ores et déjà menacé de lancer un référendum contre cette augmentation de l'âge de la retraite.

Le patron du Département de l'intérieur ne s'est pas opposé aux propositions de la commission. Il pense que l'on peut élever l'âge de la retraite pour les femmes si on introduit en même temps le splitting. (ap)

Rattachement du Lauffonnais à Bâle-Campagne

Feu vert des Etats

Le rattachement du Lauffonnais au canton de Bâle-Campagne doit intervenir comme prévu au début de 1994. Malgré les réserves de quelques-uns de ses membres, le Conseil des Etats a

approuvé mardi à l'unanimité le transfert de ce district bernois. Il doit encore être approuvé par le Conseil national, puis finalement par le peuple et les cantons. Le changement d'apparte-

nance cantonale du Lauffonnais est l'aboutissement d'une procédure démocratique qui a duré plus de 20 ans, a constaté le conseiller fédéral Arnold Koller. (ap)

Prix des produits du pays en hausse

Inflation stabilisée

Le renchérissement annuel a légèrement baissé en Suisse à la fin février, malgré une nette augmentation des prix en l'espace d'un mois. Selon un communiqué de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publié hier, l'inflation annuelle a reculé à 3,4% en février, contre 3,5% à fin jan-

vier. Le renchérissement mensuel a progressé de 0,6%. L'augmentation du prix de l'essence devrait développer pleinement ses effets sur l'indice en avril.

L'indice suisse des prix à la consommation a atteint 137,2 points à fin février. Les spécialistes redoutaient une progres-

sion encore plus marquée et un taux annuel de 3,5 à 3,6%. L'évolution divergente du taux d'inflation annuel et mensuel est dû à l'effet dit de base, c'est-à-dire au fait que le renchérissement mensuel en février 1992, soit 0,7%, était encore plus élevé qu'aujourd'hui. (ap)

Construction: programme d'occupation de 300 millions

Le National approuve

Le Conseil national a très nettement approuvé hier un programme d'occupation de 300 millions de francs destiné à venir en aide rapidement et en priorité au secteur de la construction qui éprouve de sérieuses difficultés.

Les libéraux soutenus par les automobilistes ont proposé en vain de ne pas entrer en matière sur ce qu'ils appellent un «compromis boiteux», la droite ayant soutenu les revendications socialistes afin que le gauche approuve une taxe à la valeur ajoutée à 6,5%.

Limité à fin 1994 au plus tard, le programme d'occupation discuté lundi et hier comprend deux volets: un bonus à l'investissement de 250 millions et une aide accrue à la construction et à la rénovation de logements de 50 millions. Ces mesures seront

mises en œuvre par le biais de deux arrêtés fédéraux urgents. La Chambre du peuple avait à se prononcer sur deux initiatives de sa commission de l'économie et des redevances qui reprenait ainsi plusieurs propositions socialistes.

CONTRIBUTION

Doté de 250 millions de francs, le bonus à l'investissement doit profiter à des collectivités de droit public et leur permettre de réaliser, grâce à une contribution représentant 10 à 15% du coût total, des projets de construction qui sont prêts mais qu'il a fallu reporter pour des raisons financières.

Les mesures adoptées hier prévoient aussi d'augmenter de 50 millions les fonds à disposition de la loi encourageant la construction et l'accès à la propriété de logements. (ap)

Conseil des Etats

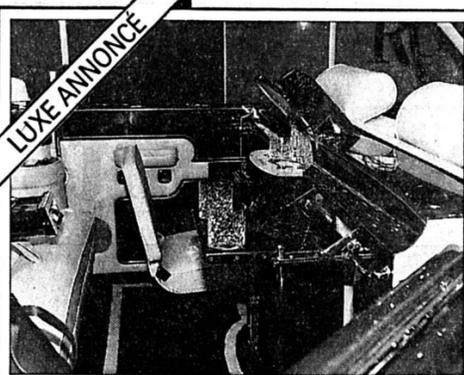
Sus au racisme!

Le Conseil des Etats a accepté sans opposition hier la ratification par la Suisse de la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, introduisant en même temps un nouvel article dans le code pénal sur l'incitation à la discrimination raciale. Il a d'autre part pris acte du rapport du Conseil fédéral sur l'extrémisme en Suisse, rapport qui condamne les actes de xénophobie.

Le racisme existe en Suisse. Ulrich Zimmerli (UDC/BE), président de la commission, et plusieurs autres députés, dont Gilles Petitpierre (PRD/GE), en ont témoigné: ils ont reçu des di-

zaines de lettres «d'un contenu raciste ou nazi abject». Lettres munies parfois de faux expéditeurs, à savoir des conseillers aux Etats. Un médecin de La Conversion (VD) a notamment écrit à M. Zimmerli pour lui affirmer que le gazage des Juifs par les nazis n'est pas prouvé.

C'est pourquoi le conseil a non seulement approuvé la convention de l'ONU (32 voix contre 0), mais il a en outre, toujours sans opposition, voté un nouvel article 261 bis du Code pénal prévoyant une peine de prison ou d'amende pour celui qui aura publiquement incité à la haine ou à la discrimination envers une personne en raison de son appartenance raciale, ethnique ou religieuse. (ats)



Ce n'est pas une Rolls Royce, mais bien une Royle. Construit par une société spécialisée dans la restauration de voitures de collection, ce palace ambulante vaut la bagatelle de 2,1 mios de £ (environ 4,6 mios de fr.)! Modèle unique, la Royle offre un luxe indécant: TV, magnétoscope, bar, etc.

La Royle est unique

Salon
International
de l'Auto
et Accessoires
4-14 mars 1993
Palexpo
Genève

Mercedes a jeté les bases d'un nouveau design proche de la série. Un Design qui préfigure celui de la future classe moyenne, prévue pour 1995. Ce coupé de 4 places, plutôt compact, fait appel aux projecteurs ellipsoïdaux qui donnent à la voiture un aspect rétro très agréable.



Du style étoilé

RENAULT SOIGNE SON IMAGE

Des idées et des innovations

Rencontrer la direction de Renault est un privilège rare. Surtout quand on a la possibilité de discuter à bâtons rompus de sujets aussi variés que la F1, Twingo, le marché de l'automobile ou le choix des noms des nouveautés.

Pendant les journées de presse du Salon international de l'automobile, MM. Patrick Faure, directeur adjoint et directeur commercial du Groupe Renault, Christian Martin, directeur Exportation Europe et Patrick Debrot, directeur général de Renault Suisse, ont accepté de jouer au jeu des questions-réponses, avec une réelle franchise et un enthousiasme flatteur. Au cours de cette discussion informelle, c'est bien Twingo qui a monopolisé l'intérêt des participants. «Twingo est une voiture qui a développé un intérêt sans pareil dans le public, expliquait Patrick Faure. Il s'agit d'un véhicule simple, bon marché, mais dont l'image est très forte. Sa philosophie pourrait s'apparenter à celle de Swatch. La clientèle sera très large.»

1000 unités/jour

On rappellera que Twingo sera disponible après les vacances d'été et qu'une

certaine attente est à prévoir. «Nous allons démarrer la production avec 250 unités par jour, ajoutait Christian Martin, pour la pousser progressivement jusqu'à 1000 unités par jour. Cette progression est liée au concept financier de Twingo. Il faut savoir en effet que pour la première fois dans le monde automobile, une firme a décidé d'assurer le développement d'un produit en fonction de l'évolution de son succès.» Cette prudence sur le plan financier a été définie depuis les premiers dessins. «Le coût de la création de Twingo a été inférieur à celui qui était au budget. C'est la première fois que cela arrive chez Renault!

Nous avons rogné sur tous les éléments, en fonction d'un prix de vente extrêmement compétitif. C'est aussi pour cela qu'il y a si peu d'option et un seul moteur: pour réduire les coûts de production. Dans cette optique, je peux vous dire qu'il n'y a pas de droit à l'erreur dans les choix techniques.»

Fait particulier, comme l'expliquait Christian Martin, Twingo a été conçue pour éviter à une certaine clientèle de devoir choisir les caractéristiques du véhicule: «Beaucoup de consommateurs ont marre de discuter sur le moteur, l'équipement et les options.



Expérience de la F1 pour tout un chacun.

Avec Twingo, la vente peut se faire très rapidement. Ceux qui souhaitent pouvoir façonner leur voiture à leur goût son plutôt des clients pour la Clio! Et le nom de Twingo? Comment a-t-il été trouvé? «Le fait d'appeler un véhicule par un nom et plus par un numéro est un avantage certain. Nous nous rendons compte aujourd'hui qu'il faut capitaliser sur les noms; question de notoriété, d'image.» C'est l'ordinateur qui

a sorti le nom de Twingo, en travaillant sur des syllabes. D'une liste de 2000 noms, un bureau spécialisé en a retenu une douzaine seulement. Un tri imposé par les pièges des langues, de mauvaises consonnances ou par des noms déjà déposés. «Il y a énormément de noms refusés par le marketing. Mais vous verrez, celui de notre prochaine voiture sera très sympa», glissait Patrick Faure sans plus de commentaire!

A l'heure où le championnat de Formule Un va redémarrer, Renault poursuit l'exploitation publicitaire du titre acquis en 1992. «On ne pourra jamais chiffrer le prix d'une victoire, précisait Patrick Debrot. Mais elle vaut des milliards.» L'influence de la F1 est une question d'image. «En fait, nous estimons notre impact sur le public au moyen de quatre critères indissociables: l'effort sur la qualité, la rentabilité, l'innovation et la Formule 1. Quatre pôles qui résument notre politique de développement et qui, selon nous, expliquent la réussite de Renault. On ne peut pas les isoler, mais ensemble ils sont très forts.» Si les règlements restent stables, si certaines garanties technologiques sont offertes, Renault compte rester en F1. «Mais nous ne voulons pas d'une formule au rabais. Il faut que ce soit sportivement sérieux, clamait Patrick Faure, qui est également directeur de Renault Sport. Pour parler un peu de compétition, je pense que nos principaux adversaires en 1993 seront Benetton et Sauber.» Sauber, équipe suisse dont le sponsor principal est Mercedes, intéresse beaucoup Patrick Faure: «C'est une équipe qui dispose d'une grande expérience et qui a derrière elle une PME connue», concluait-il en plaisantant.

LE JAPON EN CRISE

Morosité générale



La Nissan Micra est tout de même Voiture de l'année.

Pour les marques japonaises, l'année 1992 n'a pas été fameuse. Et c'est peu dire. Elles attendent donc avec anxiété les retombées du Salon international de l'automobile, tout en sachant pertinemment bien que l'exercice en cours sera médiocre.

Chez Nissan, on explique la chute des ventes de 92 (15800 voitures vendues contre 16500 en 91) par l'absence de nouveautés. «La Micra n'est arrivée qu'en octobre», confie M. Zeller. Elue voiture de l'année, la Micra est le premier produit japonais à recevoir ce titre: «Nous sommes extrêmement fiers et nous considérons que c'est un grand avantage sur le plan publicitaire.» Pour 1993, Nissan est l'une des rares marques à être optimiste, en fonction des modèles qui vont enrichir sa

gamme dans les prochains mois. Avec 12600 voitures vendues (-3,9%), Mitsubishi estime avoir bien limité les dégâts. «Le marché suisse a baissé de 6,1% en 1992. Nous avons donc enregistré une diminution moins importante que celui-ci, ce qui veut dire que nous avons amélioré notre pénétration», confie M. Neri. Mitsubishi, qui vise le segment du moyen-haut de gamme, estime que le marché suisse devrait perdre encore 10% en volume cette année et tomber en dessous des 300000 véhicules vendus.

Démarrage laborieux

Pour Toyota, les pertes de 92 sont importantes, comme le souligne M. Tschanz: «Nous sommes passés de 28000 à 25900 voitures vendues, soit 7,4% de diminution par rapport à 91. Le secteur des voitures sportives et

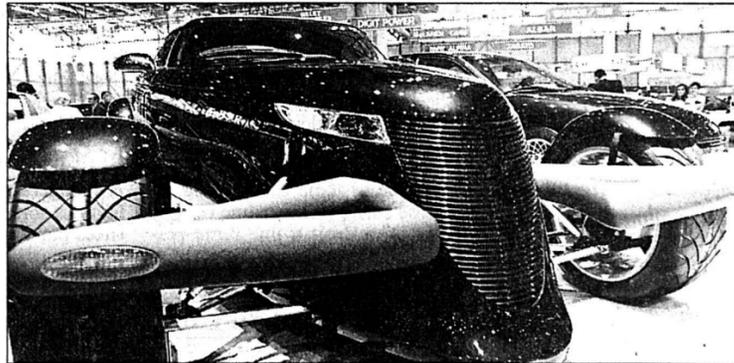
de loisirs, dans lequel nous sommes très forts, a été le plus touché. Cela explique nos mauvais résultats. Mais c'est bien la crise économique qui est à la base de nos soucis.» Pour 1993, après un démarrage très laborieux, Toyota espère maintenir les chiffres de 92...

Encore une diminution des ventes: Subaru a perdu 5,7% de son volume en 1992, en passant de 11500 à 10900 véhicules vendus. «Nous avons moins perdu que l'ensemble du marché. Il faut dire que nos concessionnaires et nos clients attendaient la Vivio, ce qui a freiné les ventes de la Justy. L'Impreza est également attendue, elle vient combler un trou dans notre gamme. Si bien que nous sommes optimistes pour 1993: grâce à nos nouveaux produits et à la qualité de notre réseau, nous visons la vente de 13000 unités en 93», conclut M. Gross. Mazda a perdu 9% de son volume avec 12500 voitures vendues. «Nous étions en progression sur les six premiers mois de l'année, quand la chute est intervenue, brutalement, confie M. Storzjohann. La récession est la seule responsable. Il ne s'agit pas d'un problème de modèle, même si on espérait un peu mieux de la 121.»

Suzuki est la seule marque à avoir progressé dans ses ventes, comme nous le dit M. Küng: «Nous avons gagné près de 8% en volume avec 4800 unités. Cela est certainement dû à une modification des habitudes de la clientèle, qui s'est tournée vers les petites voitures. C'est paradoxal, mais comme nous sommes essentiellement tournés vers cette catégorie de véhicules, nous avons bénéficié de la crise!»

POUR LE FUTUR

Prototypes de rêve



Chrysler conjugue l'avenir au passé.

Les «dreamcars», les études, les prototypes nous donnent un aperçu de ce que sera la voiture de demain. Le rendez-vous de l'innovation et de la mesure.

Que ce soit par la technique, l'esthétique ou le côté pratique, les prototypes apportent toujours quelque chose de frais au monde de l'automobile. Porsche a ainsi préparé un concept biplace décapotable à moteur central, la Boxster, qui reprend le style des 550 Spyder et RS60. Un petit chef-d'œuvre d'équilibre et d'harmonie.

Pour Renault, c'est un concept-car hypermobile amphibie qui tient la vedette sur le stand. Raccoon est une automobile-liberté qui préfigure une nouvelle catégorie de véhicules de franchissement, tout terrain et tout temps. Particularité: un émetteur ultrasonique remplace les essuie-glaces!

Le Chrysler Prowler devrait avoir gagné le droit de rouler. Ce vagabond,

trauction de prowler, exprime la nostalgie d'une époque américaine où, sur les routes, la liberté sans frontière était encore une réalité.

Une BMW menue par la taille, mais impressionnante par son confort. C'est en résumé la philosophie de la Z13, conçue pour les hommes d'affaires qui souhaitent la maniabilité d'une puce sous l'aisance de leur série 7. Le prix n'est pas donné, mais le style et la finition sont au-dessus de toute critique.

Encore un prototype 3 places, chiffre à la mode cette année. Il nous vient cette fois du constructeur coréen Hyundai, sous la forme d'une voiture de sport. La HCD-2 pourrait bien inspirer une prochaine série, lancée avant 1996.

Chez Fiat, on présente Downtown, un projet concret pour la mobilité urbaine. Ce monovolume offre trois places (décidément!) confortables et accessibles, il fait appel à l'énergie électrique.

Le mot de la fin pour la Mazda HR-X, véhicule parfaitement propre, puisqu'il est entraîné par un moteur rotatif à hydrogène.



PETIT BOLIDE

La McLaren F1 est la sportive qui se rapproche le plus d'une F1. Elle emploie la technologie développée par l'écurie britannique, dont l'élément le plus impressionnant est la suspension active. Particularités: un V12 (6 l, 550 CV), un poste de conduite central, un prix qui dépasse le million de francs!

La plus sophistiquée

Salon International de l'Auto et Accessoires
4-14 mars 1993
Palexpo-Genève

Inattendue, l'Aston Martin DB7 a séduit les amoureux de la firme anglaise. Reprenant habilement certains éléments esthétiques de ses aînées, la DB7 dispose d'un 6 cylindres en ligne de 3,2 litres (335 CV). Elle sera produite à partir d'avril 1994. James Bond a enfin une nouvelle voiture!



BELLE SEDUCTRICE

«Aston» surprend

OPEL, No 1 EN SUISSE

Comme un ouragan

Première marque en Suisse pour la 12e année consécutive, Opel se joue de la crise. Grâce à des produits jeunes, dynamiques mais toujours aussi fiables, la firme de General Motors décline la concurrence. Le nouveau directeur pour la Suisse est un homme heureux.



Hermann Vermeerbergen: un PDG heureux.

Hermann Vermeerbergen est entré en fonction en 1992, alors que le marché de l'automobile suisse vivait sa crise la plus importante. On en connaît qui aurait perdu leur sourire pour moins que ça. Ce n'est pas le cas du nouveau directeur d'Opel en Suisse, lui qui trouve dans ses racines belges une bonne humeur communicative. «L'an dernier, alors que l'ensemble du marché perdait 6,1% en volume, Opel a réussi à augmenter ses ventes de 2% pour atteindre 41500 unités. Notre part de marché est donc passée de 12,9 à 14%.» Voilà qui explique peut-être pourquoi M. Vermeerbergen n'a pas de souci majeur dans la gestion de son entreprise! «J'estime que ce succès est dû à deux facteurs principaux: d'une part le produit, d'autre part le réseau de concessionnaires. Avec l'Astra, nous avons remporté un succès magnifique; succès appuyé par le lancement de la Frontera et de la Monterey. Pour notre entrée dans ce segment du véhicule de loisir 4x4 enclenchable, nous sommes satisfaits des résultats. Quant à notre réseau, il se distingue par l'excellente coordination qui règne entre l'importateur et les distributeurs. Il est important de se serrer les coudes quand les temps sont durs, et c'est ce que nous faisons.»

Les deux premiers mois de l'année 93 ont été très enthousiasmants pour Opel. «On hésite à en parler, puisque ce n'est peut-être pas très significatif. Mais nous sommes 15% au dessus des chiffres de 92, pour les mois correspondants!» Opel espère donc poursuivre sur sa lancée. Il ne serait pas du tout surprenant qu'elle y arrive, puisqu'elle disposera tout prochainement de la nouvelle Corsa. «Il est clair que le marché suisse se présente mal. On va certainement assister à un déplacement vers des voitures plus petites, plus économiques. Notre Corsa tombe donc à pic dans ce contexte économique morose.» «La Corsa, comme le souligne M. Jean-Claude Villard, responsable des relations publiques, est un enfant devenue grande à l'inté-

rieur! Sans que ses dimensions n'évoluent d'une façon significative, elle a vu son habitabilité augmenter. En tous les cas, elle joue à fond les cartes du confort, de la sécurité et de l'écologie. On peut penser qu'elle devienne désormais une première voiture et non plus seulement un véhicule complémentaire.» Pour Hermann Vermeerbergen, le succès d'Opel remonte au milieu des années 80. «C'est là que nos produits ont véritablement changé. Ils sont devenus plus jeunes, avec des moteurs plus puissants. La Vectra en est le meilleur exemple. L'image s'est améliorée, ainsi que le rapport qualité/prix. Et comme nous améliorons nos modèles sans changer de philosophie, nous sommes très optimistes pour l'avenir.» On le dit au football: ne changez pas une équipe qui gagne!

LE MARCHÉ DU LUXE

Les vaches maigres

Si le marché automobile suisse est enrhumé, le segment des voitures de luxe est carrément malade! Et pourtant les marques ne baissent pas les bras et continuent à offrir des produits de plus en plus chers.

En 1992, Mercedes a vendu 7059 voitures, contre 9488 en 91. Une baisse de 23% environ! C'est la plus grosse chute jamais enregistrée par ce constructeur en Suisse. En fait, il semble même que ce soit la première! «Il est bien clair que la situation économique a joué un rôle majeur. La récession est là, il n'y a plus de marché pour le haut de gamme, constate M. Knecht. Et pourtant ce n'est pas en raison du manque d'argent. Nous pensons plutôt qu'un chef d'entreprise qui vient de licencier 50 personnes ne peut pas se permettre de venir à l'usine avec sa nouvelle Classe S. Même s'il en a les moyens.»

Mercedes a également souffert du manque de nouveauté. «Après dix ans de bons et loyaux services, nous allons présenter la Classe C, la remplaçante de la 190. Elle sera commercialisée en

Suisse dès le mois de juin et présentée officiellement au Salon de Frankfurt.» Lors du Salon de Frankfurt, Mercedes présentera également une étude d'une city-car: «Nous y arrivons gentiment, à cette petite voiture. Nous descendons dans la gamme, mais avec prudence.

Nous voulons profiter de notre image, sans la détériorer.»

Chez BMW, la perte en volume s'est montée à 8,9%, avec 10 633 voitures vendues en 1992. «Mais comme nous vendons seulement dans le haut de gamme, et que l'ensemble de ce segment a perdu plus que nous, nous avons amélioré notre part de marché.» Pour M. Hess, les clients retardent simplement leur investissement: «Ils ont de l'argent mais ne peuvent pas le dépenser actuellement.»

«En ce qui concerne la gestion de BMW Suisse, nous avons pris des mesures avant la crise, en diminuant notamment le personnel, grâce aux départs naturels. Si bien qu'en vendant moins de voitures, nous avons quand même augmenté notre chiffre d'affaires et notre bénéfice. Comme quoi

on peut s'en sortir avec un management sérieux.»

Les Anglaises trinquent

Jaguar a perdu de son éclat. De 460 en 91, le nombre de voitures vendues en 1992 est passé à 330. Une perte approximative de 30%. Inquiétant. «En fait, nous n'avons pas perdu beaucoup plus que les autres dans notre segment. Et il ne s'agit pas d'un problème de produit, puisque celui-ci est bien accepté par le client. Même si la XJS a pas mal vieilli. En 93, nous espérons remonter à 420 unités, grâce à la sortie de la Daimler Double Six, ou XJ V12», déclare M. Gross. Objet de culte, la Rolls Royce ne réagit pas aux lois du marché comme ses concurrents du segment luxe. Grâce à une clientèle fidèle et généralement peu touchée par la crise (quoi que!), les ventes sont plutôt stables. En Suisse, en 1992, 46 Rolls ont trouvé propriétaire, contre 53 en 91. «Une baisse qui n'est pas significative, commente M. Keller. Nous avons eu des dépassements de délais de production et nous n'avons pas pu livrer toutes les commandes. Il y aura toujours un marché pour Rolls Royce.»

SBARRO ET SES ELÈVES

Coup de maître

Pour sa première année de travail, l'Espace Sbarro a atteint les objectifs qu'il s'était fixés: former ses élèves et présenter trois études bien distinctes.

Ce créateur de génie qu'est Franco Sbarro vient de réussir un nouveau pari: son école a contribué pendant les 13 derniers mois au développement professionnel des 24 élèves inscrits et à leur épanouissement technique. Aujourd'hui ils disposent d'une formidable expérience, à la fois théorique et pratique. Expérience unique dans le monde de la création automobile. Alessandro Maccolini regrette certainement que l'aventure se termine, mais les règles sont ainsi établies qu'après 13 mois les élèves doivent céder leur place à une sélection de nombreux postulants. «L'aventure a commencé au Salon 92, au cours duquel nous avons défini les trois travaux à élaborer: une voiture électrique, un dreamcar et un restyling de la ZX. Pour le dreamcar, nous avons choisi un schéma peu classique, avec le moteur central avant.» Dans les mois qui ont suivi, les élèves de Franco Sbarro ont surtout planché sur la théorie, sur la recherche

des formes et la définition du cahier des charges. Puis les groupes se sont formés, travaillant à tour de rôle sur les trois concepts. De maquette en prototype, en passant par le montage, chacun des 24 élèves a pu contribuer à la réalisation des trois modèles. «Nous avons pu nous exprimer dans tous les domaines et c'est pourquoi il y a un peu de chacun dans les trois véhicules.»

On peut rêver

Le dreamcar, qui s'appelle Isatis, reste bien entendu la meilleure carte de visite des ateliers Sbarro, se distinguant par quelques originalités techniques: il est notamment conçu avec un double châssis, qui permet de varier la garde au sol. Système pratique qui peut améliorer le confort ou la tenue de route, en fonction de l'option choisie. En outre, le tableau de bord fait appel à un volant orbital, au centre duquel se trouvent les instruments principaux: moderne et esthétique. Comme il l'a toujours fait, Franco Sbarro a fait appel à des éléments de la série; c'est ainsi que le moteur vient de chez BMW: il s'agit du V12 de 6 litres, dans sa version originale.



Franco Sbarro: l'avocat du futur et ses élèves.

BARCLAY FASCINATION CARS

Magique can-am

Chaque année, Barclay présente son show de véhicules extraordinaires, le Barclay Fascination Cars. Cette année, c'est l'ancienne série sportive américaine can-am qui est à l'honneur.

Des monstres de 800 CV, au look dantesque et aux performances surréalistes. Voilà les can-am, voitures qui réunissent quelques-uns des plus grands noms du sport automobile jusqu'au début des années 70. Puis, avec la venue de Porsche et de son monstre turbo-compressé (1100 CV!), les règlements évoluèrent et la série courut à sa perte. C'est bien dommage, car les champions de F1 adoraient se produire au volant de ces engins pratiquement inconduisibles, car trop puissants. A Genève, vous verrez deux McLaren, une Ferrari, une Lola, une March, une Shadow et la fameuse Porsche que le regretté Mark Donohue conduisit au titre en 1973. Récemment, les collectionneurs se sont mis à s'intéresser à ces voitures de

course. Les cotes ont grimpé. Ce qui n'empêche pas certains passionnés de se produire au volant de leur bolide, lors de courses commémoratives ou de réunions de véhicules historiques. Avec leur gros moteurs bourrés de chevaux, les sensations sont au rendez-vous. Dommage que l'on ne puisse pas les faire tourner dans le hall d'exposition!

Pages réalisées par:

- Daniel BACHMANN
- Pierre-Alain BRENZIKOFER
- Jacques HOURIET
- Aldo-H. RUSTICHELLI

Maquette:

François ALLANOU

Photos:

Roland KOELLA

L'OFFRE DE QUALITÉ.

BON GRATUITEMENT 1 paire de saucisses Bell

lors d'un achat dès Fr. 15.-

Valable du 8 au 20 mars 1993 contre remise de ce bon dans les succursales Bell, Bachmann, Kauffmann, Kuhn et Lobsiger.



3-11538

GARANTI MEILLEUR.

OFFRES D'EMPLOI



La Chaux-de-Fonds

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution avec siège à La Chaux-de-Fonds, et forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement.

Pour y faire face, nous recherchons activement une

VENDEUSE CHARCUTERIE À TEMPS COMPLET pour notre boucherie du SUPER CENTRE COOP VILLE de LA CHAUX-DE-FONDS

Date d'entrée: 1er avril 1993 ou à convenir.

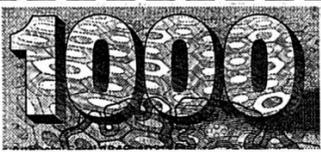
Nous offrons d'excellentes conditions salariales et sociales, de nombreuses couvertures d'assurance, 5 semaines de vacances par année (6 semaines dès 50 ans).

Nous attachons une importance particulière à la formation de notre personnel et au développement individuel.

En cas d'intérêt, vous voudrez bien prendre contact avec
COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Département personnel/Formation,
☎ 039/254 111.

132-12081

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

IMMOBILIER

A louer pour date à convenir,
Paix 145-147
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS 3 PIÈCES

Pour tous renseignements:
☎ 038/24 22 45.

28-152

A louer
La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 47

Appartements 4 pièces

Pour tous renseignements:
☎ 038/24 22 45

28-152

GASTRONOMIE

Chalet Heimelig

Fondue au fromage Fr. 16.-
Poulet aux morilles, pommes allumettes maison et salade Fr. 25.-
Mont-Cornu 67 - ☎ 039/28 33 50
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12968

Feu: 118

IMMOBILIER

A vendre à Fontainemelon sur plans (finitions au gré du preneur), dans petit immeuble magnifiques appartements

3 1/2 pièces en duplex Fr. 298 000.-
4 1/2 pièces avec jardin Fr. 395 000.-
Pour tous renseignements:
☎ 038/53 40 40

132-12915

A vendre à La Chaux-de-Fonds locatif 20 appartements Rendement 8,8% ☎ 038/31 24 31

Pour tous vos débarras, appartements, caves, etc. ☎ 039/23 39 71

470-101620

PARTICULIER

échangerait son logement avec garage situé au Point-du-Jour, contre villa à La Chaux-de-Fonds ou environs. Paiement d'une soule envisageable. Ecrire sous chiffres P 132-736794 à Publicitas, case postale 2054, 2301 La Chaux-de-Fonds 2.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
76 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A louer à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er mai 1993.

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

salon avec cheminée, cuisine agencée, proche du centre ville, par ascenseur.
☎ 038/24 77 40.

28-40

A louer à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX

420 ou 530 m² (ou fractionnés) à l'ouest de la ville. Locaux neufs, bien éclairés, Ateliers et bureaux. Pour tout renseignement: ☎ 039/26 92 92

132-12283

FINANCE

PRÊTS PERSONNELS
Mensualités attractives

HYPOTHÈQUES (SUISSE):
TAUX: 6,5% fixe 3-4 ans
HYPOTHÈQUES (FRANCE):
TAUX: 7%

18-2524/4x4

AB FINANCES Tél. 022 / 738 30 42

DIVERS

Jost VITRERIE
039 / 26 40 77
132-12108

TRAITEMENT DE CHARPENTES
C. Rohrbach
Brot-Dessous
☎ 038/45 14 07

28-1238

La lunette qui souligne votre personnalité
maître opticien
diplôme fédéral
von gunten
Av. L.-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

FRANÇOISE Médium

23 ans d'expérience, vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 21.

22-885/4x4

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel

28-1356

Police-secours:
117

JUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Congélateurs-armoires

Tous les modèles, toutes les marques, toutes les dimensions et normes. Nous éliminons votre ancien appareil en respectant l'environnement!

Philips AFB 951
Congélateur à faible consommation d'énergie d'une contenance de 163 l. Modèle super-économique. H 123/L 66/P 66 cm. Location 37.-/m.*

795.-

Electrolux EU 1040 T
Congélateur-armoire. Contenance 76 l. 1,04 kWh/24 h. H 85/L 50/P 60 cm. Location 22.-/m.*

399.-

Congélateurs-bahuts

Novamatic GT 140
125 l. H 85/L 55/P 63 cm. Location 20.-/m.*

399.-

• Différents modèles de 181 à 364 litres

• Durée de loc. min. 6 m.* / droit d'achat
• Toutes les marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37

05-2569-110/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Commerce spécialisé à La Chaux-de-Fonds cherche un

CHAUFFEUR-LIVREUR

- bonne présentation;
- aimant les contacts avec la clientèle;
- honnête, sérieux et responsable;
- disponible.

Des dispositions commerciales seraient un avantage.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Nous offrons:
- une structure solide et efficace;
- un travail varié et agréable.

Veuillez adresser vos offres avec curriculum vitae et photo sous chiffres S 132-736714 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Nous cherchons pour poste fixe une

SECRÉTAIRE à mi-temps

- bonnes connaissances d'allemand
- facturation
- contacts clients
- expérience exigée

Séverine Guenat attend votre appel.

ADIA

☎ 039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

132-12610

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A vendre

spacieuse villa de 6 pièces

de construction récente. Situation ensoleillée en bordure de ville. Jardin aménagé de 970 m², garages.

Cette villa peut éventuellement être louée.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres T 132-736829 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

343

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

»Au début, elle suivait son champion de tennis dans ses déplacements, elle a failli y passer auprès d'Howard. J'ai manqué de peu sa mort. Si elle n'avait pas été en retard... Je la consolais, je la soutenais dans l'épreuve en maudissant l'assassin qui l'avait ratée; plus je la haïssais, plus je me montrais affectueux. Elle avait peur pour son autonomie et, pour résister à l'adversité et sur-

tout à ce qu'elle imaginait mon emprise, elle décida de devenir un bâtisseur d'univers, le sien. Elle avait des ambitions démesurées, elle avait décidé de sauver la faune en Afrique et de casser le marché international de l'ivoire naturel avec un ivoire synthétique d'une qualité infiniment supérieure à ce que l'on vend actuellement. Angie Ferguson avait tout le courage des pionniers américains, et l'instinct d'organisation des Allemands, la précision, le don d'encadrer ses subordonnés, le courage. Elle m'a appelé pour me raconter votre première rencontre chez Hart.

«Sean, m'a-t-elle dit, vous qui m'aimez tellement, vous qui êtes si désespéré parce que je ne trouve pas l'homme qui me convient, je vous annonce la nouvelle, j'ai rencontré quelqu'un qui me plaît et qui vous plaira aussi. Il est européen, ingé-

nier chimiste, et aime passionnément l'Amérique!»

» Je n'aimais pas l'idée d'un type du métier, un de plus à mettre le nez dans mes affaires! Je voulais la dissuader de l'aventure:

«Angie, un nouveau mariage? Si ce Français vous plaît et que vous voulez le garder ici, engagez-le... - Sean darling, m'a-t-elle dit, je suis si pressée de vivre, de créer mon monde, il a l'air un peu perdu, plus tard il pourrait s'habituer à l'idée de vivre avec moi en Afrique.»

»Elle parlait d'éloignement de Los Angeles. Parfait, je soutenais alors l'idée d'un mariage. Elle voulait partir avec vous pour l'Afrique, j'aurais pu être débarrassé d'Angie, vous deveniez donc un allié. L'os dans l'affaire était votre sale comportement. J'espérais qu'elle avait déniché un chasseur de dot, un fainéant qui vou-

drait se faire entretenir soit en Amérique, soit en Afrique, mais non, vous étiez le prire des arrivistes, vous vouliez prouver vos qualités. Un type indiscutablement plein de talent, amoureux de la Compagnie, la poisse. Il fallait que je vous persuade de partir avec Angie. Vous m'avez fait l'immense cadeau de la tuer...

Je ne pouvais détacher mes yeux des photos en gros plan d'Angie, ses lèvres semblaient moduler les phrases que j'entendais. En écoutant Sean, je m'approchai de ces photostableaux, je levai la main pour toucher de gigantesques lèvres, de gigantesques joues, j'arrivais à peine à les effleurer. La pièce était haute, et les photos des fresques créées par un obsédé des traits, des souvenirs et de la vengeance: Sean Sanders.

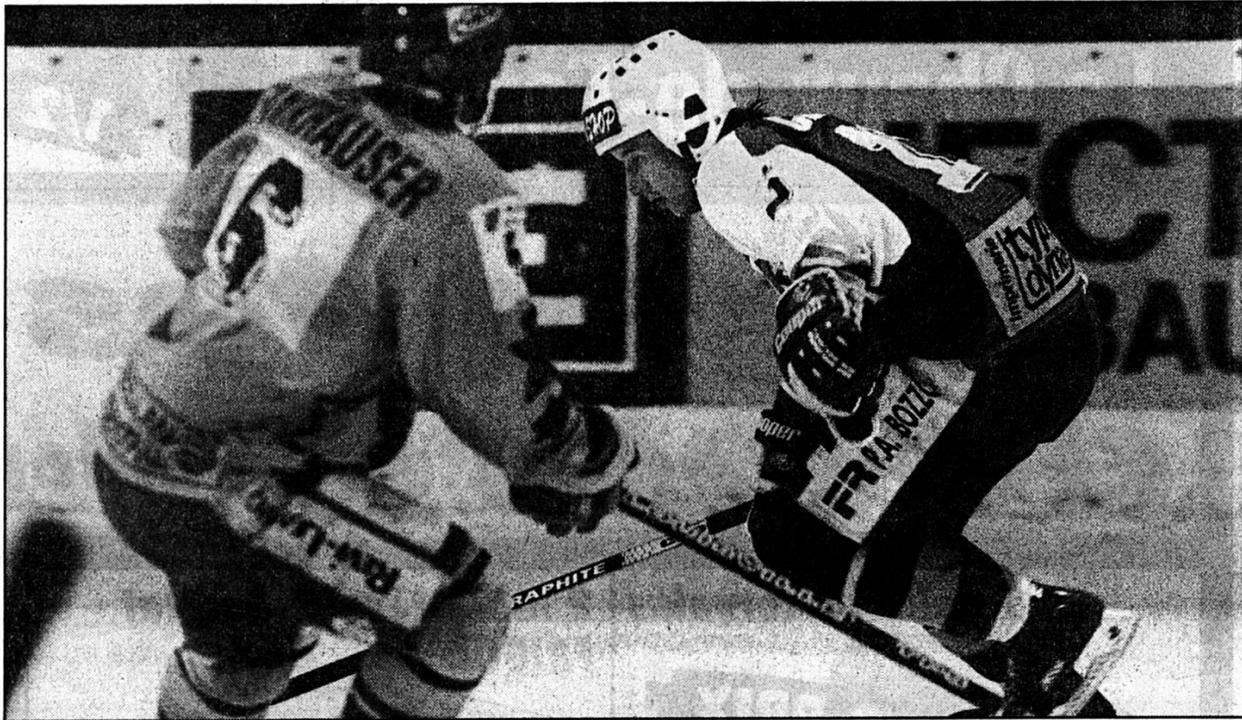
(A suivre)

Hockey sur glace - Première ligue: match sans histoire à Langenthal

Le HCC boit la tasse

● LANGENTHAL - LA CHX-DE-FDS 8-3 (2-2 3-0 3-1)

Gloup... Le HCC a bu la tasse hier au soir, et jusqu'à la lie. Face à une formation de Langenthal qui ne s'attendait sans doute pas à pareille fête, Riccardo Fuhrer et les siens ont très vite été dépassés par les événements, encaissant au passage une sévère correction. 8-3, le score parle de lui-même, qui ne laisse pas la moindre place au doute. Le pire dans tout cela, c'est que les pensionnaires des Mélézes ne pourront même pas crier à l'injustice dans la mesure où les Bernois n'ont absolument rien volé. Gloup...



Chappuis - Fankhauser

Echec aux attaquants chauds-de-fonniers. Il s'agira d'oublier jusqu'à demain...

(Impar-Galley)

Langenthal
Jean-François BERDAT

Incroyable, mais - hélas - vrai. Dans l'enceinte du Schorten, le HCC n'aura fait illusion que l'espace de vingt minutes. Un laps de temps qui a tout de même engendré les pires craintes dans le camp chauds-de-fonnier. En effet, quand bien même la première période s'était achevée

sur un verdict de parité, certains éléments ne trompaient pas, qui laissaient plutôt mal augurer de la suite de la soirée.

Car si Oppliger avait d'emblée fait mouche, car si encore J.-D. Vuille, profitant au passage d'une «énorme» erreur défensive bernoise, avait rétabli la parité, le HCC était bel et bien apparu à côté de son sujet. Et la suite n'allait pas tarder à confirmer ce sentiment.

QUELQUES SUEURS FROIDES

La période intermédiaire à peine engagée, les Bernois allaient ainsi reprendre les devants. Définitivement, déjà. Certes, les gens des Mélézes ne baissaient pas les bras, qui tentaient par tous les moyens de s'opposer à une équipe qui réussissait tout ou presque de ce qu'elle entreprenait. Et là où les Schenk, Maurer et autres Bärtschi se montraient terriblement dangereux, Zbinden, G. Rohrbach et tous les autres parvenaient tout juste à provoquer quelques sueurs froides dans le dos de leurs adversaires.

Indécis, essentiellement de par la maladresse de certains Bernois, le match allait pourtant définitivement basculer aux abords de la seconde sirène, quand Beutler et H. Bärtschi

creusaient irrémédiablement l'écart. La cause était dès lors entendue et les gens du lieu allaient s'appliquer à soigner l'addition, se relançant par là même dans la course à la promotion.

DÉFENSE AUX ABOIS

Comment le HCC en est-il arrivé là? Si Schnegg n'a pas eu son rayonnement coutumier - la responsabilité du portier chauds-de-fonnier est engagée sur deux voire trois réussites bernoises - force est de constater qu'il a été très mal soutenu par une défense constamment aux abois qui avait perdu pour la circonstance l'intransigence démontrée face à GE Servette. Comme les attaquants n'ont pas particulièrement brillé dans l'accomplissement de leur tâche défensive, il n'en fallait pas plus pour précipiter l'ensemble dans un inquiétant naufrage.

Pour le HCC, les années se suivent et se ressemblent étrangement. On se souvient en effet qu'il y a douze mois de cela, le tour final avait été fort mal emmanché du côté de Langnau. Quand bien même comparaison n'est pas raison, osons espérer que celle-ci s'arrêtera là pour une équipe qui n'a assurément pas évolué sur sa valeur hier au soir.

Les faits sont pourtant là, qui n'autorisent plus le moindre faux pas. Et la prochaine échéance se profile déjà, qui a nom Grasshopper, hôte demain soir des Mélézes. C'est donc dire que le temps presse pour Riccardo Fuhrer et les siens, qui ne disposent guère que de vingt-quatre heures pour gommer toutes les lacunes qui sont apparues dans la campagne bernoise. A ce propos, le passé récent parle en la faveur d'une équipe qui, alors qu'elle était apparue au «bout du rouleau» à Sierre, avait re-

trouvé toutes ses facultés trois jours plus tard, pour porter l'estocade.

Battu hier à Langenthal, le HCC demeure bel et bien dans la course à la LNB. A la condition toutefois d'oublier jusqu'à la dernière goutte de cette tasse consommée à contre-cœur sur la glace bernoise. Il est vrai que ce breuvage était si indigeste que les Chauds-de-Fonniers ne devraient pas avoir trop de peine à l'éliminer. Totalement. Un succès sur Grasshopper passe par là... J.-F. B.

Schoren: 2401 spectateurs.
Arbitres: MM. Kovarik, Giger et Ehmke.
Buts: 2e Oppliger (Ott) 0-1. 5e Maurer (P. Müller) 1-1. 8e Schenk (Wyss) 2-1. 18e J.-D. Vuille 2-2. 22e Weber (Schenk, Villiger) 3-2. 38e Beutler (à 4 contre 4) 4-2. 40e H. Bärtschi (Wyss, à 5 contre 4) 5-2. 41e Schenk (Weber) 6-2. 47e Maurer (P. Müller) 7-2. 48e Schenk (Schaub) 8-2. 60e Zbinden (Murisier, Fuhrer, à 5 contre 4) 8-3.
Pénalités: 7 x 2' contre Langenthal, 6 x 2' plus 10' (D. Rohrbach) contre La Chaux-de-Fonds.

Langenthal: Wäfler; Wyss, Kühni; Blauenstein, Schaub; Fankhauser, Blaser; O. Müller, H. Bärtschi, R. Bärtschi; Schenk, Weber, Beutler; Maurer, P. Müller, Villiger.
La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Murisier, Baume; Ott, D. Rohrbach; Vuillemin, F. Vuille; Zbinden, Fuhrer, G. Rohrbach; Leimgruber, Oppliger, Laczo; Chappuis, J.-D. Vuille, Rod; Ferrari.
Notes: Langenthal sans Gräni-cher (blessé) ni De Polo (armée); La Chaux-de-Fonds sans Pahud (blessé). Dès la 41e minute, Ferrari prend la place de Chappuis.

Dans les vestiaires, Riccardo Fuhrer refusait de céder à la panique. Mais le boss était dubitatif

«Je dois tirer des conclusions»

On a entendu pas mal de quolibets dans les vestiaires chauds-de-fonniers. En dehors aussi. «Tu les as vus patiner?» «L'histoire se répète. Comme l'année passée à Langnau, comme il y a deux ans, comme il y a trois ans...» Un ange passe. Un joueur ouvre le bec: «Nous avons été nuls!» Brrr! Terré dans son coin, Riccardo Fuhrer ne cédait pas à la panique. «Il n'y a pas lieu de parler de crise, coupait le Bernois. Reste qu'après pareil échec, je dois tirer des conclusions. C'est le boulot d'un entraîneur.»

Langenthal
Gérard STEGMÜLLER

Marc Monnat résumait parfaitement la situation: «Ce soir, ce

n'est pas le machiniste qui a failli à son boulot, mais tout le navire.»

Avec son humour qui le caractérise, le président du HCC ne broyait pas du noir après une défaite qui a stoppé net une équipe qui a eu le défaut de croire trop vite que l'Eldorado, c'était la porte à côté.

REPARTIR À ZÉRO

«J'ai peut-être commis une erreur en montrant aux joueurs la vidéo du match Langenthal - Berthoud. Ce soir là, Langenthal ne s'est pas montré sous son meilleur visage. Tout comme l'autre jour contre Grasshopper. Mais moi, je savais que cette formation était bien meilleure que cela» glissait Fuhrer.

Sans chercher des excuses - d'ailleurs, il ne les aurait pas trouvées! - le stratège des Mé-

lèzes regrettait les dix minutes de méconduite éclopées par Daniel Rohrbach. «Nous manquons déjà d'arrière, se lamentait-il. Cette sortie a déstabilisé l'équipe.»

«A 4-2, les gars n'ont plus du tout respecté les consignes. Chacun y est allé de son petit numéro. Notre force, c'est le collectif, tout le monde le sait. L'exploit individuel, ce n'est pas notre tasse de thé. Et au lieu de jouer simple, nous avons compliqué le jeu. De plus, l'adversaire ne nous a pas laissé le moindre espace. Nous avons manqué de vitesse d'exécution. Comment voulez-vous gagner un match en perdant tous les duels?»

Entre deux coups de serviette, Fuhrer demeurait dubitatif. «D'accord, notre défense n'a pas évolué à son vrai niveau. Tout comme celui-ci, celui-là...

Je me refuse à critiquer tel ou tel joueur. Tout le monde a mal joué et tous les gars le savent.

C'est à moi maintenant de redonner vie au groupe d'ici à demain. J'avoue qu'un tel revers est inquiétant. Mais demain soir, les trois équipes auront toutes les trois deux points. Et on repartira ainsi à zéro.»

Et demain est un autre jour...

SCHWARZ: «ON A GAGNÉ SANS PUCK»

Pour sa part, Ueli Schwarz, entraîneur de Langenthal, se félicitait bien évidemment de la performance des siens. «Nous avons réussi ce soir ce que nous avons manqué à Küsnacht, relevait-il. Mon équipe a joué de façon très compacte et homogène pendant tout le match. En fait, on a gagné sans le puck, en

neutralisant parfaitement notre adversaire avant de partir en contre-attaque. C'est de cette manière qu'il faut jouer face aux Chauds-de-Fonniers, car si nous les avions laissés faire, nous n'aurions eu aucune chance. On l'a bien vu dans les cinq dernières minutes du premier tiers-temps lorsque, pour la seule fois du match, nous avons desserré l'étreinte.

«Maintenant, il s'agit pour nous de ne pas céder à l'euphorie. Nous avons simplement remis les compteurs à zéro. Tout reste à faire.»

Le mot de la fin à Riccardo Fuhrer: «Si je dois faire aujourd'hui un entraînement en fonction des erreurs que nous avons commises hier soir, la séance va durer dix heures!»

Et toc!

G.S.

Il y a un an -

Le HCC entame mal le tour final de promotion en LNB, qui s'incline 6-2 (3-0 2-2 1-0) sur la glace de Langnau, cela devant 5380 (!) spectateurs. Jean-Luc Rod et Patrice Niederhauser se font les auteurs des deux buts chauds-de-fonniers. (Imp)

Hockey sur glace

Cinq buts en quatre minutes

Tramelan a parfaitement négocié l'obstacle représenté par Monthey dans la course à la première ligue. Les Tramelots, qui se sont imposés 10-4, ont fait le break en quatre minutes en scurant à... cinq reprises.

Page 13

Cyclisme

Ca s'annonce bien!



L'édition 1993 du Tour de Romandie, qui fera halte au Locle et à La Chaux-de-Fonds, s'annonce bien! Outre le vainqueur de l'an dernier Andy Hampsten (photo Keystone), on retrouvera en effet plusieurs stars mondiales sur les routes romandes.

Page 14

Cyclisme

Zülle tient bon

Le Suisse Alex Zülle est toujours maillot blanc de Paris - Nice. Lui et ses coéquipiers de ONCE ont en effet remporté le contre-la-montre par équipes disputé hier à Roanne.

Page 14

Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

12 litres de jus de pomme dilué

1/2 PRIX

12 x 1 litre
6.90 + Dépôt
au lieu de 13.80 + Dépôt

Côtelettes de porc **seulement 9.90** kg
au lieu de 15.-

1 paire de cervelas

1/2 PRIX

2 x 100 g
1.95
au lieu de 1.90

2 tablettes de chocolat FRIGOR

2 x 100 g
2.40
au lieu de 3.40

Fr. 1.- MOINS CHER!

Mille-feuilles

3 POUR 2

2.60
au lieu de 3.90

Vitamin GOLDEN RICE

PRIX FOU

1 kg
1.20
au lieu de 1.95

Oranges SANGUINELLI

kg
1.20

GOLDEN DELICIOUS
Classe I

Sac 2,5 kg
3.90
seulement
au lieu de 6.80

Emmental ou Gruyère

100 g
1.50
seulement
au lieu de 2.10

Tipico Caffè Italiano INDOR

En grains ou moulu VAC
Paquet 500 g
4.50
au lieu de 6.50

Lessive complète JUMBO

BOX JUMBO GÉANT

8 kg
11.90
au lieu de 16.90

10 bouteilles de bière CARDINAL

PRIX SENSATIONNEL!

Carton 10 x 33 cl
5.90
seulement
au lieu de 8.50

6 bouteilles de RIO JANO
Vin rouge espagnol

1/2 PRIX

Carton 6 x 75 cl
14.70
au lieu de 29.40

COULEURS PRINTANNIÈRES

Primevères
Diverses couleurs.

Pièce
1.50
seulement

Filets de truite saumonée **19.-** kg
au lieu de 26.-

POISSON FRAIS

Les actions alimentaires de la publicité JUMBO sont valables jusqu'au samedi de la semaine en cours. Afin que chaque client puisse en profiter, elles ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

Hockey sur glace - Promotion en première ligue: probant succès de Tramelan à Monthey

Cinq buts en quatre minutes

● **MONTHEY - TRAMELAN 4-10**
(1-3 1-2 2-5)

Partant de la certitude que trois des quatre équipes participant à cette poule d'ascension en première ligue seront promues, Monthey pouvait envisager la rencontre d'hier soir sans trop de soucis. Du côté de Tramelan par contre, il s'agissait d'un véritable quitte ou double.

geants tramelots avaient décidé de reconduire l'équipe qui, jeudi dernier, avait mis le même adversaire valaisan sous l'éteignoir.

LE TOURNANT

La partie s'est jouée entre la fin du deuxième tiers temps et le début du troisième, en un peu plus de quatre minutes. Tramelan a alors littéralement terrassé son adversaire, en obligeant le gardien Vouillot à cinq courbettes successives. La première ligne tramelote, auteur de ces cinq réussites, a fait voler en éclats le système défensif montheyens, alors que, revenus à une longueur des hommes de Jean Helfer, les Chablaisiens pouvaient espérer renverser la vapeur.

Ces moments complètement échevelés ayant laissé l'équipe de l'entraîneur joueur Favrod pantelante, la partie sombra gentiment. Tramelan tenait une

Convaincus de cette obligation de gagner à tout prix, les diri-



R. Kaufmann et Voirol

Tramelan a bien négocié l'obstacle valaisan.

(Impar-Galley)

nouvelle fois son os et n'allait pas s'en laisser déposséder.

Cette victoire en terre valaisanne relance les actions de Wirz et de ses coéquipiers. Il ne manque plus grand-chose, en fait, pour voir évoluer le team des Lovières en première ligue la saison prochaine. Le match contre le voisin imérien pourrait, jeudi déjà, signifier la consécration. (pc)

CLASSEMENT

1. Octodure	4	2	1	1	21-18	5
2. Tramelan	4	2	0	2	22-15	4
3. Monthey	4	2	0	2	21-24	4
4. St-Imier	4	1	1	2	12-19	3

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 11 mars. 20 h: Tramelan - Saint-Imier. **20 h 15:** Monthey - Octodure.

AVEC LES SANS-GRADE

PROMOTION/RELEGATION 3e-4e LIGUE, GROUPE 1

Hier soir
Laufon - Pts-Martel 4-5

CLASSEMENT

1. Reconville	3	2	0	1	11-9	4
2. Pts-Martel	3	2	0	1	9-9	4
3. Laufon	4	1	0	3	13-15	2

TV-SPORTS

TSI (chaîne sportive)

17.55 Handball. CM:

France - Suisse.

20.30 Patinage artistique. CM:

libre couples.

TSI

14.30 Sport.

RAI

15.30 Cyclisme.

23.15 Mercoledì sport.

ARD

24.00 Handball. CM:

Allemagne - Danemark.

EUROSPORT

09.00 Biathlon.

10.00 Patinage artistique.

12.00 Ski de fond.

12.40 Basketball.

14.00 Patinage artistique.

16.30 Ski nordique.

18.00 Handball.

19.15 Patinage artistique.

22.30 Handball.

24.00 Boxe.

PMUR

Hier à Maisons-Laffitte
Prix RTL (non partant: 17)

Tiercé: 1 - 10 - 7

Quarté+: 1 - 10 - 7 - 16

Quinté+: 1 - 10 - 7 - 16 - 4

Rapports pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre:

284,00 fr.

Dans un ordre différent:

56,80 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

2183,70 fr.

Dans un ordre différent:

271,90 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

12,70 fr.

Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre:

7253,40 fr.

Dans un ordre différent:

441,00 fr.

Bonus 4: 88,20 fr.

Bonus 3: 9,20 fr.

BRÈVES

Patinage artistique
Suisse neuvièmes

Aux championnats du monde de Prague, les Russes Maia Usova et Alexandre Zhulin ont pris la tête du classement de danse sur glace après les imposés. En couple, au terme du programme technique, les Canadiens Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler mènent le bal, les Suisses Leslie et Cédric Monod étant pointés au neuvième rang.

Football

Dos à dos

La première demi-finale aller de la Coupe d'Italie entre Torino et Juventus s'est soldée par un match nul 1-1 (0-0).

LNA, demi-finales pour le titre: FR Gottéron fait le break à Ambri-Piotta

Bykov dans le deuxième tiers

● **AMBRI-PIOTTA - FR GOTTÉRON 2-6**
(1-2 0-2 1-2)

Valascia: 7120 spectateurs.

Arbitre: M. Bertolotti.

Buts: 13e Balmer (Bykov, Khomutov, à 4 contre 4) 0-1. 15e Martinjuk (à 5 contre 4) 1-1. 18e Balmer (à 5 contre 4) 1-2. 31e Bykov (Maurer) 1-3. 37e Bykov (Silver, Brodmann) 1-4. 47e Rottaris (Brasey) 1-5. 58e Léchienne (Peter Jaks) 2-5. 60e Princi (Schaller, Khomutov, à 5 contre 4) 2-6.

Pénalités: 7 x 2' contre Ambri-Piotta, 8 x 2' contre FR Gottéron.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Muller, Tschumi; F. Celio, Riva; B. Celio, Gianini; Fischer, Martinjuk, Robert; Peter Jaks, N. Celio, Fair; Dorofejev, Léchienne, Viganò; Wittmann.

FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Balmer; Princi, Bobillier; Descloux, Brasey; Khomutov, Bykov, Schaller; Leuenberger, Raymond, Maurer; Silver, Rottaris, Brodmann; Gauch.

Notes: tir sur le poteau de Brodmann (37e).

FR Gottéron mène 2-0 dans la série (best of five).

● **LUGANO - KLOTEN 2-2**
a.p. (0-1 2-0 0-1 0-0),
1-2 aux tirs au but.

Resega: 6320 spectateurs.

Arbitre: M. Moreno.

Buts: 16e Hollenstein (Eldbrink, à 5 contre 4) 0-1. 33e Howald (Larionov, Masy) 1-1. 38e Propp (Larionov) 2-1. 59e Hollenstein (Johansson) 2-2.

Tirs au but: Propp (arrêt de Pavoni), Wäger (arrêt de Wahl), Howald 1-0, Johansson 1-1, Eberle (arrêt de Pavoni), Schal-

genhauf 1-2, Larionov (arrêt de Pavoni), Hollenstein (arrêt de Wahl), Lüthi (tir sur le poteau). Pénalités: 4 x 2' contre Lugano, 6 x 2' plus 10' (Hoffmann) contre Kloten.

Lugano: Wahl; Bertaglia, Sutter; Leuenberger, Masy; Honnegger; Aeschlimann, Lüthi, Eberle; Howald, Larionov, Propp, Eggimann, Rötheli, Walder; Bourquin.

Kloten: Pavoni; D. Sigg, Eldbrink; Bruderer, Klöti; R. Sigg, Mazzoleni; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlagenhaut, Ochsner, Celio; Erni, Meier, Hoffmann.

Notes: blessés, Eggimann (6e) et Masy (40e) quittent la glace.

1-1 dans la série (best of five).

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 11 mars. 20 h: FR Gottéron - Ambri-Piotta et Kloten - Lugano.

Basketball - LNA, tour final: Union NE perd

A la dernière seconde!

● **UNION NE - PULLY 89-90**
(39-46)

Aïe! Hier soir, Union NE a perdu un match à quatre points de combien important contre Pully, s'inclinant sur un panier de Brown inscrit à... la dernière seconde.

On résume: Pully a d'emblée pris les opérations en main, s'adjuant assez vite un écart de cinq points, puis de dix. Et ce n'est qu'au prix d'un sursaut bénéfique qu'Union NE put raccourcir la distance avant la pause.

INTENSE

L'équipe de Milan Mrkonjic entama la seconde période bien déterminée à gommer ce déficit... ce qu'elle fit en moins de quatre minutes. S'ensuivit alors un chassé-croisé incessant, aucune équipe n'allant s'échapper de plus de quatre points.

La dernière minute fut d'une intensité folle. On crut bien qu'Union NE avait fait le plus

dur lorsque Margot donna l'avantage à se couler à treize secondes de la fin (89-88). Mais Gary Lawrence demanda un temps mort, et Pully sut conserver le calme nécessaire pour ne tirer qu'au dernier moment.

Brown, dans une position impossible - et pourtant... - arma un shoot plat qui fit mouche. Et la deuxième place d'Union NE de s'éloigner...

Salle omnisports: 850 spectateurs.

Arbitres: MM. Galley et Salicio.

Union NE: Tovornik (34), Huber (10), Paddock (15), Margot (25), Gojanovic (5), Isotta, Siviero.

Pully: Lopez (3), Brown (15), Schaller (9), Lenggenhager (18), Girod (6), Russel (39). (Imp)

CLASSEMENT

LNA, tour final: 1. Bellinzone 7-28. 2. Pully 8-20 (+ 48). 3. Union NE 8-20 (- 15). 4. FR Olympic 7-20. 5. Lugano 7-12. 6. Monthey 7-12.

Volleyball - LNA: TGV-87 en lice ce soir

Finir en beauté

Le dernier match de TGV-87 à domicile se déroulera ce soir (20 h) à La Marelle. Cette partie sera la seconde comptant pour les play-off pour la cinquième place. La première a été remportée de haute lutte par Chênois samedi passé et il est probable que ce soir le spectacle sera à nouveau relevé.

«Comme samedi passé, il faut que les joueurs laissent leurs complexes aux vestiaires et nous pourrions ainsi offrir un dernier match intéressant à nos supporters» espère François Friedli, le vice-président et futur responsable technique de TGV-87.

Le dirigeant indique en plus qu'il n'y a rien de nouveau concernant la prochaine saison. Alors, en attendant, profitez de cette dernière rencontre même si l'enjeu est dérisoire. (Imp)

À L'AFFICHE

Ce soir

LNA

(play-off pour la cinquième place au meilleur des trois matches)

20.00 TGV-87 - Chênois

TGV-87 mène 1-0.

Cyclisme - Tour de Romandie: Claude Jacquat a dévoilé les grandes lignes de la 47e édition

Ça s'annonce bien!

Jacquat catégorique - Jean-Claude Jacquat à propos de l'éventuelle union entre l'UCS et la SRB: «Je n'y suis pas opposé. Mais à une condition: qu'on ne me parle plus de Herbert Notter, actuel président de la SRB. Cet homme a trahi des coureurs (réd: le procès, où Claude Jacquat comparaitra comme témoin, est agendé au 21 avril), et j'aime trop le cyclisme pour admettre qu'une telle personne s'en occupe.» Et pan! (rt)

Handball

Le HBC étouffé

● AARBERG - LA CHAUX-DE-FONDS 21-11 (8-8)

Lundi soir à Macolin, l'équipe masculine du HBC La Chaux-de-Fonds, militant en quatrième ligue, a concédé une large défaite face à Aarberg.

Pourtant, le HBC menait de quatre longueurs après six minutes de jeu. Mais, une fois revenu au score à dix secondes du terme de la première mi-temps, Aarberg étouffa la phalange chaux-de-fonnaire et parvint rapidement à prendre le large.

Il appartient maintenant à l'équipe du HBC de tirer les enseignements de cette contre-performance et de préparer sans tarder la prochaine saison.

La Chaux-de-Fonds: Gy-gax, Camarada (1), Dudan (1), Ehrbar (1), Kuhn (4), Moron (4), Panizza.

(fk, imp)

Ski nordique

Une nocturne, une

Le Giron jurassien en collaboration avec le Ski club de Saignelégier organise, ce soir, une course nocturne ouverte à tous.

Cette épreuve se veut donc populaire et se déroulera sur la piste éclairée du Centre de loisirs de Saignelégier. Le style sera libre et le parcours sera long de 8 kilomètres. Le départ en ligne sera donné à 20 heures et les inscriptions seront prises sur place entre 19 h et 19 h 45. (Imp)

BRÈVE

Voile

Corum troisième

L'équipage de Corum-Saphir a terminé à la troisième place de la première manche du Championnat du monde des 50 pieds, à Monaco. Respectivement deuxième, septième et deuxième des régates, l'équipage skipperé par Pierre Mas a démontré posséder l'un des meilleurs potentiels de la catégorie.

C'est un Claude Jacquat détendu et serein qui a défini, hier à Fribourg, les grandes lignes de la 47e édition de «son» Tour de Romandie (du 4 au 9 mai). Et il y avait de quoi: outre le fait que les finances du TdR incitent à l'optimisme, la majorité des équipes contactées ont répondu à l'invitation des organisateurs de la boucle romande. Au moins quatre des dix premiers du classement FICP devraient ainsi se trouver au départ, le 4 mai prochain à Courtételle. Le tracé de 765,3 km étant - comme de coutume - très sélectif, on risque de ne pas s'ennuyer sur les routes romandes.

Fribourg
Renaud TSCHOUMY

Malgré la période conjoncturelle pour le moins difficile, le Tour de Romandie 1992 a dégagé un bénéfice de près de 12.000

fr, ce qui porte son fonds de réserve à près de 330.000 fr. Et malgré une hausse de 22%, le budget 1993 (1.200.000 fr) est pratiquement couvert.

«Je ne peux que me féliciter de l'engagement des sponsors» se réjouissait Claude Jacquat, avant de souhaiter la bienvenue au PMUR dans le clan des partenaires de la boucle romande.



Et Claude Jacquat d'aborder la participation, le sourire toujours accroché aux lèvres: «Sur vingt-quatre invitations, seules trois équipes (réd: CLAS, Novemail et Mercatori) ont répondu par la négative. Mais il n'y aura pas plus de dix-sept formations au départ.»

Et de préciser qu'un accord verbal avait déjà été conclu avec dix équipes, soit Amore & Vita (Risi), GAN (LeMond, Boyer, Claveyrolat, Simon), GB (Chioccioli, Museeuw), Lotto (Roosen), Mecair (Argentin, Imboden), Motorola (Hampsten, vainqueur l'an dernier), ONCE (Dufaux, Hodge), Telekom (Ampler), Jolly (Lerclercq, Maechler, Konichev) et une équipe fédérale (Jacques et Joce-

lyn Jolidon, voire Pascal Richard si Ariosteia devait ne pas venir en Romandie).

INDURAIN ET CHIAPPUCCI?

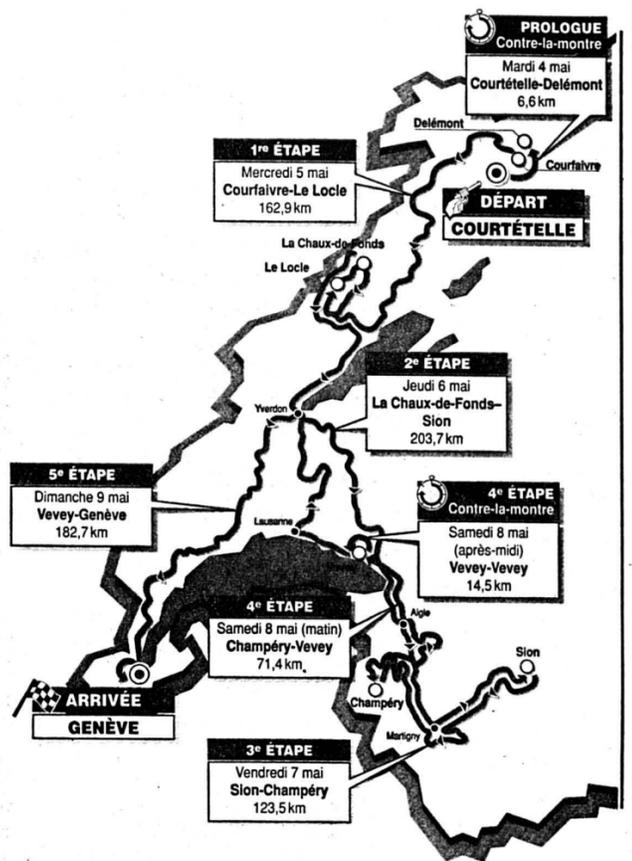
Quant aux stars... «Au moins quatre des dix premiers du classement FICP seront présents, assure Claude Jacquat. La concurrence du Tour DuPont, qui intéresse de moins en moins les coureurs, n'est plus aussi forte que par le passé.»

Des noms? Le boss du TdR a d'abord coupé court à toute question insidieuse... avant de lâcher du lest.

Indurain (deuxième l'an dernier) a toujours dit qu'il avait établi le même programme cette saison qu'en 1992: «S'il l'a dit, on peut imaginer qu'il sera au départ. Je vous laisse le soin de l'imaginer...»

Bugno et Chiappucci ont également annoncé leur intention de participer à la boucle romande: «Ils ne seront en tout cas pas les deux au départ, l'un ayant manifesté son intention de faire une pause». Mais tout indique que «l'autre» pourrait s'appeler Claudio Chiappucci...

Tony Rominger ayant l'obligation de participer au Tour d'Espagne, d'aucuns souhaitent qu'Alex Zülle soit de la partie. «Lui aussi est membre d'une équipe (réd: ONCE) pour qui la Vuelta est un passage obligé. Mais qui sait...?» R.T.



Le tracé du TdR 1993
En passant par Le Locle et La Chaux-de-Fonds...

VC Edelweiss: un pin's

Si la décision devait se faire dans l'étape alpestre Sion - Champéry, voire plus probablement dans le contre-la-montre de Vevey, la première étape (Courfaivre - Le Locle, après une boucle passant par La Chaux-de-Fonds) s'annonce particulièrement intéressante.

Les organisateurs du VC Edelweiss Le Locle, Edouard Simon et Raymond Lanfranchi en tête, ont tout mis en œuvre pour que le TdR, qui n'avait plus fait halte dans les Montagnes neuchâteloises depuis 1988 (prologue à La Chaux-de-Fonds remporté par Tony Rominger), soit dignement reçu.

Un pin's du 75e anniversaire du VC Edelweiss a été conçu pour l'occasion, pin's qui sera vendu au prix de 7 francs. R.T.

LE PARCOURS

Mardi 4 mai: prologue Courtételle - Delémont (7,5 km).

km, via Saint-Imier, Les Pontons, Neuchâtel et La Tourne.

Jeudi 6 mai: deuxième étape, La Chaux-de-Fonds - Sion (203,7 km, via La Sagne, La Tourne et Yverdon).

Vendredi 7 mai: troisième étape, Sion - Champéry (123,5 km, cols des Planches, des Giettes et Pas-de-Morgins).

Samedi 8 mai: quatrième étape. Premier tronçon, Champéry - Vevey (71,4 km). Deuxième tronçon: contre-la-montre individuel à Vevey (14,5 km).

Dimanche 9 mai: cinquième étape, Vevey - Genève (182,7 km).



Mercredi 5 mai: première étape, Courfaivre - Le Locle (162,9

Paris - Nice: ONCE fait fort à Roanne

Zülle tient bon

ONCE a remporté la troisième étape de Paris - Nice, un contre-la-montre par équipes de 33 km. L'équipe espagnole, qui occupe désormais les cinq premières places du classement général avec Zülle, Breukink, Hodge, Jalabert et Diaz Zabala, a devancé de 15" la formation française GAN et de 1'02" Castorama.

Dimanche au col d'Eze, le duel entre les coéquipiers Zülle et Breukink, séparés par une seule et unique seconde vaudra la peine d'être vu.

«Ne croyez pas que Paris - Nice se résumera à la dernière journée, objecte Zülle. Je ne me suis pas occupé un seul instant de ce qui se passera dans le futur, car nous étions concentrés à bloc sur cette épreuve par équi-

pes. Mais il reste six étapes et les battus d'aujourd'hui se devront de tenter quelque chose.»

Le Saint-Gallois a bien failli perdre la «Course au soleil» à quelque trois kilomètres de l'arrivée: «J'étais lancé à fond sur les 12 dents (réd: le plus gros développement), lorsque je suis arrivé dans un trou entre deux rails de chemin de fer. C'est comme si une tonne était tombée sur mon guidon de triathlète, qui a cédé sous le choc. Impossible, dès lors, de forcer...»

Tony Rominger, lui, ne croit plus à une réédition de son succès d'il y a deux ans. «Mes équipiers ont été formidables aujourd'hui. Mais je ne sais pas trop s'ils ont été meilleurs que jamais ou si c'est moi qui ne suis

plus aussi fort» songeait-il, un brin désabusé.

Troisième étape (contre-la-montre par équipes à Roanne, 33 km): 1. ONCE (Breukink, Zülle) 36'16"07 (moy. 54,593 km/h). 2. GAN (Moreau) à 15". 3. Castorama (Jeker, Delion) à 1'02". 4. WordPerfect (Nijdam) à 1'05". 5. CLAS (Rominger, Müller) à 1'08". 6. Novemail (Mottet) à 1'12".

Classement général: 1. Zülle (S) 6 h 48'24". 2. Breukink (Ho) à 1". 3. Hodge (Aus) à 11". 4. Jalabert (Fr) à 12". 5. Diaz Zabala (Esp) à 13". 6. Moreau (Fr) à 16". Puis les autres Suisses: 16. Rominger à 1'13". 17. Jeker m.t. 22. Järman m.t. 33. Runkel à 1'41". 65. Müller à 2'02". 141. Richard à 4'39" (si)

Pascal Richard revit sous le maillot d'Ariosteia

«Je ne suis pas un charlot!»

Il en va toujours ainsi: tout ce qui est neuf est beau. Le propos de Pascal Richard ne surprendra donc personne: «Ariosteia, c'est beau, bien plus beau que Lotus Festina». N'empêche que l'équipe espagnole, inconnue du peloton il y a quatre ans encore, ne se crée plus de sympathie, licence sans procès et débauche sans scrupule. «Seulement, je sais que moi aussi, je passe pour un charlot» maugrée Richard.

Visiblement, les deux années espagnoles lui laisseront toujours un arrière-goût d'amertume. «Pour l'instant, j'en veux au monde cycliste entier. Mais, si l'UCI n'a pas levé le petit doigt pour faire respecter le bon droit, Claude Jacquat s'est engagé pour moi à titre tout à fait personnel, ce dont je lui suis gré.»

L'équipe ibérique a en effet refusé de verser le moindre salaire pour 1992 à son coureur vedette, coupable d'avoir manqué ses Tours d'Espagne, d'Ita-

lie et de France, qui se sont soldés par des abandons...

MERCI À... L'ALTITUDE

Mais revenons à Richard tout «requinqué», grand animateur de la Semaine sicilienne, dont il a remporté une étape et finissant quatrième du général. Sa première grande victoire depuis assez exactement deux ans, lorsqu'il avait conquis le Trophée Laigueglia.

Ariosteia a accompli un stage d'entraînement poussé de quatre semaines en Colombie. «Au début, j'ai souffert le martyr. Dès les premières pedalées en côte, le poulx montait. J'étais dans le rouge immédiatement.»

Puis, l'altitude (2800 m) a fait son œuvre. «C'était formidable. Aujourd'hui, je ne sens pas les pédales. Je voulais faire Tirreno - Adriatico, mais je suis venu à Paris - Nice pour la première fois, sur les conseils de mon compagnon de chambre habituel Giorgio Furlan. Et avec des ambitions. Malheureusement, la

crevasion dans le prologue risqué d'avoir flanqué mon rêve par terre.»

Et puis, l'argent n'est plus uniquement le nerf de la guerre. «J'ai signé le plus petit contrat de mes huit années de professionnalisme, mais cela ne fait rien. J'ai une revanche à prendre. Je veux démontrer que je ne suis pas celui qu'on croit. Je sens bien que je suis considéré comme un charlot, notamment en Suisse. Et ça me gêne.»

Et, quant à son directeur sportif: «Giancarlo Ferretti ressemble à Paul Köchli, à ses débuts, c'est-à-dire disponible, à l'écoute du coureur, mais sans complaisance.»

La forme tiendra-t-elle? «C'est la question. Il se trouve que jusqu'à présent, je perdais du poids comme tout coureur cycliste qui fournit des efforts. Seulement, chez moi, c'est le volume musculaire qui diminuait.»

Le problème est étudié par l'équipe du professeur Conconi... (si)

Football - Un championnat d'Europe des clubs?

L'appât du gain...

Après avoir fait subir un «lifting» à la Coupe d'Europe des clubs champions l'an dernier, puis porté de huit à seize le nombre de pays qualifiés pour la phase finale du Championnat d'Europe des nations (1996 en Angleterre), l'UEFA a décidé d'aller plus loin en envisageant la création d'une sorte de championnat d'Europe des clubs.

Président de l'UEFA, Lennart Johansson a présenté jeudi dernier un «projet personnel», selon lequel la Coupe des champions et la Coupe de l'UEFA disparaîtraient au profit d'une seule et même compétition réunissant chaque champion des 47 pays, auxquels viendraient se

joindre 81 autres clubs, qualifiés en fonction des indices UEFA. Les «petits» pays auraient un qualifié, les «grands» deux, trois, quatre voire cinq représentants.

Si l'intérêt sportif d'une telle compétition reste à prouver, l'intérêt financier, lui, est évident. Avec notamment l'exploitation commerciale et télévisuelle de l'opération, qui représente un pactole de plusieurs centaines de millions...

Le «projet Johansson» sera examiné le 18 mars à Genève par la commission des compétitions interclubs et - peut-être - entériné le 21 avril par le Comité exécutif de l'UEFA à Berne. (si)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Le CID
à La Chaux-de-Fonds**Nouveau président**

Elu hier soir lors de l'assemblée générale, Jean-Daniel Rothen est le nouveau président du CID. Dans un message optimiste, il a exprimé sa volonté de redynamiser l'association.

Page 17

Neuchâtel

Médecins devant la justice

Est-ce un douloureux destin ou un incroyable cafouillage médical qui a été à l'origine de la mort de Luigi C., ouvrier italien, en juillet 1989? C'est la question à laquelle devra répondre le Tribunal de police de Neuchâtel, devant lequel comparaissent hier trois médecins de l'Hôpital des Cadolles.

Page 21

RJ et Unité Jurassienne

Le torchon brûle

Le torchon brûle entre Unité Jurassienne (UJ) et le RJ via Roland Béguelin, son secrétaire général. Pour une question d'efficacité, les autonomistes du Sud souhaitent que leur mouvement ne fasse plus qu'un avec le RJ afin de former, disent-ils, une organisation unique, simple et efficace. Mais Roland Béguelin met son veto.

Page 24



Météo:
Beau temps persistant sur l'ensemble du pays.

Demain:
En général ensoleillé. Puis passages nuageux à partir de vendredi.

Lac des Brenets
750 m 00

Lac de Neuchâtel
428 m 91

Fête à souhaiter mercredi 10 mars: VIVIEN



5°
Lever: 6 h 55
Coucher: 18 h 31

-2°
Lever: 21 h 45
Coucher: 7 h 27

2000 m
-2°



L'Impartial

Une antique sucrerie tombe dans l'oubli

Ainsi fond le sucre d'orge

Que sont les sucres d'orge devenus, que nous avions de si près connus et tant aimés... On en trouve encore, en cherchant bien. Des petits. Les gros n'existeront bientôt plus que sur les bancs des forains, et encore. Au Locle, un boulanger a dû en fabriquer des «sur-mesure» pour une émission télé.

Ce serait quand même terrible qu'on aille dire jusqu'à Genève que des sucres d'orge, on n'en trouve plus par ici! Mais Jean-François Achini a sauvé l'honneur. Explication: la TV romande est venue tourner dans les Moulins du Col-des-Roches pour une émission du jeu Double 6, portant notamment sur les céréales. Il fallait des sucres d'orge pour les besoins de la cause.

SOUS LE SECOND EMPIRE

Selon le Larousse gastronomique, il s'agit «d'un bonbon de sucre cuit très ancien fait à l'origine d'un mélange de sirop de sucre chaud et d'une décoction d'orge pour le colorer». Ce fameux sucre a été remis à la mode sous le second Empire, vu que Napoléon III en raffolait, puis est devenu une spécialité des villes d'eau, allez savoir pourquoi.

Or donc, ces sucres d'orge, Jean-François Achini, boulanger au Locle, a dû en fabriquer



spécialement. L'accessoiriste de la télé a eu beau se démener. «Ils ont cherché dans les grandes surfaces, les magasins, ils n'ont pas trouvé. Moi, cela fait 20 ans

que je n'en avais pas fabriqué», commente M. Achini. Quoique côté gastronomie, il n'est pas très chaud: «Sucer du sucre, bof...»

Ah, mais c'est une question de nostalgie! Vraiment, ils disparaissent, ces sucres d'orge? Dans certains kiosques ou boulangeries, on en vend toujours. Ail-

leurs, on a renoncé depuis longtemps à en mettre à l'étalage. «Je crois que la nouvelle génération ne sait plus trop ce que c'est!», nous dit-on dans un kiosque chaux-de-fonnier, «par contre, les «tirettes» ou «tiregueules», ces longues sucettes très piquantes, on me les demande depuis 30-40 ans».

MÊME PLUS SUR LES FOIRES

Grossiste en confiseries, Alain Perroux de La Chaux-de-Fonds explique que «des sucres d'orge, on en vend encore, mais ça a diminué». On trouve encore des petits sucres. Mais les gros, on n'en trouve quasi plus que dans les foires. «Vu leur grandeur, les enfants n'ont plus le temps de les manger!» Le constat est encore plus pessimiste chez les Froidevaux, du Locle, qui sont forains. «On n'en trouve même plus sur les foires!»

Il y a quelques années, on en avait, puis on a arrêté, ça ne parait pas vraiment. Maintenant, il y a tellement d'autres choses...»

PAS BON POUR LES DENTS

C'est que le sucre d'orge, c'est du pur sucre. Pas bon pour les dents. Le directeur de l'Ecole primaire du Locle, Pierre-André Pélisset, explique qu'on essaie de promouvoir d'autres «dix-heures», genre pommes, pain complet ou produits laitiers.

Mais la tradition perdure: si le sucre d'orge fond gentiment, le Carambar est indémodable. Et fait partie de ces subtiles saveurs dont on se souvient des années après, avec ou sans carie. Comme les sucettes à l'anis chantées par Gainsbourg, aux couleurs des jours heureux. CLD

Canton de Neuchâtel: léger recul du nombre des sans-emploi

Le chômage reste à 6,3%!

A la très forte croissance du nombre des demandeurs d'emploi enregistrée dans le canton de Neuchâtel à fin janvier a succédé un ralentissement tout relatif. Les chiffres de février, publiés hier, font part d'un recul de 54 unités. Néanmoins, avec 4844 demandeurs d'emploi inscrits, le taux de chômage neuchâtelois reste un des plus élevés du pays avec 6,3%!

Depuis cette année, la méthode de calcul du chômage n'est plus opérée à partir des chômeurs complets inscrits auprès des divers offices cantonaux, mais des demandeurs d'emploi, plus nombreux par définition. Un choix qui reflète mieux la réalité des choses, expliquait récemment Marcel Cotting, chef du Service cantonal de l'emploi.

BAISSE DE 45 UNITÉS

Ainsi, entre janvier et février, le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de 54 unités, passant de 4898 à 4844 personnes, dont 60% d'hommes. La dimi-

nution du nombre des chômeurs complets suit une tendance similaire en passant de 4467 à 4417, soit cinquante chômeurs de moins. Quant aux 66 placements réalisés en février, ils dépassent de cinq unités ceux de janvier.

PAS SIGNIFICATIF

Malgré le ralentissement de février, surtout sensible dans le district de La Chaux-de-Fonds qui voit ses demandeurs d'emploi fondre de 101 personnes, la pression du chômage demeure élevée.

La baisse n'est du reste pas significative, dans la mesure où s'il y a moins de chômeurs complets ou partiels, c'est que ces derniers sont soit arrivés en fin de droits, soit ont passé à l'assistance ou, encore, ont quitté le district ou le pays pour les étrangers, voire, plus positif, ont trouvé un travail, précisait-on hier à l'office de l'emploi.

Par district, le chômage a connu l'évolution suivante: Neuchâtel, avec 1674 deman-

deurs d'emploi (+19) reste fortement touché, suivi de La Chaux-de-Fonds qui enregistre une diminution de 101 unités mais recense encore 1143 sans-emploi. Boudry en compte 998 (+49), le Val-de-Travers 386 (-8), Le Locle 369 (+2) et le Val-de-Ruz 274 (-15).

SECTEURS

Sur le plan sectoriel, plus de la moitié des demandeurs d'emploi du canton figurent dans les cinq catégories suivantes: l'administration, les bureaux et le commerce sont en tête avec 17,7% de l'ensemble des chômeurs, en légère amélioration néanmoins; l'industrie des métaux et machines se stabilise avec 14,4%; l'hôtellerie et la restauration passent à 8,8%, un léger mieux; le bâtiment reste à 7,5% et l'industrie horlogère se porte plutôt bien avec 4,4% ou 215 chômeurs.

A titre de comparaison, il y a 320 personnes, toutes branches confondues, à la recherche d'un premier emploi. M.S.

REGARD

Le mal à la racine

La cinquième récession d'envergure qui secoue aujourd'hui notre pays depuis la Seconde Guerre mondiale a débuté en 1989. Si elle n'est pas encore la plus grave, elle est déjà la plus longue, alors qu'une chose est d'ores et déjà certaine: rien ne sera plus jamais comme avant dans l'ordre socio-économique du pays.

Le chômage a atteint des proportions telles, non seulement dans le canton de Neuchâtel mais dans toute l'Helvétie, qu'il est illusoire d'imaginer que l'on retrouve un jour le plein-emploi. Une incompressibilité du chômage extrêmement dommageable que renforcera l'indispensable restructuration de notre appareil de production et l'adaptation vitale de tout notre système économique aux nouvelles réalités de marchés imbriqués en constante évolution. Une nécessité que le récent refus de l'EEE complique assurément.

Puisque la croissance ne semble plus être le moteur économique du monde, il faudra trouver un nouveau mode de fonctionnement. Or, personne n'a pour l'heure proposé un substitut au culte - un peu idiot du reste - de la surconsommation.

Dans ce contexte, le travail restera constamment une denrée rare qu'il faudra apprendre à partager. En divisant les tâches, chacun aura l'espoir de retrouver un rôle actif dans la société, ce à quoi la plupart des individus aspirent encore, mais il faudra aussi admettre que les revenus n'augmentent que fort modérément. Deux notions fondamentales nouvelles dont la perception et l'acceptation se feront plus par la contrainte des événements que par une volonté délibérée.

Il serait néanmoins vain de croire que l'on pourra encore longtemps soigner les effets de la crise à coups d'arrêts urgents et de mesures d'exception, plutôt que de s'attaquer à la cause du mal!

Mario SESSA

Jeudi 11 mars 1993
à 20 heures

A l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds

Service de bus gratuit à la sortie

GRAND LOTO

DU GROUPEMENT DES JUNIORS

FC La Chaux-de-Fonds, FC Etoile, FC Floria, FC Le Parc
Ski-Club, HC La Chaux-de-Fonds, Musique Les Cadets

132-503263

Abonnement: Fr. 18.-
pour 40 tours

4 cartons

1 tour gratuit

Carte supplémentaire: Fr. -.50

GASTRONOMIE

OPLINET

Produits de nettoyages
Lubrifiants

Frédy OPPLIGER

Fritz-Courvoisier 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 48 14
Natel 077/37 22 92



La Maison Carrée

VINS D'AUVERNIER
JEAN-JACQUES ET JEAN-DENIS
PERROCHET, AUVERNIER

Nos fromages sont affinés dans
notre propre cave naturelle



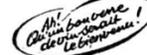
Passage du Centre 4
☎ 039/28 39 86
2300 La Chaux-de-Fonds



SANDSÉBASTE
Neuchâtel

J.C. KUNTZER ET FILS

PROPRIETAIRES: M. KUNTZER, M. KUNTZER



Cervelette
du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 18h
Le samedi sur rendez-vous

Mobilière Suisse Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat

Agent général
Serre 65, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35



GLACES Pierrot

SURGELÉS FRIOLA

Réouverture de la Buvette Mont-Cornu

le vendredi 12 mars 1993
qui, dès à présent se nomme

Auberge de
Mont-Cornu



Spécialités
de la
maison

Fondue
garnie
à la
crème

De plus notre carte s'est étoffée
de deux, trois mets bien alléchants

Famille Luthi - Mont-Cornu 116 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 76 00

FERMÉ LE MARDI

Pour tous vos problèmes de
boissons, adressez-vous à:



Livraisons à domicile
☎ 039/23 40 64
Fax 039/23 07 64

Rudolf & Kaiser SA



Vins, spiritueux, bières,
eaux minérales.

Serre 91-93
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 80/81

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Médaille d'Or Jambon
Médaille d'Or Saucisse sèche
Médaille d'Or Saucisse à rôtir de porc
Parc privé à disposition

Au coeur des villes de Neuchâtel
et de La Chaux-de-Fonds...
votre magasin spécialisé
en thés et en cafés
fraîchement torréfiés

CAFÉS
AU MOKA

Jean-Claude FACCHINETTI
NEUCHÂTEL

Torréfaction artisanale et journalière

ANDRÉ BÜHLER

Viande en gros
Commerce de bétail
Boucherie-
Charcuterie
Rue du Grenier 3
Tél. 039/28 44 56
Fax 039/28 51 37
+ répondeur
2300 La Chaux-de-Fonds



DIVERS

Pétition contre le démantèlement des lignes CFF du canton de Neuchâtel

Adressée aux Chambres fédérales

Les habitantEs soussignéEs, usagerEs ou non, élèvent une vigoureuse protestation contre le projet de démantèlement des lignes secondaires CFF dans le canton de Neuchâtel. Par leurs signatures, ils/elles demandent avec fermeté au Conseil national et au Conseil des Etats par leur président de maintenir le principe d'un service public pour les CFF. Le canton de Neuchâtel fait partie de la Confédération et il a droit à une desserte ferroviaire. Il en va de son avenir économique, écologique, social et culturel.

Nous en appelons à l'esprit confédéral pour que la proposition du groupe d'experts soit refusée ainsi que toute autre solution produisant les mêmes effets.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE (rue et lieu)	SIGNATURE

A retourner: pétition contre le démantèlement des lignes CFF, case postale 221, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Renseignements et listes complémentaires aux adresses suivantes:

Ecologie et liberté, case postale 1648, 2002 Neuchâtel
Parti ouvrier et populaire, Versoix 7, La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale du CID et nomination d'un nouveau président

«Le professionnalisme avant tout»

Le Commerce indépendant de détail ne se laisse pas abattre. Avec un chiffre d'affaires évalué à 200 millions de francs et comptant 1500 emplois, le CID est conscient de représenter une force dans la cité et dans la région. Il veut redynamiser son rôle, comme le précisait hier soir, le nouveau président Jean-Daniel Rothen, lors d'une assemblée générale à laquelle ne participaient que 35 membres sur les 149 que compte l'association.



Le nouveau président, Jean-Daniel Rothen

Habitant Les Ponts-de-Martel, il est droguiste de formation et propriétaire d'une droguerie à La Chaux-de-Fonds.

Depuis la démission de Rémy Company, président de 1987 à 1992 et auquel il a été rendu hommage, Jean-Daniel Rothen a tenu la présidence par intérim. L'assemblée l'a élu officiellement hier soir. La première tâche du nouveau président et de son comité a été de redéfinir les objectifs du CID, sous forme d'un crédo optimiste et convaincant et d'établir une stratégie d'action. «Nous devons garantir la vie de nos commerces et leur place dans le tissu socio-économique de la cité», insiste Jean-Daniel Rothen. Le client reste le roi et le commerce de détail doit favoriser le contact humain. Le CID se veut donc un «art de vivre», sans achats anonymes et le professionnalisme est mis au premier plan.

A moyen terme, l'Association des détaillants du district veut resserrer les liens entre commerçants et promouvoir la solidarité. Déjà le comité a formé différentes commissions, qui plan-

chent sur plusieurs projets ou s'attellent à renforcer la communication entre les membres et vers l'extérieur. Des conférences annoncées porteront sur des thèmes tels que le nouveau règlement d'apprentissage pour les vendeurs et vendeuses, les vols dans les magasins, la psychologie de la vente, l'information des petits commerces, etc. Une commission des litiges s'efforcera de régler les contentieux entre les membres.

MODHAC, BRADERIE, NOCTURNES

Traditionnellement, les commerçants CID participent à Modhac et à la Braderie. Sur ce point, le vice-président de la manifestation, Mario Sessa, a ap-

porté quelques compléments d'information sur l'obligation d'achat de badges par les détenteurs de stands. Après explication des problèmes financiers du comité organisateur, cet effort demandé aux commerçants a été mieux compris et accepté.

Les nocturnes de décembre ont été fixées au jeudi 16 et mardi 21. La nouvelle loi sur le commerce permet deux ouvertures nocturnes supplémentaires et si cette possibilité, légale est demandée par le groupement des grands magasins, le comité du CID a déjà fait son choix pour la veille de la Fête de Mai et le jeudi 8 juillet, veille des vacances.

Délégué du FNCD, associa-

tion cantonale, P. Hiltbold a rappelé les modifications intervenues avec la nouvelle loi sur le commerce, entrée partiellement en vigueur en décembre dernier et qui sera totalement appliquée dès juillet prochain. Il a été appuyé dans ses propos par Mme Anne-Marie Genin, 1ère secrétaire aux services administratifs du canton à la Chaux-de-Fonds.

Lors de l'exercice écoulé, le CID a enregistré un excédent de dépenses de quelque 8.000 francs portant son capital à 30.947 francs. Président et comité sont bien décidés à redynamiser l'association et augmenter le nombre des membres. Ils ont été encouragés par de chaleureux applaudissements. I.B.

Théâtre pour enfants à l'abc

«Jules, c'est mon p'tit frère...»

La famille Souris attend un heureux événement. Lili, la petite fille, s'en réjouit, mais l'arrivée de Jules: quelle déception. Va falloir partager ses jouets, ainsi que l'amour de ses parents qui s'extasiaient devant le berceau. Jalousie, révolte, agressivité, désespoir, Lili traverse toute une série d'états d'âme, au travers des-

quels passe une fine analyse psychologique. Ce petit frère, elle le déteste, jusqu'au jour où... Lili prendra sa défense, face aux sarcasmes d'une cousine. Ainsi, elle parviendra à surmonter son refus et Jules deviendra «le plus beau bébé du monde». Sylvie Girardin, metteur en scène, situe l'histoire chez les souris. Les très

jeunes enfants prenant ce qu'ils voient sur scène au premier degré, explique-t-elle, elle n'a pas voulu représenter des humains. Eminemment didactique, le récit de Kevin Henkes évolue dans le joyeux décor de Isabelle Cerf. Spontanée, Françoise Boillat joue la grande sœur. Avec sensibilité Melissa Luchetti, narra-

trice, raconte et est la cousine. La bande son est due à Blaise Froidevaux. Produit par l'Atelier Rumeur, ce spectacle pour enfants de 3 à 6 ans, d'une durée de 40 minutes, est repris cet après-midi. DdC

● Théâtre abc (Serre 17), mercredi 10 mars, à 14 h.

Succès de la semaine sportive et culturelle

Ils étaient cinq cents!

Plus de cinq cents élèves ont pu s'éclater pendant la semaine de relâche avec des pros du sport, comme pour de vrai! En prime, quelques séances de cinéma; le programme ne manquait pas d'attraits et a suscité un engouement remarquable.

Organisée conjointement par l'Office des sports et les directions des Ecoles primaire et secondaire, la semaine sportive et culturelle proposait une multitude d'activités facultatives, avec participation financière modique, aux élèves n'étant pas partis sous d'autres cieux.

La patinoire des Mélézes a vibré à plus d'une reprise avec un tournoi de hockey réunissant une quinzaine d'équipes. Quelques intrépides se sont initiés à la boxe, d'autres ont esquissé de forts jolis mouvements d'écrivain. Aux collèges des Crétets, une soixantaine d'enfants se

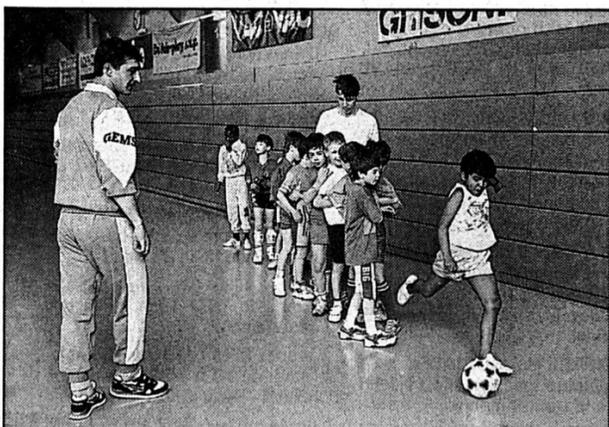
sont adonnés aux joies du badminton alors que d'autres s'initiaient à l'athlétisme. Les jeux collectifs n'étaient pas en reste, avec des animations de handball, basket et football, au Pavillon des sports, en présence d'une kyrielle de camarades ne ménageant pas leurs encouragements. Quelle ambiance! A relever encore, le geste des responsables de clubs, joueurs et entraîneurs des premières équipes, qui se sont occupés bénévolement des jeunes chérubins.

Une collaboration avec le cinéma ABC a permis la projection de deux films, «Fielvel au Far West» et «Retour vers le Futur III», pour le plus grand plaisir de tous. L'expérience se solde donc par un succès réjouissant. (okh)

Résultats du tournoi de hockey sur glace: groupe A: 1. Tigres sur glace; 2. Minnesota; 3. Les

Requins; groupe B: 1. Les Bougnoules; 2. Les Kings; 3. Les Black Eagles; groupe C: 1. Les

Hommes à rebattre; 2. Les 17 secondes de bonheur; 3. Les Mieux.



Football au Pavillon des sports

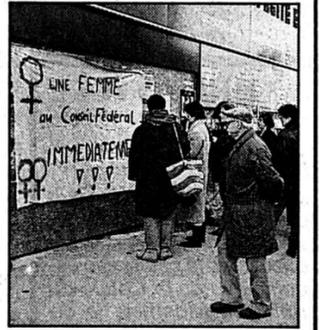
Sous la houlette du joueur Mladen Stevic. (Impar-Gerber)

Rassemblement féministe

En petit comité

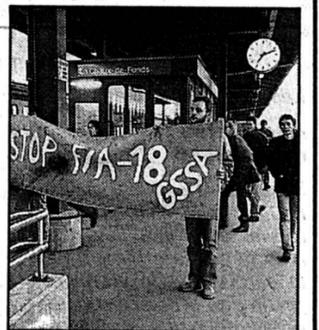
A l'appel du «Comité du 14 juin», du «Centre Femmes Marie Junet», de la FTMH, du SIB des Montagnes neuchâteloises et du PSO, une vingtaine de femmes et... quelques hommes se sont rassemblés hier devant le chantier Espacité, pour soutenir les candidatures de Christiane Brunner et Ruth Dreyfuss à l'accession au Conseil fédéral. Les mines réjouies, le sifflet bien plus timide que par le passé, les femmes arboraient la désormais classique teinte fuchsia. Entre autres discussions et revendications, l'une d'entre elle précisait: «Ce n'est pas une manifestation contre Matthey, mais pour la femme». Et d'ajouter: «La solution des quotas éviterait qu'une telle déconvenue politique se reproduise...»

(okh - photo Impar-Gerber)



Mini-manif du GSsA

F/A-18 et trains, même combat!



Dans le froid du petit matin, une douzaine de manifestants du GSsA et du Comité Stop F/A-18 lançaient hier, à la gare, la campagne pour la votation du 6 juin, contre les nouveaux avions de combat. Les manifestants avaient ciblé l'heure et le lieu, dans la volonté d'associer le projet de démantèlement des trains régionaux à leur opposition au F/A-18. «Devrons-nous aller à Neuchâtel en F/A-18?» lisait-on dans le tract distribué aux voyageurs, nombreux sur le coup de 7 heures. Le GSsA (Groupement pour une Suisse sans armée) et le Comité Stop F/A-18, composé d'étudiants de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, se déclarent «pour une couverture sociale et pas pour une couverture aérienne», refusant que des milliards soient dépensés alors que la Confédération fait des économies dans le domaine social.

(ib - photo Impar-Gerber)

NAISSANCE

Nous vivons un bonheur à deux
Aujourd'hui,
c'est le bonheur à trois

STÉPHANIE

est née le 7 mars 1993
et ses parents sont fous de joie

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Cécilia et Alberto
SILVA

Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

AGENDA

Conférence au MHN
Le renard dans l'Arc jurassien

Le Club jurassien met sur pied une conférence consacrée au renard et illustrée par des diapositives, jeudi 11 mars au Musée d'histoire naturelle, à 20 h. La causerie sera animée par Jean-Marc Weber, de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel. (Imp)

Ciné-Nature au MHN
«Hier il y était encore...»

Consacré au Grand Tétraz, oiseau mythique de l'Arc jurassien, le film de Fritz Gehring fera le point de la situation. Menacé de disparition, le gallinacé rencontre dans nos forêts de nombreux problèmes liés à la sylviculture et au tourisme. Un plaidoyer engagé qui sera l'objet d'une grande première, le mercredi 10 mars, au Musée d'histoire naturelle, à 14 h 30, 16 h et 20 h 30. Durée 35 minutes (Imp)

Au Théâtre abc

Icaro

Dans la salle, on épiera l'intérieur d'une chambre d'hôpital où le patient récemment opéré - le spectateur - fera connaissance avec un excentrique compagnon de chambre. Voyage dans l'imaginaire, combat contre la solitude, arrière-fonds de révolte transgresseront les limites de la réalité au Théâtre abc, demain jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 mars, 20 h 30. (okh)

Concert au Lyceum club

Schubert, Mendelssohn, Brahms, sont au programme du concert public, donné jeudi 11 mars, à 18 h 30, au Lyceum club (rue de la Loge 8). Erica Bill, alto, Ludwig Geiger, ténor, Tony Daepfen, pianiste, en seront les interprètes. (ddc)

L'AVIVO en assemblée
Rentes AVS-AI et PC

Lors de sa prochaine assemblée générale, mercredi 10 mars, à 14 h 30, à la Maison du Peuple, la section locale de l'AVIVO informera ses membres et tous les intéressés des modifications des rentes AVS-AI et de leurs incidences sur les prestations complémentaires (PC), avec la participation de J.P. Kreis, directeur de la Caisse cantonale de compensation et R. Danner, chef du service des rentes. (ib)

Les Ponts-de-Martel: un chœur d'enfants va enregistrer un disque compact

Chants de Noël sur CD

René Gerber, compositeur neuchâtelois de Bevaix, a harmonisé une bonne quarantaine de Noël populaires pour chœur mixte, chœur d'enfants, solistes et instruments variés. Agé aujourd'hui de 85 ans, son vœu est d'enregistrer sur disque compact l'intégrale de ces pièces, avec des musiciens de la région. Pour mener à bien cette expérience, il fallait trouver les interprètes et surtout dénicher un chœur d'enfants à la hauteur. Olivier Ecklin, enseignant aux Ponts-de-Martel, a relevé le défi. Début d'une folle aventure.



Chœur d'enfants des Ponts-de-Martel

Il a été créé tout exprès pour enregistrer, sur disque compact, l'intégrale des Noël populaires harmonisés par René Gerber, compositeur neuchâtelois.

née par la Fondation Gerber et la Suisa par son responsable au canton, Claude Delay, cet examen délicat était évidemment obligatoire. Dans un premier temps, les élèves de quatrième, cinquième et sixième années du collège des Ponts-de-Martel ont été auditionnés, selon le critère de la qualité et non de la quantité.

A fin novembre, la chorale – une trentaine de garçons et de filles – était formée. «Bien sûr, j'ai dû refuser du monde, mais le

choix a été assez bien compris», poursuit M. Ecklin. Les répétitions se sont succédé au rythme de deux heures par semaine. Avec l'accord de la Commission scolaire et la collaboration des collègues enseignants, une période a été prise sur l'horaire de l'école et l'autre s'est déroulée en dehors, plus trois matinées durant les vacances. Quasiment du professionnalisme!

TRAVAIL DE FOURMI

Voyons plutôt: «Pour améliorer la qualité vocale, j'ai utilisé la

pose de voix. Afin que les chanteurs s'habituent à entendre beaucoup d'harmonies et d'autres voix, j'ai souvent mélangé les groupes. C'est un excellent moyen pour leur permettre de vaincre la polyphonie». Puis le grand jour est arrivé. «Des les premières notes, j'étais sûr que l'on vous engagerait», dira René Gerber à l'issue de l'audition. En effet, l'enthousiasme a été général, attestant de l'énorme travail réalisé.

Cette première étape franchie avec succès, le plus gros reste à

faire: la préparation de ces Noël populaires, dont les mélodies viennent de France, de Russie, d'Autriche, d'Italie... Heureusement, les textes sont en français. Si tout se déroule comme prévu, l'enregistrement aura lieu en septembre, de manière à ce que le double disque compact (120 minutes de musique) puisse sortir avant Noël. Un concert public sera vraisemblablement organisé. D'ici là, il y a encore du pain sur la planche!

PAF

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRAVO À

Mélissa Bulliard...

...jeune patineuse du Club des Ponts-de-Martel, qui s'est classée troisième sur onze dans la catégorie espoirs, lors de la Coupe du Rhône à Monthey, le dimanche 28 février dernier. Notons qu'elle a été la seule de son club à avoir obtenu les points nécessaires pour participer à cette compétition. (paf)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel

Assemblée de paroisse

Vendredi 12 mars, à 20 heures, à la salle de paroisse, aura lieu l'assemblée générale ordinaire de la paroisse. A la première partie dite officielle succédera une partie récréative suivie d'une collation. (sam)

La Brévine

Assemblée de paroisse

L'assemblée de la paroisse réformée de La Brévine aura lieu dimanche 14 mars au Temple, à 11 heures à l'issue du culte. A l'ordre du jour figurent les rapports du caissier, des vérificateurs de comptes, de la paroisse et les divers. En outre, trois rencontres sont proposées les mardis 16 mars, 30 mars et 20 avril à 20 h 15 à la salle de paroisse. Le sujet aura trait à l'étude du symbole des apôtres et aux croyances de chacun en cette année 1993. (paf)

Les Ponts-de-Martel Au Club des loisirs

Réunion, jeudi 11 mars, du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel, à 14 heures à la salle de paroisse. Les membres auront le plaisir d'apprécier le Groupe littéraire du Cercle de l'Union du Locle qui interprétera une comédie de Marc-Gilbert Sauvageon, «Tapage nocturne». (Imp)

SEMAINE DU 10 AU 16 MARS

PRO SENECTUTE.

Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroissentre.

VOLLEYBALL CLUB.

Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).

STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS.

Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

CADL (CLUB ATHLÉTIQUE).

Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

CLUB D'ÉCHECS.

Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.

CLUB DES LUTTEURS.

Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.

FANFARE «LA SOCIALE».

Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.

LE LOCLE-SPORTS, CLUB HALTÉROPHILE.

Halle des sports des Jeanneret,

entraînements les lundis et mercredis dès 18 h.

SAMOURAI JUDO-CLUB.

Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.

GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS. M.-A.-Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h, chanson locloise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.

CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION LE LOCLE.

Tél. 31 72 64. Consultations pour nourissons: Ecole neuchâteloise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 33 07. Taxis bénévoles: tél. 31 11 17. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.

FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE.

Actifs, actives (dès 16 ans).- Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h.

Dames (dès 25 ans).- Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans).- Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Jeunes filles (de 7 à 10 ans).- Lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret.

Jeunes filles (de 10 à 16 ans).- Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site.

Agrès mixte (dès 7 ans).- Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Artistique garçons (dès 7 ans).-

SOCIÉTÉS LOCALES

Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Athlétisme mixte (dès 7 ans).- Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Enfantine mixte (de 5 à 7 ans).- Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Mères et enfants (de 3 à 5 ans).- Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site.

Gymnastique douce (dès 50 ans).- Vendredi de 18 h à 19 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE.

Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

TENNIS DE TABLE.

Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

GYM HOMMES.

Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.

CONTEMPORAINS 1918.

Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).

CONTEMPORAINS 1923.

Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.

CONTEMPORAINS 1924.

Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.

GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS».

Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 18 à 21

h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.

CLUB D'ACCORDÉON.

Répétitions tous les mardis soirs de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. au président, Roger Vieille, 31.72.05.

AMIS DES CHIENS LE LOCLE.

Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).

AMIS DE LA NATURE.

Comité mercredi 10 mars à 19 h au restaurant du Jet d'Eau, au Col-des-Roches, suivi d'un souper-tripes. Confirmer au 31.46.69.

CAS GROUPE DES AÎNÉS.

Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.

Vendredi 12 mars, match au loto. Dimanche 14 mars, Saint-Blaise. Rendez-vous des participantes vendredi à 17 h 30 au Cercle de l'Union, ou tél. 31.23.17.

CAS SECTION SOMMARTEL.

Vendredi 12, match au loto au Cercle de l'Union dès 20 h 15. Samedi 13, Lohorn à ski. Lundi 15, comité à 19 h au restaurant de la Jalouse. Mardi 16, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: Jean-Ph. Gabus, L. Schneider.

CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION.

Assemblée générale SCCN le 13 mars. Lundi 15 mars à 19 h 30, barytons, à 20 h, ensemble, Maison de paroisse.

CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE.

Entraînement samedi 13 mars à Cortaillod.

CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES.

Mercredi 10 mars à 20 h au Forum de la Fondation Sandoz, salle Mc Luhan, 1er étage, conférence et diapositives de Maurice Audétat, «Evolution actuelle de la spéléologie».

CLUB DES LOISIRS.

Jeudi 11 mars à 14 h 30 au Cercle de l'Union, finale des jeux de cartes.

CONTEMPORAINS 1918.

Mercredi 10 mars, à 14 h au Cercle de l'Union, match au loto. Apportez vos lots svp.

SOCIÉTÉ CANINE.

Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.

Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES. - Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

AUJOURD'HUI

● CINÉ-CLUB «Dans les ténèbres», film de P. Almodovar avec Carmen Maura Casino 20 h 15.

IMMOBILIER

Gérance d'immeubles
Toutes transactions immobilières
Promotion immobilière
Achat - Vente - Courtage

Régie immobilière P. Béguin

Tél. 038/53 50 82

A louer au Locle, dans quartier résidentiel

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

Rénové, cuisine agencée, balcon, cave
Entrée: à convenir

450-1107

A louer, au Locle

appartements de 3 et 4 pièces

cuisine agencée.
Loyer mensuels: Fr. 820.- et Fr. 1140.- charges comprises.
Pour tous renseignements, téléphoner au 039/26 57 83, dès 19 heures.

132-12235

LE LOCLE

Grand studio à la rue des Envers 30, libre tout de suite.
Prix 500.- + 80.- de charges.
☎ 038/33 78 39
28-1547

A vendre AUX PONTS-DE-MARTEL pour amateur averti

VILLA INDIVIDUELLE

à terminer, de 91 m² au sol sur 3 niveaux, parcelle de 1020 m². Env. Fr. 390 000.-
☎ 038/24 77 40.

28-40

Cherche au Locle

LOCAUX COMMERCIAUX

Avec eau chaude et toilettes
Surface entre 90 et 110 m²
A proximité de la place du Marché
☎ 039/31 87 13, midi ou dès 19 h

157-14047

A LOUER Parc 31 bis La Chaux-de-Fonds

Appartements de 2 et 3 pièces

Avec cuisine, salle de bains, W.-C., cave et chambre haute.
Prix: dès Fr. 500.-, plus charges.
Libre: de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
76 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

A vendre, dans tout le Valais

CHALETs neufs, dès 190000 fr., en revente dès 130000 fr., et des

APPARTEMENTS dès 67000 fr.

Demandez la liste au 027 22 63 21.

36-340/4x4

A louer dès le 1er avril 1993 à la rue du Locle 38 à La Chaux-de-Fonds

Appartement de 2 pièces au 3^e étage

Loyer: Fr. 550.-, plus Fr. 89.50 les charges.
Pour visiter: Mme Miranda (concièrge) ☎ 039/26 46 06
Pour renseignements et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61**

5-1622

OFFRE À SAISIR!!! A vendre à Fontainemelon pour avril 1994, dans petit immeuble à bâtir de 6 unités

SUPERBES APPARTEMENTS

de 4 1/2 pièces, 2 salles d'eau, balcon ou jardin, cave et place de parc. Fr. 334 000.-. Possibilité d'acquérir une place dans garage collectif. ☎ 038/24 77 40.

28-40

A louer tout de suite à l'avenue Léopold-Robert 76, 2300 La Chaux-de-Fonds

STUDIO D'UNE PIÈCE

au 6^e étage, complètement rénové.
Loyer: Fr. 680.- charges incl.
Pour visiter: M. Thourot (concièrge) ☎ 039/23 17 86
Pour renseignements et location: **DEVO Société immobilière et de gérances S.A., Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.**

5-1622

A louer tout de suite ou à convenir à l'av. Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

LOCAL DE 92 m² au 4^e étage, 4 pièces, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 1000.- plus Fr. 120.- pour les charges.
Pour visiter: M. Schaerer (concièrge) ☎ 039/23 93 40
Pour renseignements et location: **DEVO Société immobilière et de gérances S.A., Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.**

5-1622

A louer tout de suite ou à convenir à l'av. Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

LOCAL DE 90 m² au 2^e étage, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 900.- plus les charges de Fr. 99.-
Pour visiter: M. Da Nave (concièrge) ☎ 039/23 12 03
Pour renseignements et location: **DEVO Société immobilière et de gérances S.A., Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.**

5-1622

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Achète au comptant

ANTIQUITÉS MEUBLES BIBELOTS MONTRES EN ARGENT ET OR

Pierre Sausser
☎ 038/31 51 71
31 51 74

28-54

Dick Optique Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33

132-12367

DIVERS

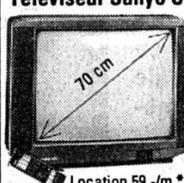
Ing.dipl.

EUST

TV • HIFI • VIDEO
NATEL • FAX • TELEPHONES

PRIX FOUS!

Téléviseur Sanyo CEP 2876



70 cm

Location 59.-/m., abo. de service inclus **1380.-**

Téléviseur Novatronic CTV 1430

Ecran 37 cm, 39 progr., télécommande. **299.-**

Choix immense: toutes les grandes marques en stock, par exemple:

BLAUPUNKT DENON FINLUX FUNAI
GARRING JVC Panasonic PHILIPS PIONEER
SAMSUNG SANYO SONY Technics
BOSE WALKMAN

• Durée minimum de location 6 mois •
• Livraison, raccordement • Elimination des anciens appareils • Service de réparation pour toutes les marques • Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un prix officiel plus bas)

La Chaux-de-Fonds, Jumbo **039 26 94 44**
05-2569-42/4x4

Feu: 118

GASTRONOMIE

Restaurant-Pizzeria LE REGIONAL

2416 Les Brenets
☎ 039/32 10 37

Vendredi 12 et samedi 13 mars

SOUPER COUSCOUS

Fr. 24.50

Réservation appréciée

Et toujours nos pizzas au feu de bois

157-14412

HÔTEL-RESTAURANT LE LION-D'OR

M. et Mme Corneille
25450 Damprichard

Les grenouilles fraîches sont arrivées!

Menus: FF 110.-, 150.-, 180.-
Carte, poissons frais, saumon fumé maison. Aussi menus gastronomiques
☎ 0033/81 44 22 84

132-508725

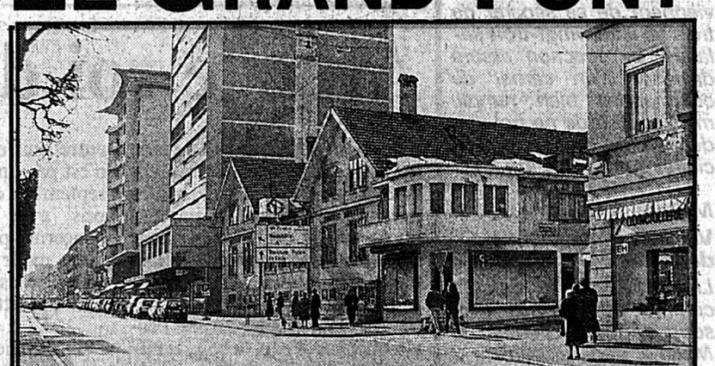
DIVERS

Vivre avec la tradition d'antan, votre

agencement de cuisine sur mesure en chêne massif, fabrication à l'ancienne, méthode artisanale, avec meuble billot, vitrail, carrelage en grès, robinetterie, cuivre, etc.
N'hésitez pas à téléphoner pour un simple renseignement ou pour une visite au 039/32 13 30.

157-14429

LE GRAND PONT




Nuance

Salon dames et messieurs

Vos cheveux tombent?
En cadeau: un shampooing plus une tresse à l'achat de 2 sérums antichute

Léopold-Robert 108 ☎ 039/23 14 69
Rez supérieur La Chaux-de-Fonds
132-12683

FINANCE

Prêt personnel ORCA

Conseil compris

Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le coupon réponse.

Confidentiel: Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. _____

Je peux rembourser environ Fr. _____ par mois.

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Rue _____
NPA/Localité _____

Orca, c'est clair.

Banque **ORCA**

Banque ORCA, Av. Léopold-Robert 53a
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit:
12,95 16,9% y compris l'assurance solde de dette.

22-3252

AMITIE-MARIAGE

UNIS

Vous avez entre 20 et 70 ans ?
Faites comme des centaines de personnes qui ont aujourd'hui décidé de

Bien choisir!

Par une méthode sélective et moderne, vous pourrez La ou Le rencontrer.
Professionnel et discret. UNIS est unique!

Retournez-nous ce coupon pour un test gratuit

Nom _____
Prénom _____ âge _____
Rue/no _____ Tél. _____
NP _____ Localité _____

UNIS S.A. 038 25 24 25
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel
Lausanne - Genève - Sion - Fribourg - Delémont - Bienne

28-1508/4x4



Pharmacie Coopérative

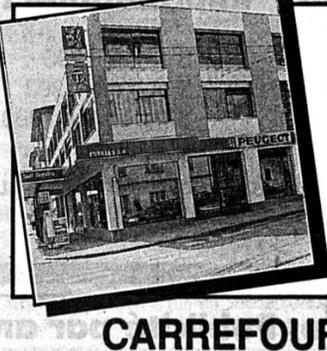
La Chaux-de-Fonds

NATUROPATHIE-HOMÉOPATHIE

Livraisons à domicile

Av. Léopold-Robert 108
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 48 82

132-12572



ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

Le Locle
GARAGE DU STAND -
ENTILLES SA
☎ 039/31 29 41 ou 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

132-2006

CARREFOUR DES ACHATS

Plateau de Maîche: contrat de dépollution industrielle

Les pollueurs sont les payeurs

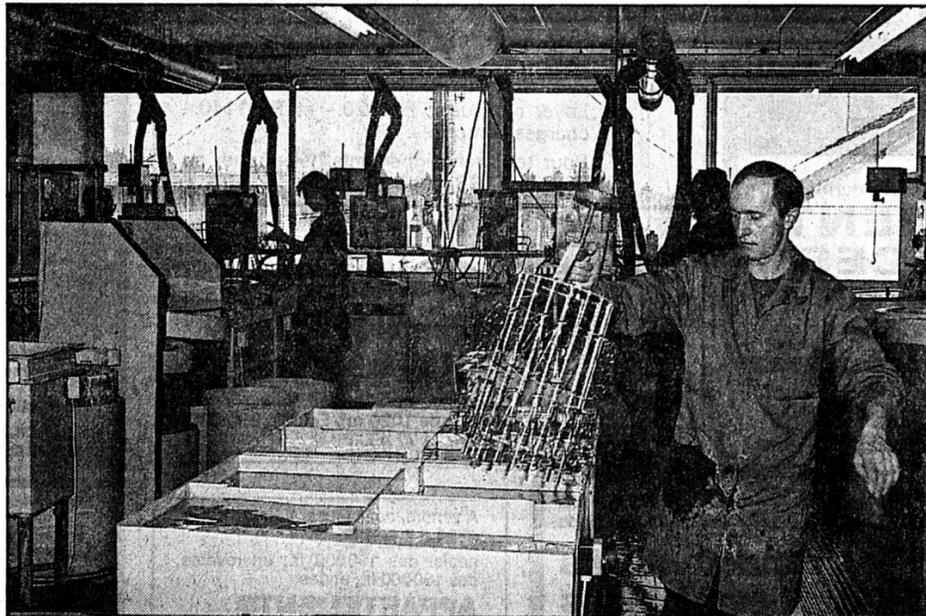
Les pollueurs sont les payeurs sur le plateau de Maîche où dix industriels spécialisés dans le traitement de surface des montres, montures de lunettes et autres pin's, ont accepté de financer en partie un programme de neutralisation des métaux lourds rejetés jusque-là dans les égouts.

L'élimination et la maîtrise des déchets, défi présent et surtout à venir pour les civilisations modernes, a ainsi été abordé d'une manière exemplaire sur le plateau de Maîche où les pollueurs ont fini par accepter d'être les payeurs.

Il faut préciser que ceux-ci étaient d'autant plus réceptifs et ouverts à cette exigence depuis l'anéantissement en mai 1974 de la pisciculture de Saint-Hippolyte, victime d'une pollution accidentelle au cyanure dont le responsable ne fut jamais identifié mais, par défaut la commune de Maîche avait dû verser 1,3 million de dommages et intérêts.

La mesure du danger pour l'environnement et le coût à payer par la collectivité se sont révélés grâce à ce dramatique événement dont on a fini par tirer les leçons douze ans après.

La direction départementale de l'agriculture du Doubs tirait la sonnette d'alarme en 1986, constatant un dépassement excessivement élevé des traces de



Usine Cœurdor à Maîche

La neutralisation des métaux lourds coûte 450.000 FF par an.

(Impar-Prêtre)

métaux lourds, provenant des ateliers de galvanoplastie, dans les boues des stations d'épuration. A Damprichard, par exemple, la pollution atteignait des niveaux paroxystiques, le cuivre et le nickel notamment étant présents dans des quantités dix fois supérieures au seuil de tolérance. Sachant que cette commune en produisait environ 3 à 400 tonnes, évacuées au prix de 600 FF la tonne sur la décharge contrôlée de Vaire (Haute-Saône), on imagine la ponction

que cela représentait sur un budget de huit millions de francs. Des contacts s'établirent entre la direction régionale de l'industrie et la profession représentée par l'Association des industriels du Plateau. Robert Jeambrun, patron de Cœurdor et président de la dite association, attribue à l'ancien sous-préfet de Montbéliard, Jean Fédi, «d'accélération du processus». De laborieuses négociations ont permis finalement d'aboutir à un protocole d'accord le 23 décembre

1988 engageant les dix industriels à éliminer la pollution à la source, c'est-à-dire à neutraliser les effluents polluants avant leur rejet dans les eaux résiduelles. Un programme très ambitieux, visant à réduire selon les établissements de 20 à 100 fois les effluents métalliques», explique Robert Jeambrun. Pour Cœurdor, cela signifiait par exemple de passer de 500 grammes de rejet de métaux lourds par jour à sept grammes.

L'investissement dans des

chaînes et installations de dépollution adéquates supposait alors la mobilisation de dix millions de francs. Le département, la région, les quatre communes concernées (Maîche, Damprichard, Charquemont et les Ecorces) et les industriels participèrent à hauteur de 10% chacun. L'Agence de l'eau réalisant, selon R. Jeambrun, «un gros effort pour prendre en charge les petits ateliers sous forme de subventions et de prêts sans intérêt représentant de 10 à 40% de l'investissement». Cœurdor a pour sa part dû faire face à un investissement de 3,7 millions de francs.

INTERROGATIONS

Mais l'opération est surtout lourde à assumer quant à son fonctionnement. Ainsi, Cœurdor consacre à cet effet 450.000 FF par an, comprenant le salaire d'un employé affecté au bon fonctionnement de l'installation. Les boues des stations d'épuration sont désormais épandables dans la nature, exemptes de métaux lourds, mais leur stockage sur place a contraint par exemple la commune de Maîche à investir récemment 900.000 FF dans un silo.

L'objectif initial est donc atteint, mais la question est de savoir si en cas de persistance d'une conjoncture économique défavorable dans ce secteur industriel, les entreprises concernées pourront toujours assumer les frais de fonctionnement de cette opération. Rien n'est moins sûr. (pr.a.)

BRÈVES

Damprichard Fermeture d'usine

L'entreprise Jean-Luc Pierre, ferme ses portes, suite à une décision du Tribunal de commerce de Montbéliard. Huit personnes sont licenciées. Cette société a souffert de la conjoncture horlogère et notamment du second dépit de bilan de Myon, fabrique de briquets et de stylos qui lui devait une ardoise significative. (pr.a.)

Les Fins Ryser licencie

Les établissements Ryser, aux Fins, spécialisés dans la construction métallique viennent de se séparer de trois de leurs vingt-trois salariés. La direction assure disposer d'un carnet de commandes bien rempli, mais souffre de ne pouvoir dégager des marges bénéficiaires suffisantes. (pr.a.)

Maîche Victime d'agression décédée

Lina Feuvrier, agressée comme trois autres personnes âgées du plateau de Maîche, dans la nuit du 7 au 8 septembre dernier, vient de décéder à l'âge de 92 ans. Selon ses proches, la vieille dame ne s'était jamais rétablie de cette violente et sauvage agression. (pr.a.)

Morteau: Forum agro-alimentaire

Avec le roi du chocolat

Samedi 13 et dimanche 14 mars, le Collège de Morteau retrouvera des visiteurs qui, depuis quatre ans, se pressent au Forum. Les organisateurs ont choisi pour thème de cette cinquième édition l'agro-alimentaire «élément majeur de l'économie et de la tradition du Haut-Doubs». Après l'environnement, l'eau, le bois, le métal c'est une nouvelle occasion de promouvoir les rencontres entre professionnels ainsi que le dialogue avec la population.

La préparation de cette manifestation qui attire chaque année

entre huit et dix mille visiteurs n'est pas une mince affaire. Des contacts ont été pris avec les professionnels concernés par le thème. Ils semblent avoir été fructueux puisqu'on nous annonce une étonnante palette d'animations.

Distillerie de la gentiane, découpe des cochons à l'ancienne, concours de traite des vaches seront au menu.

La participation du champion du monde de la pâtisserie-chocolaterie a été obtenue ainsi

que celle de l'école hôtelière internationale de Glion, en Suisse. De son côté, le Musée de Lons-le-Saunier présentera des plats moyenâgeux qu'on pourra déguster dans un cadre médiéval.

Toute l'équipe éducative, administratifs, enseignants, agents de service et élèves, est sur le pont pour la mise en œuvre de cette manifestation.

François Dewailly, principal du collège, et son adjoint, Olivier Bailly, véritable cheville ou-

vière de l'affaire, la considèrent comme «une vitrine pour les métiers des jeunes». Ils souhaitent également que d'autres établissements s'inspirent de leur idée qui montre «qu'il est possible de mobiliser des fonctionnaires en fin de semaine sur un thème motivant».

Ils vous donnent rendez-vous samedi et dimanche de 9 heures à 18 heures. Des buffets sont prévus pour les repas et on pourra manger au self-service le dimanche à midi.

(dry)

Besançon

Magistrat agressé

Par désespoir, un homme ivre, originaire de Morteau, s'est attaqué lundi à un magistrat dans les couloirs de la Cour d'appel. Manque de chance, il est tombé sur un président-judoka qui l'a rapidement maîtrisé.

Cet homme, dans son affaire de divorce, n'avait pas obtenu le jugement escompté sur la garde de ses enfants.

Il s'est donc présenté au Palais de justice de Besançon animé de mauvaises intentions puisqu'il était équipé de deux couteaux de cuisine. (p.sch)

DIVERS

EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIÉ



Etudes d'ingénieurs ETS

Obtention du titre d'ingénieur diplômé ETS en:

mécanique technique **électronique**
microtechnique **informatique technique**

Délai d'inscription: 31 mars 1993
Dates de l'examen d'admission ETS: 3 et 4 mai 1993
Début des études: 8 novembre 1993

Renseignements et formules d'inscription sont à demander au secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 35 01.

05-7722-2714x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

CISA Catalyse Industrielle SA, rue du Collège 120, 2300 La Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS

CISA est une entreprise reconnue d'intérêt public spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets spéciaux. En vue de son intégration au concept inter-régional de traitement de recyclage et d'élimination des déchets industriels CITRED, nous mettons au concours le poste de

DIRECTEUR DE CISA et de CITRED

Exigences:

- qualités de chef d'entreprise (généraliste, bon gestionnaire);
- intérêt pour les problèmes touchant à la protection de l'environnement;
- qualités de négociateur,
- formation technique, compréhension des problèmes chimiques;
- connaissances du fonctionnement des institutions publiques;
- langues: français, allemand, anglais.

Formation souhaitée: ingénieur formé à la gestion d'entreprise pouvant justifier d'une expérience pratique à la tête d'une PME.

Traitement: selon diplômes et expérience, échelle des traitements de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de certificats et diplômes seront adressées à M. Georges JEANBOURQUIN, Président du Conseil d'Administration de CISA, rue du Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds. Date limite de mise au concours 31.03.1993

132-12791

Canton: record des dégâts dus aux sangliers en 1992

Indemnités revues à la baisse

Les sangliers ont provoqué pour 130.000 fr de dégâts l'an dernier sur l'ensemble du canton et l'Etat va sans doute autoriser des tirs cet été. Certaines catégories d'indemnités sont actuellement revues à la baisse, avec l'accord de la Chambre neuchâteloise d'agriculture qui préfère le compromis à la suppression des indemnités.

Les sangliers ne finiront jamais de faire parler d'eux dans les milieux agricoles. Cet hiver, les chasseurs en ont abattu 59 et 10 autres se sont fait écraser (trois d'entre eux ont été tués par le train). Il semble que cette élimination ne suffira pas à la quiétude des agriculteurs et de l'Etat qui n'a pas digéré la dernière facture des dégâts: 130.000 fr en 1992 (environ 84.000 fr en 1991). Des tirs «sélectifs» seront probablement entrepris par les gardes-chasse cet été.

L'été dernier, comme il faisait chaud, les sangliers sont restés plutôt en altitude. Actuellement, ils se manifestent dans le bas du canton. A vrai dire, on ne peut



La bête noire des agriculteurs

Les sangliers se moquent autant des cultures que des finances de l'Etat... (sp)

guère prévoir où ils jetteront leur dévolu car ils sont capables de se déplacer sur de grandes distances. L'automne dernier, des sangliers ont été signalés à La Côte-aux-Fées. «Ils venaient très certainement de France», a commenté l'inspecteur de la

chasse et de la pêche Arthur Fiechter qui a ajouté: «Nous avons aujourd'hui plus de sangliers que les années précédentes et ils sont moins stabilisés que par le passé au même endroit».

Des modifications des indemnités versées aux agriculteurs

sont actuellement à l'étude. Arthur Fiechter a déjà élaboré deux projets et le chef du Département, Michel von Wyss, a eu des discussions à ce propos avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV).

«Pour nous, la question des sangliers ne doit pas se régler par des indemnités mais par une régulation des hordes», a déclaré le directeur de la CNAV, Walther Willener. «Toutefois, dans le domaine des indemnités, la CNAV admet que les barèmes appliqués aux prairies et pâturages soient nuancés en fonction des périodes de végétation.»

Lorsque des dégâts sont causés au mois de mai, la récolte est perdue pour l'année car il ne poussera plus rien, même après une remise en état. Si les dégâts surviennent au mois de septembre, l'agriculteur a déjà pu exploiter les deux-tiers de sa récolte: une indemnité de 50% peut donc suffire. En outre, à partir du mois d'octobre et durant l'hiver, l'indemnisation pourrait être supprimée. A cette époque, une remise en état permet en effet à la végétation de reprendre jusqu'à l'exploitation. Quant aux indemnités des dégâts causés aux cultures (blé, maïs, pommes-de-terre, etc), la CNAV souhaite évidemment qu'elles restent inchangées.

«C'est une espèce de compromis entre la suppression totale que souhaitait l'Etat et la situation actuelle», a conclu Walther Willener.

AT

BRÈVE

Vaumarcus

Friaire de printemps

La Noble Confrérie des Olivants du Bas-Lac a tenu samedi sa traditionnelle Friaire de printemps au Château de Vaumarcus. L'occasion d'introniser et de proclamer 15 nouveaux compagnons après les obligatoires épreuves viniques. Une «dis-née» a suivi, agrémentée par les sonneries du Rallye trompes neuchâtelois. (cp)

AGENDA

Neuchâtel:

Pro Senectute

Bal redingote et strass

Pro Senectute Neuchâtel organise, le 14 mars prochain à 14 h 30 au Château de Boudry, un bal placé sous le thème «Fête des yeux, fête du cœur». Dans le décor fastueux de la Salle des Chevaliers, danseurs et danseuses virovolteront aux sons de l'orchestre de Vittorio Perla. Redingote, nœuds pap', longues robes, dentelles et strass de mise. Renseignements: Pro Senectute, Service animation, rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel (tel. 038/25.46.56). (comm)

Théâtre de Neuchâtel

Danse japonaise

Le Théâtre de Neuchâtel accueille le jeudi 11 mars la prodigieuse troupe de danse japonaise «Ariadone», dirigée par la célèbre Carlotta Ikeda. Dans un superbe spectacle - «Hinagata» - d'une très haute inspiration et où les danseuses, profondément habitées par leurs personnages, évoluent entre musiques de rêve et éclairages magiques. Location: Office du tourisme, tél. (038) 25 42 43. (comm-cp)

Neuchâtel

Les phoques

La Société neuchâteloise des sciences naturelles a invité Marie-Claude Grobety, de l'Institut de physiologie de l'Université de Lausanne, à prononcer une conférence sur «Les phoques des glaces flottantes du Saint-Laurent». L'oratrice a particulièrement étudié les mécanismes utilisés par les femelles phoques du Groenland pour retrouver leur petit durant la période d'allaitement et le comportement agressif des phoques à capuchon. La conférence, ouverte au public, se tiendra ce soir, à 20 h 15, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. (at)

Neuchâtel: trois médecins prévenus d'homicide par négligence

Fatalité ou dramatique cafouillage?

Est-ce un douloureux destin ou un incroyable cafouillage médical qui a été à l'origine de la mort de Luigi C., ouvrier italien, en juillet 1989? C'est la question à laquelle devra répondre le Tribunal de police de Neuchâtel, devant lequel comparaissent hier trois médecins de l'Hôpital des Cadolles, - B. R., B. Z.-S. et J. R. - prévenus de mise en danger de la vie d'autrui et d'homicide par négligence.

Le destin de Luigi bascule en cette fin juin 1989. Le vendredi 23, présentant des signes de confusion et de troubles du comportement, il est amené aux Cadolles par ses collègues. Le médecin qui le reçoit décide de le renvoyer à ses baraques après une radiographie du thorax qui révèle une grosse tache aux poumons. Luigi C. revient le samedi et est cette fois hospitalisé. Pour les médecins neuchâtelois, la tache est une grosse tumeur. Une scanographie du crâne est agendée pour le lundi suivant et révèle la présence d'une seconde tache dans

le cerveau: une métastase du cancer pulmonaire qui a atteint le lobe frontal, estiment les médecins. Pour eux, il n'y a plus d'espoir: Luigi C. est condamné à très brève échéance.

Le mardi matin, le patient est retrouvé hémiplégique et dans un état comateux. Des symptômes neurologiques qui incitent les médecins neuchâtelois à décider d'un rapide transfert à Berne dans un département de neurochirurgie. Il n'aura jamais lieu: aux dires des médecins, la famille du patient, avertie par les médecins neuchâtelois en fin de matinée seulement, demande et obtient de rapatrier le patient. Par un premier transfert, tard dans la soirée, dans l'hôpital de Poschiavo, aux Grisons, où une ambulance italienne vient chercher le patient pour le transporter à Sondalo en Italie.

Et c'est là que l'on s'aperçoit de l'erreur: Luigi n'a pas de tumeurs, mais bien des énormes abcès. Malgré un drainage, le patient décédera finalement le 13 juillet 89.

Les médecins neuchâtelois ont-ils trop tardé à déceler les causes réelles des troubles de Luigi C.? L'alerte du mardi matin devait mettre les médecins neuchâtelois sur la piste de l'abcès cérébral, a estimé l'expert mandaté. Pour lui, si le diagnostic avait été posé assez tôt, les chances de survie du patient auraient été de 90 à 95 %.

CAS EXCEPTIONNEL

D'éminents professeurs, cités hier à la barre, sont venus témoigner du caractère exceptionnel du cas: à 95% de probabilité et avant l'apparition des symptômes neurologiques du mardi matin, les signes présentés par Luigi C. ne pouvaient que porter les médecins à croire qu'il s'agissait bien de tumeur. Mais pourquoi donc les médecins neuchâtelois, une fois constatée l'hémiplégie soudaine, ont-ils, malgré l'urgence, autorisé un transfert en Italie au lieu de l'envoyer immédiatement à Berne comme cela avait été décidé? C'est là que les versions divergent: «La famille in-

sistait vraiment. Nous avons tenu compte de cet élément humain. Et puis nous leur avons bien spécifié qu'il fallait une hospitalisation dans un département spécialisé», répondent les médecins. «Faux, rétorque l'épouse du défunt, jamais on ne m'a avisée du transfert envisagé à Berne, ni de la nécessité d'hospitaliser mon mari dans un service de neurochirurgie. On m'a simplement fait comprendre qu'il était mourant et qu'il fallait venir le chercher parce que cela éviterait les complications administratives en cas de décès en Suisse. On m'a même refusé un transfert en hélicoptère à Poschiavo prétendant que cela coûterait trop cher!»

Dramatique cafouillage? Plaidoiries et jugement seront rendus lors d'une prochaine audience. Le Ministère public requiert 5 jours d'emprisonnement contre chacun des médecins prévenus. (cp)

● Composition du tribunal: Geneviève Calpini, présidente; Anne-Lise Ritter, greffière.

Neuchâtel: après une séance «marathon» du législatif

Pistes cyclables: un amendement à problèmes

L'amendement exigeant l'introduction d'axes cyclables sur l'avenue du 1er-Mars, proposé et approuvé lundi soir par le législatif dans le cadre de l'acceptation des plans de circulation et d'aménagement des pistes cyclables, va poser de sérieux problèmes. L'exécutif ne s'en cachait pas hier.

«La marge de manœuvre est difficile», reconnaissent les conseillers communaux Didier Burkhalter et Blaise Dupont, lors de la traditionnelle conférence de presse de l'exécutif. Comment mettre en pratique une solution écartée précisément parce qu'elle s'avérait difficile-

ment réalisable? «Il s'agira de privilégier une discussion sereine et de s'entendre sur les termes d'axe utilitaire», répondent les politiques.

Reste que la sanction de l'Etat n'est de loin pas acquise. Celui-ci était opposé à l'idée de pistes cyclables sur le 1er-Mars. Pour des raisons de sécurité, mais aussi pour permettre à l'avenue de jouer son rôle d'itinéraire de déstassement en cas de «pépin» dans les tunnels. Dès lors, le risque de refus de sanction de l'Etat aux nouveaux arrêtés que l'exécutif neuchâtelois devra prendre pour respecter la volonté du législatif existe bel et

bien. Il conduirait tout simplement à bloquer la situation. Au mauvais moment: l'ouverture des tunnels au 18 juin prochain impose de prendre des mesures rapides pour favoriser une modification du comportement des automobilistes au bon moment. Sans parler des subventions: si l'introduction de pistes cyclables sur le 1er-Mars aboutissait à des étranglements entre trafics privé et public, adieu manne cantonale et fédérale...

Répondant au reproche de rétention d'information qui lui avait été adressé lundi soir par le législatif pour ne pas avoir inclus, dans son propre rapport, un rapport complémentaire de-

mandé à un bureau indépendant, le Conseil communal a tenu à préciser que les conclusions des deux documents étaient les mêmes. (cp)

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Tin Gods (rock)
Plateau libre
22 h.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h.
Ensuite ☎ 25 10 17.

Tribunal de police

Mal de maire

Le «maire» du Neubourg s'est présenté hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel, inculpé d'infractions au règlement de police. Son mandataire ayant mis le doigt sur des lacunes juridiques, la présidente du tribunal, Geneviève Calpini, a renvoyé le jugement à la semaine prochaine.

Les 19, 20 et 21 septembre dernier, lors de la Fête du Neubourg, la police locale a constaté que musiciens et consommateurs ne respectaient pas les heures de clôture. Deux personnes ont témoigné hier que le «maire» Aldo Bussi était intervenu à l'heure prescrite pour faire cesser le service des consommations. Une mesure qui n'a évidemment pas empêché le public de faire durer les bouteilles et les verres qu'il avait acquis avant la fermeture du stand. Le maire a par ailleurs tenté de faire arrêter les musiciens lancés dans une joyeuse «jam-session» et se serait fait huer, selon un des témoins.

Sifflets et huées ayant été aussi le lot des policiers qui sont intervenus lors des fêtes précédentes, les patrouilles envoyées sur les lieux l'année passée avaient reçu l'instruction de ne pas intervenir. Cette décision a fait dire à Me Jean Studer, mandataire du «maire», que son client ne pouvait pas avoir plus d'autorité que la police. Il a également fait remarquer qu'il est plus difficile de faire partir des gens qui sont sur le domaine public que de les faire sortir d'un local, tout en insistant sur le fait que les débordements de la fête n'avaient donné lieu à aucune plainte et qu'aucune bagarre n'avait été signalée depuis les origines de la manifestation.

L'avocat a par ailleurs relevé que la sanction doit être appliquée au perturbateur. Or, Aldo Bussi ne jouait pas de la musique... Enfin, le mandataire a contesté les bases juridiques de la sanction (le Ministère public requiert 300 fr d'amende). Il semble en effet que la Fête du Neubourg n'entre dans aucune des catégories retenues par la loi... AT

Val-de-Ruz: seizième mise de bétail d'élevage au manège de Fenin

Un marché bien morose

Trente-six têtes de bétail présentées et les deux tiers vendus: «Ça va un peu mieux que l'an passé», commente Gilbert Gretillat, président du Groupement Agrivall, organisateur de la 16e mise de bétail d'élevage de Fenin. Le baromètre du marché? Moyen, très moyen.

Ils les aiment d'un format bien proportionné, assez lourde, avec de robustes pattes, des mamelles «bien attachées» et des trayons ni trop longs... ni trop courts, «à cause des machines à traire», explique un éleveur. Les bêtes qui réunissent ces quatre critères alimentent la conversation et risquent de faire monter les enchères.

Mina, Isaline et Violette, trois belles vaches, ont atteint des sommets cette année à la mise de Fenin. Des sommets? Vendues au prix de 4150 et 4100 francs, c'est bien en dessous des prix pratiqués il y a quelques années encore, soit globalement mille francs de moins. Phénomène identique dans la catégorie des

génisses, où Cocotte et Bella ont raflé la palme, au prix de 4000 francs, tandis que la jolie Udine est «partie» à 3500 francs. Elle sont «filles» de Condor, Caveman ou John-ET, des taureaux très cotés, excellents géniteurs, et sont réputées pour leurs qualités laitières ou musculaires.

Globalement, des 36 bêtes présentées hier au manège de Fenin, seuls 12 génisses, 2 veaux et 9 vaches ont suscité des acheteurs. La température du marché? «Brévinienne», commentait un spécialiste en la matière. Morose à tout le moins. En raison de la récession, parce que l'avenir de l'agriculture est flou, parce qu'à force de l'améliorer, le bétail produit plus, parce que le prix de la viande est à la baisse, parce que celui du lait risque lui aussi de trancher...

ESTIMATIONS TROP ÉLEVÉES

Prix d'estimation des bêtes trop élevés? Certainement, disent les uns. Que non, rétorquent les autres. Les avis divergeaient dans le cercle des éleveurs. Placé au milieu, le crieur, lui, s'égosillait et balançait les prix... 2900, 2950, 3000... 2950... Oui, non? Non, tant pis.

Dans l'ensemble, les génisses prêtes à vêler ont eu la cote.



Mise de bétail d'élevage à Fenin

Acheter, vendre? Certes, mais on y vient surtout pour «renifler le marché». (Schneider)

Pour des raisons difficiles à expliquer – qualité du fourrage? – cette année, en zone de montagne, certains agriculteurs «manquent» de lait pour compléter leur contingent qui se boucle le 1er mai prochain.

D'où un regain d'intérêt pour des bêtes susceptibles de donner quelques kilos de lait supplémentaires d'ici là.

Marché morose, prix moyens. Gilbert Gretillat ne se désespère

pas pour autant. Deux tiers des bêtes vendues, «à des prix à peine supérieurs à l'an passé», c'est pas mal. «La mise fait le baromètre du marché. Et la dix-septième édition aura bien lieu», assure-t-il. S. E.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Travers

Démission au législatif

Martin Spaeth, élu au législatif de Travers dans les rangs de l'Entente villageoise, a fait connaître sa démission, lors de la séance tenue lundi soir. M. Spaeth a avancé des raisons professionnelles. (mdc)

Fontainemelon

Les vétérans, en chantant

Poursuivant une vieille tradition, les vétérans gymnastes du Val-de-Ruz ont débuté et clôturé leur assemblée en chantant, à Fontainemelon. Selon le caissier Fritz Roth, trésorier, les mouvements de caisse ont permis de soutenir des manifestations gymniques: la société de Chézaré Saint-Martin a ainsi reçu un don de 200 francs pour ses activités. Signalons que les cotisations ont passé de 10 à 15 francs. Présent au comité depuis 17 ans, Paul Perrin-Jaquet, de Cornaux, a demandé à être relevé de sa fonction. Il a été remplacé par Georges Dessaulles, de Savagnier. Enfin, Gilbert Steudler, des Geneveys-sur-Coffrane, a reçu l'insigne de Vétéran fédéral. (ha)

Savagnier

La Tarentelle en assemblée

La chorale mixte La Tarentelle, qui regroupe des chanteuses et chanteurs de toute la région, a tenu son assemblée générale. Elle a tout d'abord confirmé la nomination de son nouveau directeur Yvan Deschenaux (fils) et a remercié l'ancien, François Pellaton, pour son dévouement. En fonction depuis la fondation du chœur, soit huit ans, le président Claude Cattin a précisé que le concert annuel aura lieu en octobre et non pas ce printemps, comme prévu. En outre, la société participera à la Fête cantonale du Landeron les 4 et 5 juin. (ha)

AGENDA

Couvet

Tourisme rural

L'assemblée générale annuelle de l'Association neuchâteloise de tourisme rural (ANTR) aura lieu vendredi après-midi à Couvet. Rappelons que la présidente de l'ANTR est covassone, il s'agit de Josiane Petitpierre et que le secrétaire est assuré par Antoine Grandjean. (mdc)

Parapentes et delta à Buttes

Invitée surprise!

Pas toujours facile de s'envoyer en l'air! Dimanche, les quelque trente personnes qui ont pris part au deuxième «Parathlon» organisé à La Robella s'en sont rapidement rendu compte. La bise, celle qui cingle la joue au lieu de la caresser, s'était invitée, perturbant cette compétition toute amicale.

Le «Parathlon» – organisé par le Para-Delta Club Albatros en collaboration avec le TBRC, une entreprise et un magasin de sports – combine le ski avec le vol libre. A noter que quelques deltistes étaient également présents dimanche à Buttes.

COMPET' NATIONALE EN 94

L'an prochain, les organisateurs envisagent de mettre sur pied à

La Robella une manche du Suisse Para-triathlon, une épreuve combinant le ski, le vol libre et un parcours d'agilité en vélo tout-terrain.

Une telle manifestation attire généralement de 100 à 130 participants. Un beau coup de pub à venir pour le TBRC, pour autant que...

RÉSULTATS

Vol libre hommes: 1. Jean-Daniel Robert 2. Dominique Peletier 3. Steve Amstutz. **Dames:** 1. Evelyn Kohli. **Ski hommes:** 1. Christophe Geiser 2. Jean-Christophe Craviolini 3. Dieter Amstutz. **Dames:** 1. Lorraine Flück 2. Francine Amstutz. **Combiné:** 1. Steve Amstutz 2. Dominique Peletier 3. Dieter Amstutz. (mdc – photo Impar-Galley)

Fanfare de Noiraigue

L'Espérance: sans fausse note

Pour la fanfare L'Espérance de Noiraigue, le mois de février est synonyme d'intense activité, avec l'assemblée générale et le concert annuels.

L'assemblée s'est tenue au début du mois passé, sous la présidence de Jean-Noël Bovard. Ce dernier a remercié les membres de leur collaboration et de leur dévouement tout au long de l'année 1992 qui se solde par 58 rencontres (41 répétitions et 17 prestations). Le président a également relevé l'excellente ambiance qui règne au sein de la société et souligné quelques points susceptibles de contribuer à une meilleure marche de celle-ci.

L'an dernier, une démission et trois admissions ont été enregistrées. Ce qui porte à 32 personnes l'effectif des membres actifs. Les comptes bouclent favorablement, grâce aux membres passifs et aux généreux donateurs, mais la gestion doit néanmoins rester prudente. Enfin, 13 musiciennes et musiciens ont reçu une récompense pour leur assiduité.

Quelques modifications sont également intervenues au sein du comité, dont voici la composition. Jean-Noël Bovard, président; Pierre Monnet, vice-président; Barbara Thiébaud, secrétaire; Donald Bacuzzi, caissier; Valérie Perrin, bibliothécaire; Antonio Simoncelli, uniformes et Jean-Marc Monnet, instruments et matériel.

Quant au concert annuel, c'est devant une salle quasi comble qu'il a eu lieu le 20 février dernier. La fanfare a interprété un programme varié et plusieurs morceaux ont connu les honneurs du bis. Une belle occasion pour démontrer que L'Espérance maîtrise parfaitement les rythmes modernes. Au cours de cette soirée, Robert Monnet (60 ans d'activité), Claude-Alain Persoz (15 ans) et Sybille Doppler (10 ans) ont été fêtés. (comm-mdc)

Apiculteurs du Val-de-Ruz réunis à Dombresson

Les colonies bourdonnent

Les apiculteurs du Val-de-Ruz se sont retrouvés dernièrement pour leur assemblée générale. L'inspecteur Thierry Horger a relevé que deux cas d'accariose des trachées ont été signalés, l'un à Villiers, l'autre à Dombresson. On n'a heureusement pas à déplorer de cas de loques américaines ou européennes. Alors que les propriétaires sont en diminution, les colonies d'abeilles augmentent, avec 57 de plus que l'an passé, soit un total de 921 dans le Val-de-Ruz. Du jamais vu depuis l'apparition de la varoase!

L'inspecteur a félicité Françoise Mathiot, de Villiers, nouvelle inspectrice, qui a suivi les

cours et passé, avec succès, les examens. La société des apiculteurs compte aujourd'hui 63 membres; après la démission de cinq apiculteurs, elle a enregistré l'admission de quatre nouveaux passionnés. Tant mieux: en 1994, la société fêtera son centenaire. Les apiculteurs ont profité de leur assemblée pour renouveler leur comité, formé comme suit: Claude Bourquin, président, Thierry Horger, vice-président, Francis Vuilleumier, caissier, Philippe Breitler, secrétaire, Willy Debély, membre.

A signaler encore que le 27 avril, à 17 h 30, un cours pratique sera organisé au Chapelet, en dessus de La Jonchère. (ha)

Fontainemelon: Fédération des tireurs en assemblée

Les cibarres au rancart

Les délégués de la Fédération des tireurs du Val-de-Ruz se sont réunis dernièrement à Fontainemelon. Avec pour «cible» l'organisation du 13e Tir cantonal, la saison 92 fut une grande année pour les tireurs, a relevé Marcel Fattou, président. Grâce à cette manifestation, un grand pas a été franchi avec l'installation de cibles électroniques dans la plupart des stands du district, là où s'exercent des tireurs sportifs. Ainsi, les cibarres ne sont-ils plus qu'un souvenir...

Marcel Fattou a félicité les sociétés et tireurs qui ont fait honneur à la fédération en obtenant de bons résultats. A l'instar de Jean-Pierre Mathis, qui a décroché la palme avec 70 points au tir en campagne, Roland Glauser, qui a obtenu la médaille d'argent au championnat cantonal, André Perroud, celle de

bronze, tout comme Noël Rollinet. Le président a encore remercié toutes les personnes qui se sont dévouées pour ce 13e Tir cantonal.

Il a rappelé que la journée record fut sans conteste le 29 juin, lorsque 102 cibles à 300 mètres ont été prises d'assaut, de même que les cibles à 39 et 50 mètres et trois blocs de 5 cibles à 25 mètres. Quant au bénéfice de la manifestation, soit 150.000 francs, 25% sera versé à la fédération du Val-de-Ruz tandis que les 75% restants seront répartis entre les sociétés au prorata des demi-journées de collaboration des membres.

En levant la séance, Marcel Fattou a encore annoncé que les concours de la saison débiteront samedi 3 avril avec les championnats de groupes du Val-de-Ruz. (ha)

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

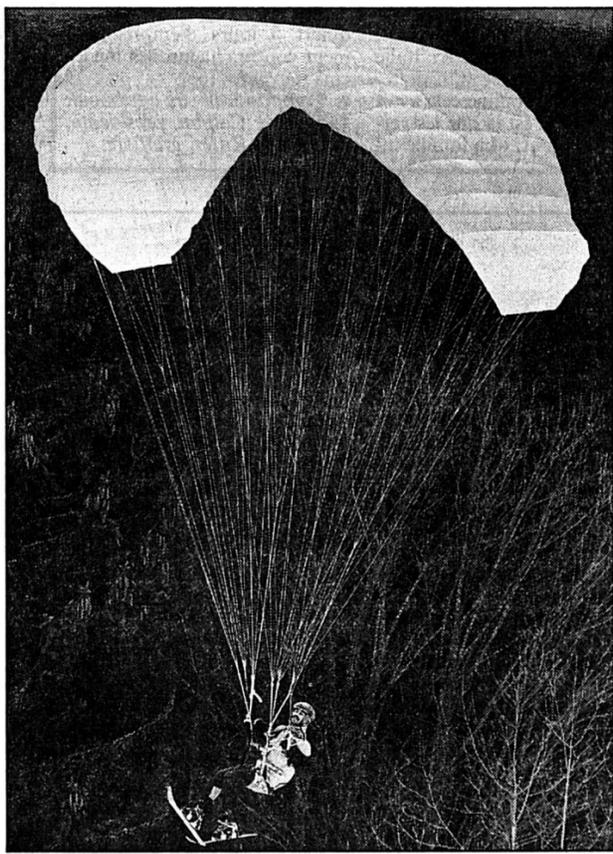
● HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

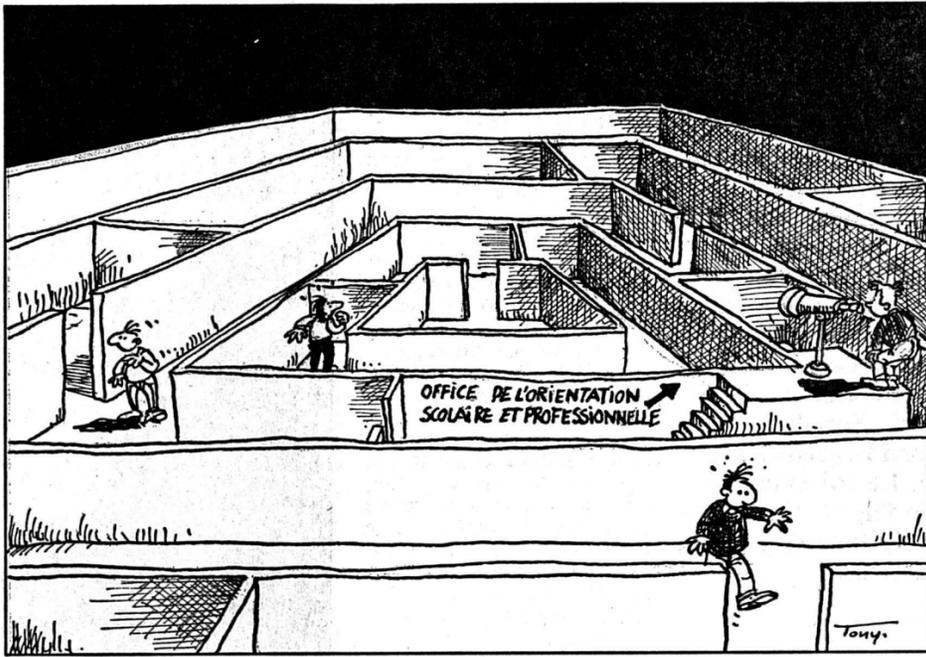
● HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.



Jura bernois: avec l'évolution des demandes, et particulièrement celles des adultes

Les orienteurs se réorientent...

«Avec l'augmentation de la clientèle post-scolaire et la variété des problématiques qu'elle pose, notre travail change. Nous nous réorientons»: Jacques Siegenthaler, directeur de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle, souligne à quel point la demande a évolué. Parallèlement à la nette augmentation des consultants, ces dernières années, la proportion des adultes a crû fortement.



L'Office d'orientation du Jura bernois, qui tient son siège permanent à Tavannes et deux centres à Moutier et Saint-Imier (présence hebdomadaire et sur rendez-vous), a tenu récemment ses assises annuelles. On s'y est penché sur un rapport fouillé, faisant état d'une intense activité, en constant développement. Aussi bien le nombre des consultants – particulièrement des adultes – que ceux des entretiens téléphoniques, des visites aux centres et des emprunts de documentation ont encore augmenté entre 91 et 92.

EN PARALLÈLE: PROFESSION ET ÉVOLUTION PERSONNELLE

L'importance de la clientèle adulte est certes liée à la crise, qui voit des demandes croissantes de la part de chômeurs,

mais elle est due aussi à un phénomène que Jacques Siegenthaler qualifie d'irréversible, à savoir le besoin des adultes d'ajuster leur trajectoire professionnelle à leur évolution personnelle. De surcroît, les problématiques des chômeurs (ses) et des réfugié(e)s se sont ajoutées à celles des adultes en général. Ce phénomène a des incidences non seulement sur la quantité du travail fourni par l'office, mais encore sur sa qualité. Et le directeur de souligner que les psychologues-conseillers se réorientent eux-mêmes, pour répondre à une demande relevant désormais de la psychologie du déve-

loppement personnel avant tout, et s'éloignant nettement des conceptions psychotechniques d'autrefois.

En chiffres, l'importance du phénomène «adultes» est très claire: depuis 89, tandis que le total de consultants a passé de 274 à 459, la proportion des moins de 16 ans a diminué de 69,5% à 52%. 20% des consultants avaient plus de 29 ans et jusqu'à 62 ans.

Prolongement de cette évolution, les ateliers d'orientation pour adultes qui sont basés sur leurs capacités, de par leurs propres expériences, de s'entraider,

de s'écouter et de s'encourager mutuellement.

LE LIEU DE COORDINATION

Si l'école est le lieu privilégié pour la mise en application des moyens de préparation au choix professionnel, l'orientation demeure un partenaire actif. Elle encourage et stimule les enseignants, elle propose des activités complémentaires et fournit des documents, elle est le cœur de la coordination entre parents, école, instituts de formation et élèves.

Outre les envois de documentation dans les écoles, systématiquement

ou sur demande, les séances d'information proposées aux élèves intéressés par une profession ou un groupe de métiers, les stages organisés complètement par l'office ou avec sa collaboration en tant que conseil, les entretiens collectifs stimulant la curiosité des élèves, l'office propose également et notamment des ateliers de préparation plus spécialisés, destinés aux élèves plus ou moins marginalisés (classes auxiliaires, par exemple). D.E.

En chiffres

Quelques chiffres relatifs à l'activité déployée l'an dernier par l'office (et comparés avec ceux de 1991):

- 459 (405) nouvelles demandes de consultations, dont 247 émanant de femmes.
- 6 ateliers pour adultes, fréquentés par 47 personnes âgées de 37 à 49 ans.
- 2030 (1661) visiteurs (ses), dont 57,2% d'écouliers, et 1022 (820) entretiens d'information.
- 4337 (4026) prêts de documents, dont 264 (196) de films vidéos et montages diapos et 175 (168) de dossiers universitaires.
- 78 envois adressés aux écoles, 916 dossiers, livres et vidéos ayant circulé dans les classes.
- 37 séances d'information pour écoliers, traitant de 77 professions et voies d'études, fréquentées par 938 élèves; 45 entretiens collectifs avec des élèves. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Canton de Berne

Contre l'alcoolisme

Le canton de Berne soutient la campagne de lutte contre l'alcoolisme, lancée par la Croix-Bleue, en versant une subvention de 140.000 francs pour l'année en cours et la prochaine. Cette somme a été imputée au fonds de l'hôtellerie et de la restauration. (oid)

Berne

Eglise anglicane

Le Conseil exécutif propose d'octroyer une subvention de 700.000 francs, imputée sur les excédents des impôts paroissiaux prélevés à la source, pour agrandir la maison paroissiale de St. Ursula's Church. Ces excédents proviennent du fait que certains travailleurs étrangers, n'appartenant à aucune Eglise nationale, renoncent au remboursement des impôts paroissiaux. Cet argent doit être utilisé à des fins sociales et culturelles, dans l'intérêt de travailleurs étrangers. Cette paroisse de l'Eglise anglicane (1000 membres de 60 pays) ne reçoit aucun soutien. Elle est exclusivement financée par les dons de ses membres. (oid)

Université de Berne

Froid depuis 40 ans

L'installation frigorifique du restaurant universitaire de Berne, en fonction depuis près de 40 ans, a dû être remplacée. Quant aux équipements techniques de la cuisine, ils devront eux aussi être changés. A la demande du Parlement, le Conseil exécutif versera pour cette rénovation une subvention de 285.000 francs. (oid)

AGENDA

Péry

Orgue et flûte traversière

La Société des organistes jurassiens propose, ce samedi 13 mars (Eglise réformée de Péry, 20 h 15), un concert de Pierre-André Bovey, flûte traversière, et Bernard Heiniger, orgue. Au programme, des œuvres de Lachner, Morlette, Muffat et des pages de compositeurs suisses contemporains, dont Pierre-André Bovey! Entrée libre, collecte. (comm)

Tentative de meurtre à Bienne

Sursis pour une sexagénaire

Une femme âgée de 62 ans a été condamnée hier à 18 mois de prison avec sursis. En 1990, par jalousie, elle avait tenté de tuer son mari de trois coups de feu. L'homme avait été grièvement blessé.

La Cour d'assises du Jura bernois, siégeant à Bienne, a conclu que l'inculpée n'avait pas

agi par préméditation et qu'il s'agissait d'un crime passionnel manqué. Depuis les faits, le mari ne se déplace plus qu'en chaise roulante.

Craignant que son époux ne la quitte pour une secrétaire âgée d'une trentaine d'années, la sexagénaire avait tiré trois coups de feu sur son mari. La

cour a notamment admis que l'inculpée avait agi sous l'emprise de l'alcool, un pour mille, et d'un profond désarroi. En outre, son mari l'aurait obligée à subir sept avortements sous prétexte qu'il devait payer des pensions alimentaires pour quatre enfants d'un premier mariage. (ats)

Récital hautbois - piano à Renan

Sonorités chaleureuses

Evelyne Voumard et Mireille Belenot ont convié dernièrement les auditeurs de l'église de Renan à un récital aux couleurs quelque peu exotiques. La magnifique petite Romance de Hans Huber a ouvert superbement le récital. La sonorité ample et généreuse d'Evelyne Voumard ainsi que sa sensibilité musicale ont charmé d'emblée le public.

Charles Uzor, compositeur de «Kolophon», pièce donnée en deuxième audition, révéla toute la poésie contenue dans le triple sens du titre de l'œuvre. Malgré une interprétation irréprochable, «Kolophon» n'a pas vraiment convaincu. La partition comporte certes quelques pages de réelle beauté, mais elles sont malheureusement diluées dans un tissu musical trop prévisible pour retenir véritablement l'attention. Le principe de composition, somme toute, se rapproche de celui des «ragas» du nord de l'Inde. Tout l'art des Hindous, pour faire vivre les notes tenues ainsi que les subtilités de transition entre les sons, trouve son parallèle dans «Kolophon» à grand renfort d'indications dynamiques, de «multiphonics»,

etc... comme si le compositeur voulait faire exploser les ressources sonores du cor anglais ou du hautbois d'amour à vrai dire bien enfermés dans leurs corsets mécaniques lorsqu'on les compare par exemple avec une flûte hindoue en bambou avec six trous seulement.

D'une toute autre trempe, «Frühmorgens am Daubensee» de Werner Bärtschi a permis au jeu de Mireille Belenot de s'épanouir pleinement et de réconcilier les mécontents avec la musique contemporaine.

La sonate en sol mineur BWV 1020 de Bach (?) a été, disons-le d'emblée, décevante. Ce «petit» Bach aurait mérité d'être travaillé: il manquait de stabilité rythmique, le jeu d'ensemble laissait à désirer, la réthorique n'était pas toujours conduite dans le style baroque, sans compter quelques menus problèmes d'intonation pour le hautbois.

Dans Schumann (Adagio et Allegro Op 70), la qualité globale était meilleure, mais les artistes n'étaient pas tout à fait à l'aise. Il est indéniable que ce petit malaise provient aussi du fait que cette œuvre est écrite pour

cor à l'origine et que la pianiste n'offrait pas toujours la transparence de jeu permettant au hautbois de s'épanouir. Il serait injuste cependant de ne pas souligner également les moments de bonheur où l'expressivité musicale a su pleinement se dégager, laissant augurer un bel avenir à ce duo. (mft)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeburger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Ouv. me 13 h-30 - 16 h, (public).

Centre de télécommunications numériques à Courtelary

Téléphone modernisé

Depuis la nuit dernière, le coup de fil est nettement plus facile, dans la zone desservie par le central téléphonique du chef-lieu, à savoir les agglomérations de Courtelary, Cormoret et Mont-Crosin.

Le central téléphonique, sis au 163 de la rue des Lilas, s'appelle désormais Centre de télécommunications numériques, puisqu'hier entre 22 h et minuit, on y a abandonné la technique électromécanique pour passer à la numérisation, à travers un EWSD (abréviation allemande de système numérique de communication électronique) de Siemens-Albis.

Les avantages de cette modernisation sont nombreux, à commencer par une fiabilité optimale et une rapidité accélérée du coup de fil. Les usagers s'en rendront compte très vite.

VOILÀ SWISSNET

Par ailleurs, l'offre de services est nettement élargie, puisque les usagers du chef-lieu, de Cormoret et de Mont-Crosin pourront désormais faire dévier leurs appels, obtenir un extrait détaillé de leur facture, bloquer leurs communications sortantes et réduire le nombre de leurs lignes, s'ils possèdent plusieurs raccordements.

De surcroît, SWISSNET – le nom qu'on a donné en Suisse au réseau numérique à intégration de services – fait son entrée dans le chef-lieu, qui permet le regroupement de plusieurs moyens de télécommunications sur une seule ligne (téléphone, fax, vidéotex, courrier électronique, etc.), ainsi que le fonctionnement simultané de deux d'entre eux.

Le central téléphonique de Courtelary a donc vécu, qui datait de 1960 et arrivait à bout de

son souffle. Son successeur, dans les mêmes locaux, a une capacité de 1152 raccordements (1000 jusqu'à hier, après l'extension de 1970), ainsi que de 16 raccordements SWISSNET équipés, une extension de ces derniers étant possible en tout temps.

Le centre de Courtelary est relié par fibres optiques, via ceux de Saint-Imier et de Renan, au centre Est de La Chaux-de-Fonds. Coût de l'opération, 2,2 millions de francs. (de)

LE VALLON AU POINT

Après la numérisation effectuée au central de Saint-Imier l'automne dernier, puis à celui du chef-lieu, la nuit dernière, il reste à moderniser celui de Renan, ce qui est programmé pour août 94.

A La Ferrière, c'est fait depuis 1991, le taux général de numérisation, sur le réseau 039, atteignant aujourd'hui 46,3% des centraux (70% pour le 038). Plus précisément: 22.152 raccordements du réseau 039 sont numérisés, tandis que 25.700 autres dépendent encore de l'ancienne technique.

A la Direction des télécommunications de Neuchâtel, on précise encore que septembre prochain verra la mise en service d'une unité distante (ou décentralisée) à Villeret. Il s'agira d'une extension du réseau local imérien, nécessitant un espace restreint et qui permettra à la DTN d'être sur place, avec les infrastructures les plus modernes, pour répondre à la demande éventuelle des entreprises.

Aux Breuleux et au Locle, où les centraux sont plus récents et donc encore fiables, mais d'une capacité insuffisante, on procédera à une extension numérique, aboutissant à un central mixte. (de)

Frictions entre Unité jurassienne et le RJ

Roland Béguelin en ligne de mire

Le torchon brûle entre Unité jurassienne (UJ) et le RJ, via Roland Béguelin, son secrétaire général. Pour une question d'efficacité, les autonomistes du Sud souhaitent que leur mouvement ne fasse plus qu'un avec le RJ afin de former, disent-ils «une organisation unique, simple et efficace». Leurs délégués en ont décidé ainsi lundi soir à Sorvilier. Mais Roland Béguelin met son veto. Le RJ entend rester la tête et le porte-parole légitime de tous les Jurassiens.

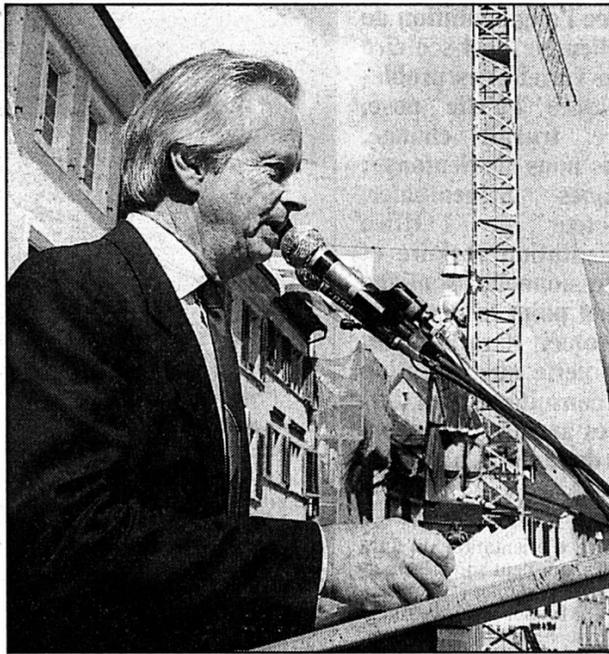
de l'efficacité au mouvement jurassien. Il faut donc modifier les statuts du RJ pour créer une seule organisation de lutte.

BÉGUELIN OPPOSÉ

Roland Béguelin est opposé à cette proposition. Pour lui, le Jura, ce n'est pas que le Sud via Unité jurassienne. Le RJ se compose de cinq fédérations dont les Jurassiens de l'extérieur et toute la diaspora. «La proposition d'UJ est irréaliste» dit-il. «On ne peut pas se marier avec sa propre fille». Comprenez par là qu'UJ n'est qu'une des branches du RJ. «Ce n'est pas une question de bureau (il serait question d'un secrétariat central dans le Sud)» poursuit Roland Béguelin. «Vous ne voyez tout de même pas toutes les archives du RJ dans le canton de Berne. Il faut surtout que le mouvement autonomiste reste puissant dans le canton du Jura. Certains seraient trop contents qu'on déménage...».

UN MALAISE

Pourtant, depuis un certain temps, le malaise est évident. Il y



Roland Béguelin

Le secrétaire du RJ met son veto à la proposition d'Unité jurassienne. (Impar-Gerber)

a un froid certain entre Roland Béguelin et Pierre-André Comte, président d'UJ. Les hommes ne se causent plus. Roland Béguelin esquisse la question. «L'unité existe, pourquoi la changer? Chacun de nous, dans son secteur, a les mêmes attributions».

BRISER UN MOULE SCLÉROSÉ

Dans le Sud, on aimerait également voir un «Jura libre» qui colle davantage à leurs aspirations. A ce titre, plusieurs signatures, comme celle d'Alain Charpillot, ont disparu. Jurassiens du Nord et autonomistes du Sud sont d'accord sur le but à atteindre: l'unité du Jura.

Mais UJ aimerait davantage de dynamique et briser un moule sclérosé, celui du vieux combattant tel qu'il transpire dans le Nord. UJ veut une formule plus jeune, plus souple, plus efficace. Roland Béguelin met le frein et s'isole de plus en plus.

Mgo

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Commission consultative

Rapport en avril

Dans une lettre adressée au Parlement jurassien, la Commission consultative, mise sur pied par le Conseil fédéral pour trouver une solution à la Question jurassienne, indique que le délai pour le dépôt de son rapport final a été retardé quelque peu. Celui-ci devrait tomber début avril. Cette commission a pris en effet le soin de s'assurer la collaboration des quatre partis gouvernementaux. (mgo)

Office des assurances sociales

Poste à pourvoir

Nommé à titre provisoire après l'affaire Vifian, Claude Crovisier, directeur de l'Office des assurances sociales à Saignelégier, prendra sa retraite définitive prochainement. Son poste est mis au concours. Il en va de même du chef de la Trésorerie générale, Gabriel Theubet prenant une retraite anticipée en septembre prochain. Enfin, la direction de l'Institut pédagogique est également mise au concours. (vg)

WWF JURA

Action pour les haies

Joyaux écologiques, les haies sont l'habitat de nombreuses espèces végétales et animales. Elles servent de brise-vent et luttent contre l'érosion des sols. Cet hiver encore, un grand nombre de haies ont été arrachées, arrosées à l'herbicide ou coupées à ras. Le WWF Jura entend encourager la plantation de nouvelles haies. A cet effet, une action est prévue fin mars du côté de Séprais, commune de Boécourt. Sur 2500 m², ce sont 600 mètres de haies soit 1500 arbustes qui seront plantés. (mgo)

BRAVO À

M. Héribert Voisard des Bois...

... qui a célébré dernièrement son nonantième anniversaire. Enfant de Sous-le-Mont, il a partagé sa vie active entre la campagne et l'usine, aux Bois et à La Chaux-de-Fonds. Il jouit d'une bonne santé. Vivant seul depuis 1975, il profite de l'affection d'une nombreuse famille, soit six enfants, douze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. (bt)

Pour les délégués d'UJ, l'existence de deux mouvements autonomistes parallèles fait per-

Retraite dorée des ministres

Un nouvel épisode

En février dernier, Pierre Kohler, député PDC, mettait le doigt sur une ordonnance datant de 1991, mais publiée seulement en 1993. Ce texte réglait les indemnités horaires et les déplacements dus aux anciens membres de l'exécutif cantonal jurassien dans l'exécution de mandats.

Il était précisé que les indemnités horaires étaient calculées sur la base du dernier traitement touché par les anciens ministres. Et le député délégué avait constaté qu'on est jamais si bien servi que par soi-même avant de poser toutes une série de questions. Quel est le but de

cette ordonnance? Quels sont ou seront les mandats confiés aux anciens ministres? Quels seront les montants touchés par ce canal? Ces montants seront-ils déduits de ceux touchés au titre de la retraite?...
Entretemps, le député Kohler démissionnait pour raisons professionnelles et la réponse à sa question devenait caduque. Pas pour tout le monde puisque Odette Sanglard (PS) la reprend à son compte.

Lors du récent débat au Parlement sur la pauvreté (25% de la population jurassienne touchée), la députée a constaté que

l'exécutif jurassien n'apportait aucun remède concret. Elle a constaté l'absence inexcusable de certains ministres au débat. Elle tire donc un parallèle entre le rapport sur la pauvreté et cette ordonnance.

Odette Sanglard répète donc les questions posées par Pierre Kohler et en ajoute deux. Elle demande s'il ne serait pas judicieux de fixer un montant cas par cas, selon le mandat, comme le font les autres cantons, et si cette ordonnance a été publiée uniquement pour un mandat ponctuel délivré à l'ancien ministre Jardin. (mgo)

Route Lajoux - Les Genevez

Quelle sécurité?

Dans une question écrite, Raphaël Brahier, député PDC et ancien maire de Lajoux, s'interroge sur la question de la sécurité du tronçon Saulcy - Lajoux - Les Genevez. La route cantonale y est «étroite, sinueuse, bordée de rangées d'arbres et son revêtement est souvent défectueux».

Le député de Lajoux s'inquiète surtout des feuillus plantés tout au long de la chaussée. Appréciées dans le temps, ces rangées d'arbres présentent aujourd'hui

«un danger que plusieurs accidents attestent» note Raphaël Brahier. Il en veut pour preuve un certain 18 octobre où la neige et le froid ont accéléré la chute des feuilles et ont transformé la route en patinoire.

Aussi le député de La Courtine s'inquiète-t-il de l'amélioration de ce tronçon.

Réponse du Gouvernement en trois volets. Primo: des travaux de maintenance ont été effectués sur cette route. S'il faut en corriger le tracé et la largeur, il faut des moyens plus impor-

tants qui font défaut actuellement.

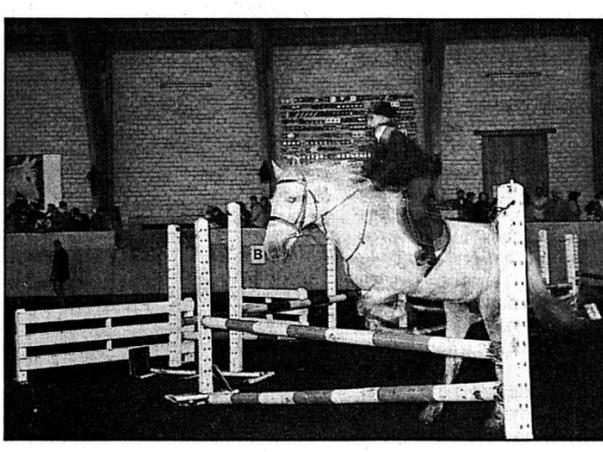
Secundo: s'il est clair que la rangée d'arbres actuelle présente un caractère dangereux (certaines corrections ont été faites pour les arbres trop proches de la chaussée), il faut noter que ces allées sont sous protection des plans de zone des Genevez et de Lajoux.

Enfin, l'Etat relève que le 18 octobre 1992 était une situation extraordinaire et qu'il n'y a que deux cantonniers engagés sur ce secteur. (mgo)

Manège des Franches-Montagnes

Espoirs en selle

Une cinquantaine de jeunes cavaliers, venus de l'ensemble du Jura, ont participé dimanche au manège des Franches-Montagnes à une série d'épreuves. Ce challenge inter-manège (Beurnevésin, Glovelier et Saignelégier) permet à des cavaliers sans grande expérience de se frotter à un parcours pas trop difficile, une épreuve d'initiation avec des barres posées à 50-60 centimètres de hauteur. Dix obstacles au total et un double saut. Un nombreux public a assisté à ces joutes ponctuées de quelques chutes sans gravité. Ces épreuves servaient de qualification pour la finale du 28 mars à Glovelier. (mgo)



Navigation sur le Doubs

Surveillance renforcée

Le député de Soubey Ernest Hutmacher (PLR) s'inquiétait auprès du Gouvernement jurassien de voir des embarcations de tout genre, souvent de fortune, rouler sur les flots du Doubs. La rivière présente plusieurs tronçons très dangereux qui ont provoqué des accidents plus ou moins graves.

Le député du Clos-du-Doubs demandait à l'Etat qu'on signale ces endroits dangereux. «Seuls les canoës et les kayaks sont tolérés sur le Doubs», répond

l'exécutif jurassien. Cela découle de l'ordonnance de 1986. Les matelas pneumatiques, les ra-deaux et autres planches à voile, embarcations instables, sont interdits sur cette rivière.

Comme les canoës et les kayaks offrent une sécurité suffisante, il n'est pas judicieux de signaler les endroits dangereux. Par contre, avance le Gouvernement, l'information au sujet de la navigation sur le Doubs sera accrue et la surveillance renforcée. (mgo)

Chambre d'agriculture du Haut-Plateau

Une femme aux rênes

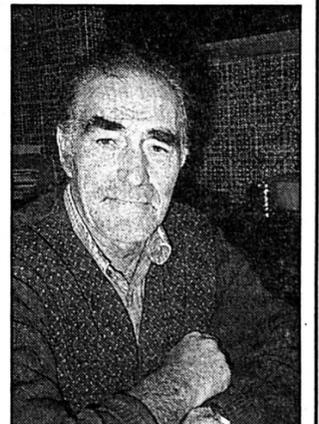
Décidément, les femmes de La Chaux-des-Breuleux sont boulimiques. Après avoir pris la majorité au Conseil communal du lieu, voilà que Maguy Chapatte dudit village est élue à la présidence de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau (CAHP). Elle succède à Germain Froidevaux du Noirmont qui a passé douze ans au comité et quatre ans comme président.

Entouré d'une septantaine de personnes, le président sortant a taxé l'année 92 de bonne à moyenne avec notamment un hiver précoce. Depuis trois ans, dit-il, les prix pour l'agriculteur sont à la baisse. «Le paysan ne connaît pas le chômage mais il ne peut pas travailler pour rien» lance-t-il.

La résolution adoptée à l'unanimité par les personnes présentes va dans ce sens. Elle s'insurge contre le projet de baisser le prix du lait de cinq centimes. La montagne serait la première à en souffrir. Elle invite les autorités cantonales à soutenir les marchés destinés à l'écoulement du bétail.

Plusieurs agriculteurs sont intervenus pour rendre à la place de Saignelégier la réputation qu'elle avait pour attirer les marchands. Un soutien à l'élevage chevalin est aussi revendiqué.

Sur le plan de l'actualité, on note qu'un projet de règlement de jouissance des pâturages communaux, émanant du service des communes, vient d'être achevé pour être discuté. Germain Froidevaux se dit sceptique. Qu'un projet de fusion en-



Germain Froidevaux

Quatre années comme président. (Impar-Gogniat)

tre la CAHP et la Société d'agriculture des Franches-Montagnes soit sur rail, est dans l'intérêt de chacun. En conclusion, Vincent Wermeille a parlé du rôle des médias dans le monde agricole en mettant le doigt sur l'influence qu'ils pouvaient jouer. (mgo)

SERVICES

SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE
☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Une Suisse sans bois tropical

Vouloir protéger la forêt tropicale, c'est très bien! Mais que la plus grande organisation internationale privée de conservation de la nature: le WWF, dont je fais partie (sans être pour autant muet d'admiration) soit contre le boycott du bois tropical, c'est... bizarre.

Les 29.000 signatures «pour une Suisse sans bois tropical» (pétition que le WWF a ignorée superbement), déposées le 4.11.92 à Berne lors d'une manifestation organisée par Bruno Manser devant le Palais fédéral, se sont heurtées à un refus catégorique du gouvernement... Comme réponse helvétique à la conférence de Rio, c'est éloquent... Suisses! Les Penans et autres «sauvages» vous disent: Merci!... Saladiers, cadres, manches à balai, c'est ainsi que nous transformons et détruisons les plus grands réservoirs d'espèces vivantes, dont les habitants: Dayaks, Pygmées ou Indiens (là-bas, on brûle) sont les seuls vrais experts et propriétaires. Il s'agit du vol et du sacage de biens appartenant à autrui (à plus faible).

En favorisant ce «commerce» nous nous comportons comme une association de malfaiteurs.

Les arguments du WWF et ceux des politiciens se ressemblent étrangement:

1. Un boycott réduirait à néant les efforts entrepris pour une sylviculture respectueuse de l'environnement... Réponse: cette sylviculture représente à peine 1% des exportations et le consommateur n'est pas en mesure de choisir un bois «honnête», rien ne le distingue, surtout pas un tampon ou un label «WWF» (par exemple). Cette suggestion a d'ailleurs été également refusée par le gouvernement.

2. Pour être juste il faudrait aussi boycotter le bois originaire des forêts vierges du nord, tout aussi menacées... Réponse: dans le nord, la sylviculture et la gestion des forêts existent; si ce n'était pas le cas, suite à notre consommation frénétique de papier et de meubles, il y a belle lurette que tout aurait disparu. Concernant les fo-

rets de ces pays, encore une fois, le client est maintenu dans l'ignorance la plus totale. Je ne vois pas pourquoi cette réalité devrait être un argument pour ne rien faire et ne pas boycotter le bois tropical en attendant que la situation s'éclaircisse pour tous ceux qui savent que les forêts vierges n'en ont plus pour longtemps (20 ou 30 ans au plus)... En Suisse, il y a pléthore de bois indigène laissé à l'abandon.

3. (Confidentiel): nous tenons à maintenir nos relations avec la Malaisie et le Japon (entre autres plus gros exportateurs et consommateurs de bois tropicaux). En étant ouvertement partisans du boycott, attitude extrême, nous risquons de ne plus pouvoir agir dans ces pays...

Conclusion: grève de la faim avec Bruno Manser dès le 8 mars à Berne sur le Bären Platz. Boycottons pour que l'espoir ne finisse pas dans un cerueil... en bois tropical.

Alex Rabus
Cortailod

L'encre la plus pâle vaut mieux que la meilleure mémoire.

Proverbe chinois

Il y a des livres qui meublent. Ce sont ceux qu'on vend le plus et qu'on lit le moins.

Edmond de Goncourt

FAITS DIVERS

Cortailod

Deux blessés

Une voiture conduite par M. R. Z., de Neuchâtel, circulait de Cortailod à Boudry, lundi à 21 h 40. Peu après la Meublerie, dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a traversé la chaussée de droite à gauche pour finir sa course sur le toit quelque 70 m plus loin dans un champ. Blessés, le conducteur et son passager, M. S. I., de Neuchâtel, ont été transportés par un automobiliste de passage à l'Hôpital Pourtalès. Après avoir reçu des soins, M. S. I. a pu quitter cet établissement.

Boudry

Le feu dans un bureau

Un incendie s'est déclaré dans un bureau sis au No 29 de la rue Louis-Favre à Boudry, hier à 13 h. Une bougie mal éteinte déposée sur une étagère est à l'origine du sinistre. Les premiers secours de Boudry et Cortailod sont intervenus pour circonscrire l'incendie. L'apparement est fortement endommagé.

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur du véhicule de couleur grenat qui, mardi dernier, vers 5 h 40, a endommagé la voiture 2CV de couleur beige, stationnée rue Louis-d'Orléans, à l'ouest de l'immeuble No 41, à Neuchâtel, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038/24 24 24

DÉCÈS

Colombier

M. Pierre Crosset, 1919

Neuchâtel

Mme Daisy Chatelain,
Mme Rose Bertschy
M. Paul Racine, 1905

Pesieux

Mme Georgette Simonet,
1914
Mme Marie-Louise Baldi,
1915

TAPIS VERT

Tirage du mardi 9 mars

Neuf de pique
Neuf de coeur
Sept de carreau
Roi de trèfle

Une gauche machiavélique

L'exemple suisse du deuxième pilier, où l'on vous enlève le droit individuel de gérer votre épargne tout en vous empêchant d'utiliser le fruit de cette épargne forcée, pour l'achat d'un logement prouve une fois de plus que l'Etat est devenu une immense machine à déresponsabiliser les gens.

Il s'agit donc aujourd'hui de savoir si l'on est capable de vivre en citoyen responsable soucieux de l'intérêt général et qui voit l'Etat comme l'expression de cet intérêt général, ou si l'on se contente de vivre un idéal de citoyen-consommateur qui voit

d'un Etat un self-service disponible en permanence à ses besoins. (Réf. «Hebdo» 7.05.92).

La gauche a pris une telle ampleur ces dernières années dans notre canton, qu'il va falloir choisir, entre une gauche ethnique que j'accuse de violer les droits de l'homme en ce qui concerne leur propre liberté de décision, et qui a comme but de violenter les commerçants et les ambitieux, ou d'une droite démocratique qui laisse le commerçant croire à sa réussite financière et qui laisse l'ambitieux percevoir son rêve économique. Qui au libéralisme, nous de-

vons prendre conscience que c'est l'intérêt et la volonté portés sur la responsabilité de chacun qui nous amènera à une économie meilleure.

Non au militantisme gauchiste, qui veut déresponsabiliser les gens en leur imposant un caractère servile et qui a comme but d'exploiter la naïveté du travailleur tout en distribuant l'argent qui ne lui appartient pas. L'auteur avec ses 18 ans assume la pleine responsabilité de ses propos.

Raphaël Grandjean
Les Allées 39
La Chaux-de-Fonds

Décentralisation en marche

C'est sous ce titre accrocheur que le lecteur apprend, par le biais du journal L'Impartial du 1.2.1993, que certains services de l'administration seront décentralisés à La Chaux-de-Fonds, notamment l'assurance-invalidité.

Nous croyons rêver. En effet, en septembre 1990, les Neuchâtelois se sont prononcés contre la décentralisation.

Donc, contre l'avis du peuple, le Conseil d'Etat réserve des locaux dans le nouveau complexe «Espacité».

Il est à relever que ce n'est pas n'importe quel service que le Conseil d'Etat envisage de transférer à La Chaux-de-Fonds, mais l'Office AI.

Les invalides ont besoin d'un Office facilement accessible et ceci même en hiver. Or, actuellement les transports publics ne sont pas conçus pour accueillir les fauteuils roulants. Si un invalide en fauteuil roulant désire prendre le train, il doit d'abord téléphoner à la gare, fixer un rendez-vous et l'heure du départ. Il sera ensuite pris en charge par un employé CFF qui lui fera traverser les voies et le

mettra dans le wagon au moyen d'un lift, en wagon fumeur. S'il s'agit d'un fauteuil roulant électrique, large, pesant environ 100 kg, l'handicapé sera hissé avec son fauteuil dans le fourgon postal, sans chauffage. Au terme du parcours, la gare d'arrivée, préalablement avisée, le fera descendre.

Arrivée à la gare, l'assuré devra encore se rendre par ses propres moyens à l'Office AI, distant d'environ 600 m. En effet, les trolleybus ne sont pas équipés pour monter à bord l'assuré et son fauteuil.

Si durant la belle saison ce trajet peut être assimilé à une coûteuse balade, il en va tout autrement l'hiver lorsque les trottoirs sont enneigés.

Les handicapés en fauteuil roulant normal peuvent encore demander un taxi. Ceux en fauteuil roulant électrique se débrouilleront!

Les habitants du Bas représentent les deux tiers de la population. Dès lors, est-il bien raisonnable de déplacer la majorité des assurés?

Sait-on que pour un invalide le trajet Neuchâtel - La Chaux-

de-Fonds représente plus de 3 heures de transport? Encore bien d'avantage pour ceux qui habitent les districts du Val-de-Travers, de Boudry et l'Est de Neuchâtel?

Et si cette ligne venait à être supprimée comme le prévoient les CFF?

Qui remboursera aux assurés leurs frais de transport (train et taxi)? Pour une majorité d'entre eux aller à l'Office AI deviendra un luxe que la plupart ne pourront pas se payer.

Les parlementaires ont-ils voulu un Office près des assurés ou un Office inaccessible?

Cette décision démontre une fois encore que nos élus ne tiennent absolument pas compte de l'avis des électeurs. Ceux qui disent «à quoi bon voter, de toute façon ils font ce qu'ils veulent», nous devons leur donner raison.

Que le Conseil d'Etat pense à sa popularité, c'est légitime. Mais a-t-il pensé une seule fois aux invalides et aux conséquences de cette décentralisation?

M.-L. Regenass
F. Leibzig
J.-P. Merlin
C. Besnard

Réflexion sur l'élection du 3 mars

Où allons-nous? Un parti politique conteste, parle de camouflage, de défaite et de magouille parce que les Chambres fédérales ont voté autrement que selon ses directives.

Je pense que les deux cent quarante-six membres de l'Assemblée fédérale, ayant été élus par le peuple qu'ils représentent, ont le droit de se décider en leur âme et conscience, et en toute liberté. Leur décision doit être respectée par tous les partis. Du moment que nous sommes en démocratie, et non sous un régime de dictature, une formation politique a l'obligation de respecter un vote du Parlement.

Quant aux réactions de quelques centaines de manifestantes réunies devant le Palais fédéral pour appuyer leur candidate, on ne peut pas dire qu'elles ont fait preuve de dignité.

A constater les souillures maculant le bâtiment et à entendre la cacophonie des instruments de cuisine, on avait plutôt l'impression d'avoir affaire à des mégères hystériques.

Or, en politique comme ailleurs, la force réside toujours dans la dignité et le calme. L'anarchie entraîne inévitablement à la ruine.

Gérard Mathez
Les Joux-Derrières 35
La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-FondsRédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.712.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

†

Je rejoins ceux que j'aimais.

Monsieur Louis Pasquali et famille;
Madame Palma Jeanmaire-Pasquali et famille;
Madame Ginette Kenneringue-Pasquali et famille;
Madame Jacqueline De Censi-Pasquali et famille;
Madame Elsa Pasquali-Marcelli et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeanne STOQUET
née PASQUALI

enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 75e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 mars 1993.

Croix-Fédérale 36

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 12 mars, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame
Ginette Kenneringue-Pasquali
Croix-Fédérale 19

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

La rivière dans ses jeux d'eau
Et les forêts sous leurs arceaux
Ont les plus beaux des mystères.

Monsieur et Madame Paul-Henri Erard-Trapietti;

Monsieur et Madame Gaston Erard-Thiébaud;

Stéphane Erard et Marion Nolde,

Raoul Erard;

Les descendants de feu Paul-Lucien Erard-Ketterer;

Les descendants de feu Constant-Emile Gaume-Bargetzi,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Paul-Arnold ERARD

leur très cher père, beau-père, grand-père, oncle, et ami,
enlevé à leur tendre affection, dans sa 98e année.

LE LOCLE, le 7 mars 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domiciles des familles: Paul-Henri Erard, Le Piano 1
Gaston Erard, Foyer 41
2400 Le Locle

En lieu et place de fleurs, les personnes désirent honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au home médicalisé La Résidence, au Locle, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

14004

Très touchée par les témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de

MADAME MARGUERITE
ZURCHER-SIPOS

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa profonde et sincère reconnaissance.

LE LOCLE

Votre pensée ou votre message
Votre présence
Votre envoi de fleurs
Votre don

sont un hommage rendu à notre chère maman et grand-maman

MADAME ELIANE CHATELAIN

et nous sommes très touchés de la part que vous avez prise à notre deuil.

De tout cœur, nous vous exprimons notre reconnaissance et nos remerciements.

EVELINE ET YVAN JUAT-TINGUELY, A VAL D'ILLIEZ
JOSIANE ET PIERRE-ALAIN BUCHS-TINGUELY,
À LA CHAUX-DU-MILIEU
SYLVIE ET MICHEL SAUTAUX-TINGUELY,
À LA CHAUX-DE-FONDS

14004

Suisse romande

- 7.55 Svizra rumantscha
- 8.40 Journal canadien
- 9.00 Coup d'pouce emploi
- 9.05 Top models
- 9.25 Heidi (série)
- 10.15 Oh! les filles
- 10.45 Le temps de vivre, le temps d'aimer (série)
- 11.00 Le cercle de feu (série)
- 11.25 Vive les animaux
- 11.50 K 2000 (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Hublot
- 13.15 Le droit d'aimer (feuilleton)
- 13.40 L'inspecteur Derrick (série)
- 14.40 SOS polluards (série)
- 15.05 Glucose
- 16.05 Fils de tubes
- 16.35 Carré d'as (série)
- 17.05 Mister Mask (série)
- 17.30 La petite maison dans la prairie (série)
- 17.55 Handball (Suisse italienne).
- 18.15 Hublot
- 18.25 Top models (série)
- 18.50 Téléduo
- 19.00 Journal romand
- 19.30 TJ-soir - Météo
- 20.30 Patinage artistique (Suisse italienne).
- 20.30 A bon entendeur
- 20.50 Colombo (série)
- 22.05 La justice en marche
- 23.15 Tenue correcte exigée
- 23.55 TJ-nuit

France 1

- 6.00 Riviera
- 6.25 Météo
- 6.30 Le destin du Docteur Calvet
- 7.00 TF1 matin
- 7.20 Club mini
- 7.30 Disney club
- 9.00 Club Dorothée
- 11.55 La roue de la fortune
- 12.25 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo - Bourse
- 13.35 21, Jump Street (série)
- 14.35 Club Dorothée
- 17.25 Premiers baisers (série)
- 17.55 Hélène et les garçons (série)
- 18.25 Une famille en or
- 19.25 Coucou c'est nous
- 19.45 Le bébé show
- 19.50 Loto: 1^{er} tirage bleu
- 19.55 Journal - Météo
- 20.40 Loto: 2^e tirage bleu
- 20.50 Sacrée soirée



Photo: Yannick Noah (C. Schwar/str)

France 2

- 5.55 Beaumanoir (feuilleton)
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amourusement vôtre
- 8.55 Top models (série)
- 9.20 Matin bonheur
- 11.20 Motus
- 11.55 Pyramide
- 12.25 Que le meilleur gagne
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 Campagne électorale
- 14.00 Tatort
- 15.30 La chance aux chansons
- 16.25 Des chiffres et des lettres
- 16.50 Beaumanoir (feuilleton)
- 17.15 Giga
- 19.15 Que le meilleur gagne plus
- 20.00 Journal
- 20.30 Campagne électorale

A 20 h 50 Mammy mamours

Téléfilm de Philippe Niang. Avec Annie Cordy, Sekkou Sail, Isseu Niang, Vlady Thiam, Mariama Barry, etc. Parce qu'il possède une lettre écrite il y a plusieurs années par son père, qu'il ne connaît pas, un petit Sénégalais, menant une vie tranquille chez sa mammy adoptive, nourrit secrètement l'espoir de retrouver sa vraie famille.



- 22.25 Justice en France
- 24.00 Campagne électorale
- 0.10 Journal - Météo
- 0.30 Le cercle de minuit
- 1.30 Histoire courte
- 1.50 Mascarines
- 2.50 Pari sur l'inconnu
- 3.10 Emissions religieuses
- 4.10 Scènes de la vie de bohème
- 4.30 24 heures d'info
- 4.45 Pyramide
- 5.10 La chance aux chansons

France 3

- 7.00 Premier service
- 7.30 Bonjour les petits loups
- 8.00 Big bang
- Alvin et les Chipmunks - Casper et ses amis - Toucan Tees - Tifou - Widget - Les mondes fantastiques - Marshall et Simon, etc.
- 12.00 Le 12-13 de l'information
- 12.45 Journal
- 13.00 Big bang
- Betty Boop - Tifou - Docteur Doogie - L'île du faucon.
- 14.20 Doña Beija (série)
- 14.45 Dynastie (série)
- 15.35 La croisière s'amuse (série)
- 16.25 Big bang
- 17.20 Fractales
- Imagerie médicale: en direct du cerveau.
- 17.50 Une pêche d'enfer
- 18.15 Campagne pour les législatives
- 18.25 Questions pour un champion
- 18.55 Un livre, un jour
- Le travail, c'est l'enfer, de M. Groening; L'amour, c'est l'enfer, de M. Groening.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 20.05 Hugo délire
- 20.15 La classe
- 20.35 Hugo délire
- 20.40 INC

A 20 h 45 La marche du siècle

Stress: la grande angoisse. Les Français détiennent le triste record de la consommation de médicaments. Ils sont les champions du monde des tranquillisants: deux milliards sept cent cinquante-deux millions d'anxiolytiques vendus en 1992.

- 22.25 Soir 3 - Météo
- 22.55 Campagne pour les législatives
- 23.15 Défi Charal
- 23.25 Mercredi chez vous

Arte

- 17.00 Megamix
- Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
- 17.55 Le dessous des cartes
- Magazine de géopolitique de Jean-Christophe Victor.
- 18.00 Histoire parallèle (184)
- 19.00 Rencontre
- Tous les jours deux personnalités différentes appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et que rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
- 19.30 Au royaume de l'ours rouge
- Documentaire en trois parties. (1). Le chant de la Volga. Des articles publiés dans la presse nous informent quotidiennement des dégâts causés à l'environnement par les pays de l'ex-Union soviétique.
- 20.30 8 1/2 journal

A 20 h 40 Toscanini: le maestro

Le légendaire chef d'orchestre italien Arturo Toscanini (1867-1957) fut un des plus prestigieux musiciens de la première moitié du vingtième siècle. Incomparable chef lyrique, notamment pour les opéras de Verdi et de Puccini, il demeure un des tout premiers chefs symphoniques de notre temps: il dirigea, entre autres, les créations de «La Bohème» à Turin en 1896 et de «Turandot» à la Scala de Milan en 1926.

- 22.05 Toscanini dirige
- 22.45 L'ouverture de Tannhäuser
- Dirigée par H. von Karajan (1908-1989). Enregistré à Salzbourg en 1987, ce document capte l'interprétation du maître von Karajan.
- 23.05 Meriau frères
- Documentaire de Christian De-laëuil.
- 23.45 Megamix
- Magazine musical proposé par Martin Meissonnier.

Suisse alémanique

- 8.00 Schulfemsehen. 9.05 Die Springfield-Story. 9.50 Time out. 10.25 Film top. 10.50 Henderson. 11.10 TAFaktuell. 11.35 Alf. 12.00 Lassies Abenteuer. 12.35 CineTAF. 12.50 Lindenstrasse. 13.30 Losberg. 13.55 Viele Kräfte, ein Werk. 14.45 Das Kriminalmuseum erzählt. 16.00 Diagonal. 16.45 Kinder- und Jugendprogramm. 18.00 Der Landarzt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Rundschau. 20.45 Donauprinzessin. 21.30 A la carte. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Concerto grosso. 22.35 Svizra rumantscha.

RAI Italie 1

- 10.00 Telegiornale Uno. 10.15 Akiko (film). 12.00 Cuori senza età. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Fatti, misfatti e... 14.30 Cronache italiane. 14.45 Se non ci fosse il legno. 15.00 Piante sacre: l'alloro. 15.15 Buona fortuna. 15.30 Ciclismo. 16.15 Big! 17.35 Spaziolibero. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Il mondo di Quark. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 20.00 Telegiornale Uno - Sport. 20.40 Accadde in paradiso (film). 22.30 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Mercoledì sport. 24.00 Telegiornale Uno - Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni. 1.25 La squadriglia dei falchi rossi (film). 2.50 Telegiornale Uno.

tve Espagne

- 12.15 Parlamento. 13.00 Carnaval '93. 14.00 No te rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario 1. 15.30 El show de la primera. 17.30 El menú de cada día. 17.45 Pínic. 18.30 Dibujos animados. 19.00 Pobre negro. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediario 2. 21.30 Quien sabe donde. 23.00 Ven al paralelo. 0.30 Telediario internacional.

RTP Portugal

- 18.30 Rosa dos ventos. 19.30 Passe-rele. 19.55 A nossa música. 20.00 Telediario. 20.30 Cinzas. 21.00 Apanhados. 21.30 A marcha do tempo.

EUROSPORT Eurosport

- 10.00, 14.00 et 19.15 Patinage artistique. 12.00 Ski de fond. 12.40 Basketball. 16.30 Ski nordique. 18.00 Handball. 19.00 et 1.00 Eurosport news. 19.15 Patinage artistique. 22.30 Handball. 24.00 Boxe.

RADIO



- 6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musique(s). 0.00 Juke-Box.

La Première

- 9.05 Les petits déjeuners de Patrick Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux, par Jean Charles et Frank Musy. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum: rôle et crédibilité des casques bleus. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur: une ligne ouverte aux auditeurs. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

- 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.40 Musique d'abord. 17.05 L'avenir en jeu. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie: Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

- 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.30 Memothek. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/ Serie. 14.00 Siesta: Siesta-Ratgeber. 16.30 Siestaon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 «S'Theater goot wyter». 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

FM France Musique

- 7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.10 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.38 Les démons de midi. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert d'orgue. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.03 Domaine privé. 19.05 Soliste: Jordi Savall. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert. 21.45 Concert. 23.09 Maldoror. 23.19 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue.

A 0 h 05 Non ou la vaine gloire de commander

Film de Manoel Oliveira (1990, v.o.), avec Luis Miguel Cintra, Diego Doria, Luis Lucas. Un camion chargé de soldats portugais cahote sur une piste à travers la jungle. Les soldats parlent de la guerre.

1.50 Coup d'pouce emploi



- 6.00 Le parc des braves
- 6.30 Télématin
- 7.25 Météo TV5
- 7.30 Télématin
- 7.55 Flash canal infos
- 8.00 Journal canadien
- 8.25 Flash canal infos, météo
- 8.30 Le jardin des bêtes
- 8.45 Confidenciel femmes
- 8.55 Flash canal infos
- 9.00 Objectif terre
- 10.00 Parole d'école
- 10.30 Science cartoon
- 10.45 Magellan
- 11.00 Objectif Europe
- 11.30 Cilaos
- 11.55 Flash canal infos
- 12.00 La chance aux chansons
- 12.40 Météo TV5
- 12.45 Journal suisse
- 13.15 Le parc des braves
- 13.40 Jamais sans mon livre
- 14.45 Géopolis
- 15.30 Scully rencontre
- 16.00 Journal TV5
- 16.15 Vision 5
- 16.30 Une pêche d'enfer
- 16.55 Confidenciel femmes
- 17.05 Comment ça va?
- 17.30 La cuisine des Mousquetaires
- 17.50 Le jardin des bêtes
- 18.00 Questions pour un champion
- 18.30 Journal TV5 et météo
- 19.00 Le jeu des dictionnaires
- 19.25 Clin d'œil
- 19.30 TJ belge
- 20.00 Temps présent
- 21.00 Journal TF1, météo
- 21.30 Théâtre
- 23.00 Journal Soir 3 météo TV5
- 23.25 Bas les masques
- 0.25 Contact
- 1.25 La chance aux chansons
- 2.00 Objectif terre
- 3.00 Parole d'école
- 3.30 Science cartoon
- 3.45 Magellan
- 4.00 Objectif Europe
- 4.30 Cilaos
- 4.55 Télévision de la connaissance

TCR Téléciné

- 12.40 Ciné-jeu*
- 12.45 Cours de langue Victor, Français (1)*
- 13.00 Jeunesse
- 14.00 Au fil des mots*
- 14.25 La grande caravane
- Film de Joseph Kane.
- 16.05 Montreux Jazz Festival*
- 16.30 Ciné-jeu*
- 16.35 Cinéma scoop /avant-première*
- 17.00 Trailer*
- 17.15 Seul face au crime (II)
- 18.55 Ciné-jeu*
- 19.00 Ciné-journal suisse*
- 19.10 Au fil des mots*
- 19.35 Feuilleton
- 20.00 TCRire*
- 20.05 Ciné-jeu*

A 20 h 10 Leçon de justice

Film australien de Carl Bartholomew avec Keith Andrews, Carl Bartholomew et Mike Wiles, (1991 - 87'). Un professeur complètement fou de cinéma ne peut donner des cours à ses étudiants sans faire référence à l'un ou à l'autre film du grand écran. Il joue dans la vie comme s'il traversait un western et s'identifie aux plus grands: Henry Fonda, Paul Newman et même John Wayne...

rib Radio Jura bernois

- 6.05 Secouez l'édrédon! 6.15, 7.15, 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Magazine de la CEP. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, etc. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-info, journal. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Rétro parade. 20.00 L'émission sans nom. 21.00 Heavy metal fusion.

A 22 h 45 52 sur la Une

Belles ou laides. Il est souvent difficile pour une femme de s'accepter telle que l'on est lorsque les couvertures des magazines et les affiches publicitaires ne montrent que des créatures de rêve, au corps parfait.

23.45 Patinage artistique

- Championnat du monde à Prague, libre couples.
- 0.35 Le bébé show
- 0.40 TF1 nuit - Météo
- 0.45 Mésaventures (série)
- 1.20 Un cas pour deux (série)
- 2.15 Histoire des inventions
- 3.15 Symphonien (série)
- 3.45 Histoires naturelles
- 4.45 Musique
- 5.10 L'homme à poigne

La Six

- 6.30 Boulevard des clips
- 7.10 M6 kid
- 8.00 Mon ami Ben
- 8.30 Flipper le dauphin
- 9.00 Capitaine Scarlet
- 9.50 Rahan
- 10.20 Doktor
- 11.05 Parole de chien
- 11.35 Aline et Cathy
- 12.05 Papa Schultz
- 12.35 La petite maison dans la prairie
- 13.35 Drôles de dames
- 14.25 Les années FM
- 14.55 E = M6
- 15.25 Fréquentstar
- 16.30 Noubia
- 17.00 Multitop
- 17.30 L'étalon noir
- 18.00 Booker
- 19.00 Les rues de San Francisco
- 19.54 Six minutes
- 20.00 Cosby show
- 20.35 Ecolo 6

A 20 h 45 En mémoire de Caroline

Téléfilm de Robin Spry. Avec Carol Clark, Perry King, Annie Girardot, James Rae.

22.35 Un privé au paradis

- Téléfilm de M. Coolidge.
- 0.10 Vénus
- 0.40 Six minutes
- 0.50 Ecolo 6
- 0.55 Noubia
- 1.20 Boulevard des clips
- 2.35 La prochaine escale
- 3.30 Les Mawkens, nomades des mers
- 4.25 World Philharmonic Orchestra
- 5.20 Voir et revoir la France

CANAL ALPHA +

- 14.02 Reflets du Littoral
- Objectif nature.
- 14.30 Cuisine chez C. Tattini
- 14.40 A bâtons rompus
- avec Pierre-André Perrin.
- 17.00 Spécial enfants
- 20.02 Journal régional
- 20.25 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire.
- 20.31 La météo
- 20.35 Aujourd'hui l'espoir: Témoignage d'un physicien nucléaire.

ARD Allemagne 1

- 11.03 Endstation Liebe (film). 12.25 Bitte umblättern. 13.00 Mittagmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Kinderstation. 15.03 Ping Pong. 15.30 Recht so. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Tagesschau - Sport. 17.10 Punkt 5. 17.25 Die glückliche Familie. 18.30 Tagesschau. 18.45 Happy Holiday. 19.45 Regionale Inf. 20.00 Tagesschau. 20.15 City Killer. 21.50 ARD-Sport extra. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Theater der Liebe (film).

ARD Allemagne 2

- 6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Grün und bunt. 14.00 Umwelt vor Ort. 14.30 Die Simpsons. 14.55 Pingu. 15.03 Kinderstudio. 16.09 Raumschiff Enterprise. 17.00 Heute - Sport - Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Mit Leib und Seele. 18.15 Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Vorsicht, Falle! 20.00 Durchreise. 20.50 Wie würden Sie entscheiden? 21.45 Heute-Journal. 22.15 SOS - Kampf gegen die Ölpest. 23.00 Derrick. 24.00 Heute.

SW3 Allemagne 3

- 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Unbekannte Welt. 15.30 Sixteen. 16.00 Eisenbahnromantik. 16.15 Unterwegs. 17.00 Switchboard. 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Meine Idee. 18.30 Was die Grossmutter noch wusste. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Abendschau. 19.45 Lindenstrasse. 20.15 Länder, Menschen, Abenteuer. 21.00 Nachrichten. 21.15 Na und. 22.15 Hercule Poirot. 23.05 Ein amerikanisches Schicksal. 23.50 Töte Amigo (film).

Nouvelles techniques et préparations culinaires

Conservation des vitamines

L'impact des traitements techniques et culinaires des aliments sur leur teneur en vitamines est inévitable. Une majorité de produits alimentaires consommés dans nos pays ont subi un traitement pour diverses raisons: conservation (pasteurisation, congélation); digestibilité (cuisson); commodité (conserves, plats préparés du commerce, surgelés, etc.).

les mêmes étapes (et risques, pour les vitamines) entre la récolte du produit agricole, alimentaire, et sa consommation: transport, stockage, nettoyage, épluchage, lavage, blanchiment, conservation, puis cuisson et éventuellement maintien au chaud. Les principaux facteurs de risque de perte vitaminique - leur influence varie selon le type de vitamines - sont la température (trop élevée), l'humidité, la lumière et l'air. Lors de toute manipulation et/ou stockage de produits frais, il faut y penser. Le temps de trempage et la cuisson à grande eau sont par ailleurs néfastes pour toutes les vitamines hydrosolubles (la C et les B); la durée et la température de cuisson ont également une influence.

MODES DE CUISSON

Les produits de la quatrième gamme comprennent des salades et légumes crus, vendus en sachets et prêts à la consommation. Durée de validité? Quelques jours. Des travaux réalisés par le Centre d'étude et d'information sur les vitamines (CEIV) ont porté sur des salades (scaroles et frisées) et des crudités râpées (carottes, chou, céleris). Les teneurs en vitamine C sont inférieures à celles des tables de composition des aliments. En revanche, les teneurs en vitamines du groupe B, vitamine E et bêta-carotène, ne semblent pas affectées par les conditions de la quatrième gamme.



Légumes

L'art de la cuisson est important pour la conservation des vitamines.

(Impar-Gerber)

Les produits de la cinquième gamme sont des aliments cuits, à durée de conservation limitée. Le CEIV s'est penché sur la teneur en vitamine C des pommes de terre. Il a comparé les quantités de la cinquième gamme à celles des cuisines à l'eau. D'une façon générale, la dose de vitamine C trouvée chez les premières est inférieure aux secondes. La différence est de l'ordre de 10 à 20% si l'on compare la marchandise de la cinquième gamme avec des pommes de terre (épluchées) cuites dans l'eau, sautées ou frites. En revanche, elle atteint 50% si la

comparaison est faite avec des pommes de terre cuites à l'eau dans leur peau. D'un point de vue nutritionnel, il est bon de rappeler que la pomme de terre représente, pour de nombreuses personnes, une source importante de vitamine C. C'est à la date limite de consommation et en fin de saison qu'ont été observées les pertes maximales de vitamine C de pomme de terre de cinquième gamme.

IRRADIATION

L'ionisation est un procédé physique de traitement des denrées alimentaires. Les produits sont exposés à différents types de rayonnement pendant un temps déterminé, pour améliorer leur qualité bactériologique et permettre une meilleure conservation. Bien que ce procédé ne soit pas autorisé en Suisse, actuellement, il est possible de trouver des produits importés irradiés (les épices, par exemple). Les vitamines se révèlent plus ou moins sensibles à l'ionisation; il semble que leur stabilité soit fonction des aliments dans lesquels elles se trouvent, de la quantité d'énergie absorbée par l'aliment (dose de radiation), de la température et de l'oxygène. Parmi les hydrosolubles, la vitamine B1 est la plus sensible aux traitements ionisants. Les résultats obtenus pour la vitamine C sont divergents et contradictoires. Compte tenu des connaissances actuelles et à quelques exceptions près, il sem-

ble que les pertes subies sous l'effet des rayonnements ionisants soient analogues à celles des traitements classiques.

La cuisson-extrusion, une technique utilisée essentiellement pour des produits à base de céréales: farines infantiles, potages instantanés, biscuits, pâtes, parmi d'autres. Elle paraît plutôt néfaste aux vitamines liposolubles (A et E, notamment), au bêta-carotène et à la vitamine C. De manière générale, cette technique est plutôt défavorable aux vitamines (hormis celles du groupe B).

Les produits cuits sous vide ont une durée de conservation limitée à 30 ou à 42 jours (aliments cuits de cinquième gamme et plats cuisinés). Après stockage de 21 jours à + 3 degrés C et réchauffage, cette technique semble équivalente, pour ce qui est de l'ensemble des vitamines, aux méthodes de cuisson habituelles avec consommation immédiate.

De nombreuses études ont été entreprises concernant la cuisson au four à micro-ondes; des conclusions se révèlent contradictoires. Actuellement, le CEIV considère qu'en matière de pertes en vitamines, l'utilisation des fours à micro-ondes est comparable aux autres techniques de cuisson ou de réchauffage des aliments. Certains travaux montrent que l'utilisation du four à micro-ondes engendre des pertes vitaminiques plus faibles. (cria)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22) Scènes de vie conjugale (de I. Bergman avec L. Ullmann), 16 ans, me 20 h 30.
- CORSO (p 23 28 88) Les blancs ne savent pas sauter (de R. Shelton avec W. Snipes), 12 ans, tous les jours 21 h, me aussi 16 h 30. Piège en haute mer (de A. Davis avec S. Seagal), 16 ans, tous les jours 19 h.
- EDEN (p 23 13 79) Les nuits fauves (de C. Collard avec R. Bohringer), 18 ans, tous les jours 18 h, 20 h 45.
- PLAZA (p 23 19 55) Chaplin (de R. Attenborough avec G. Chaplin, R. Downey), 12 ans, tous les jours, 16 h, 21 h. C'est arrivé près de chez vous (de R. Belvaux), 18 ans, tous les jours 19 h.
- SCALA (p 23 19 18) Héros malgré lui (de S. Frears avec D. Hoffman), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 20 h 30, me aussi 15 h 45.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 20 h 30, Héros malgré lui (de S. Frears avec D. Hoffman), 12 ans, 18 h, Le septième sceau (de I. Bergman avec M. Von Sydow et Bibi Andersson).
- APOLLO 2 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Hoffa (de et avec Danny de Vito et J. Nicholson), 16 ans.
- APOLLO 3 15 h, 17 h 45 en V.O., Et au milieu coule une rivière (de R. Redford avec Brad Pitt), pour tous, 20 h 45, Beau fixe (de C. Vincent avec I. Carré et J. Rémy), 12 ans.
- ARCADES 16 h, 20 h, De l'Argentine au Chili (Connaissance du monde).
- BIO 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Chaplin (de R. Attenborough avec Géraldine Chaplin), 12 ans.
- PALACE 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Les experts (de P.A. Robinson avec R. Redford), 12 ans.
- REX 15 h, 18 h, 20 h 30, Les visiteurs (de J.-M. Poiré, avec Christian Clavier, Valérie Lemercier), pour tous.
- STUDIO 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, les deux dernières séances en V.O., Arizona Dream (de E. Kusturica avec J. Depp), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE relâche.
- SAINT-IMIER relâche.

Dernier volet de la saison de Cinénature

Fascinant grand tétras

Le grand tétras ou grand coq de Bruyère est sans doute l'un des oiseaux les plus fascinants des contrées jurassiennes et préalpines. Relativement peu connu, il a suscité un vif regain d'intérêt au cours de ces derniers lustres à la suite de mémoires d'étudiants ou de naturalistes qui se sont engagés pour sa sauvegarde. Car pour diverses raisons, le grand tétras est malheureusement menacé d'extinction.

Le grand tétras est le géant des oiseaux jurassiens. D'un poids variant de 3 kg et demi à 4 kg pour le mâle, il surpasse largement les autres nicheurs de la région par son envergure, à l'exception du cygne. C'est un animal forestier aux mœurs sédentaires qui se nourrit essentiellement d'aiguilles de résineux (en particulier de pins) et de bourgeons de feuillus le printemps revenu.

PARADE NUPTIALE

Si la conservation de cet oiseau inspire de vives inquiétudes aux scientifiques, c'est qu'il éprouve un besoin vital de tranquillité dans son milieu qui doit se composer de clairières, tourbières ou tout autre lieu peu arboré. En effet, le grand tétras se singula-

rise par ses fabuleuses parades nuptiales d'avril à mai et il n'est pas rare de voir plusieurs coqs de bruyère se réunir au lever du soleil. On assiste alors à un fascinant spectacle où les mâles font étalage de leurs plumages, émettent leurs chants à l'adresse des poules plus discrètes et haut perchées. Il peut arriver que l'un ou l'autre coq se batte, mais au moment de la parade, c'est la poule, semble-t-il, qui fait son choix!

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Si le grand tétras résiste bien en Finlande, en Roumanie et dans les Pyrénées, il a tendance à se raréfier dans les Alpes et dans le massif jurassien. L'espace vital est absolument indispensable à la parade et malheureusement les forêts abritant le grand tétras sont toujours davantage troublées par les nuisances de l'homme: multiplication des chemins de dévêtiture forestière, skieurs de randonnée, cyclistes tout terrain et même photographes amateurs. Bref, il faudrait absolument protéger les aires de sédentarisation des grands tétras pour assurer leur reproduction, ce qui ne manque pas de créer des conflits entre naturalistes et forestiers ou citadins.



Le Grand Tétrax

Gravure sur bois d'une élève de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds exposée au Musée d'histoire naturelle (sp)

Le film de 35 minutes, tourné par Fritz Gehringer, de Neuchâtel, et présenté en première par Cinénature, se veut donc un plaidoyer engagé pour la protection de cet oiseau mythique qui n'a pas fini de nous intriguer. Le cinéaste, parfait connaisseur de ce gallinacé, de son biotope et de son régime alimentaire, présentera un exposé illustré de diapositives sur le grand tétras. Signalez également qu'une exposition sera inaugurée ce soir à 18 heures sur ce thème et que le professeur Bernard Leclercq, de Paris, donnera une conférence au Club 44, le 25 mars.

Bl.N.

● La Chaux-de-Fonds Musée d'histoire naturelle Mercredi 10 mars 14h30; 16h; 20h30.

MOTS CROISÉS

No 302

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Glacier romand. 2. Liquide où tout le monde s'est baigné. 3. Fournissent le mastic. 4. Se compte dans la Botte. - Au milieu de la nuit. 5. Sottes. - Bloquer. 6. Dans la Somme. - Gosse. 7. Dans. - Terme de tennis. - Être frappé d'admiration. 8. Contenir. 9. Huile essentielle. - Forme d'être. 10. Sigle redouté. - Conduiras.

Verticalement: 1. Ils n'en voient pas de toutes les couleurs. 2. Habite une cité du Jura bernois. 3. Servent à compter. - Sur une plaque suisse. 4. Unité élémentaire d'information. - Discipline sportive. 5. Prescriptions. - Etablissement spécialisé. 6. On y forme des «cervaux» helvétiques. - Mélangé: en avoir, c'est être à l'abri du besoin. 7. Une houppe le rend célèbre. 8. Mettre d'aplomb. 9. Fatigué. - Indien quand il est tardif. - Possessif. 10. Station piémontaise.

Solution No 301

Horizontalement: 1. Sanctifier. 2. Opère. - Aire. 3. Lipides. - Et. 4. Amants. 5. Délicieuse. 6. Aman. - Aspic. 7. Ruet (Truie). 8. Sliceras. 9. Tiel. - Obus. 10. Enseigne. Verticalement: 1. Solidarité. 2. Api. - Emu. - In. 3. Népalaises. 4. Criminelle. 5. Tedac (Cadet). - Titi. 6. Enia (Aîné). 7. Fastes. - Eon. 8. II. - Superbe. 9. Ere. - Si. - Au. 10. Rétrécisse.

SOS animaux

Brigand a tiré le gros lot

Le gros lot, ça existe! Et même pour les bêtes. Nous avons eu la chance d'avoir la visite de «Brigand». Vous vous souvenez certainement du nom de ce gentil Appenzellois que nous avons présenté lors de notre précédente chronique.

«Brigand» a eu la chance de tirer le gros lot du bonheur, ainsi que sa patronne. Tous les jours ils vont ensemble faire de grandes promenades à pied, pendant des heures.

Il nous a fait fête, lors de ses visites et est devenu certainement l'un des plus heureux chiens de la région. Son affection est étonnante. Si «Brigand» avait eu trois ou quatre frères jumeaux, nous aurions pu tous les placer.

Elle est gentille, affectueuse, joueuse, mais craint un peu les enfants très bruyants. Elle a été abandonnée par ses propriétaires qui étaient très souvent absents, et laissée seule, elle pleure. Nous espérons lui trouver de nouveaux maîtres qui pourraient vivre avec cette gentille bête, très propre, supportant mal la solitude!



«Wanda»

Petite chienne Setter irlandais, environ une année, vaccinée.

DEUX CHIENNES



«Jade» Petite chienne, croisé Spitz, 20 mois, vaccinée.

Aujourd'hui nous vous présentons deux adorables petites chiennes. Tout d'abord «Jade», née le 1er juillet 1991, croisé Spitz, blanc et beige.

Ensuite «Wanda», âgée d'environ une année, race Setter irlandais, blanc et brun. Gentille, obéissante, elle vit actuellement dans une famille de chasseurs. Sa particularité est cause de son abandon: elle n'est pas bonne pour la chasse!

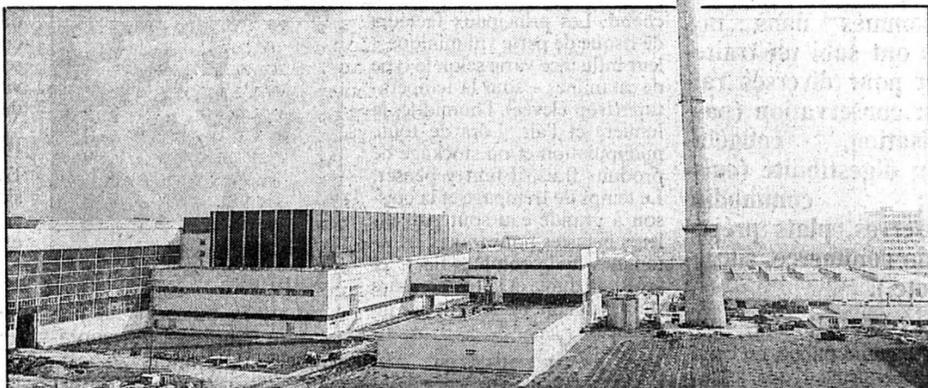
Si vous recherchez une bête affectueuse et que vous n'êtes pas attirés pour la chasse, nous vous recommandons vivement d'adopter «Wanda».

C. G.

Renseignements: SPA de La Chaux-de-Fonds, p 28 57 35 ou 26 48 78

Le malaise nucléaire bulgare se dissipe

Kozloduy ne sera pas Tchernobyl bis



Le site de Kozloduy

Dangereux, mais indispensable à l'approvisionnement énergétique du pays

(Photos Sabev)

Jusqu'à mi-91 rares étaient ceux en Europe occidentale qui connaissaient l'existence de la centrale nucléaire bulgare de Kozloduy. Plus rares encore ceux qui savaient écrire ou prononcer son nom. En quelques semaines, après un rapport de l'Association internationale de l'énergie atomique (AIEA), le nom de Kozloduy était projeté en tête de l'affiche. Les médias de tous les pays se sont emparés de cette centrale présentée immanquablement depuis comme «la plus dangereuse du monde».

Par
Vladimir SABEV

«On peut comprendre l'inquiétude de l'opinion publique occidentale, reconnaît le chef du Comité de l'énergie bulgare, M. Lulin Radoulov, mais nous avons parfois l'impression d'être le bouc émissaire: on ne parle jamais des centrales tchécoslovaques ou russes, qui ont pourtant des problèmes similaires aux nôtres?» «La sécurité de la centrale de Kozloduy, souligne-t-il, est notre préoccupation majeure. Nous aussi, nous avons des enfants.»

PLANS BULGARO-SOVIÉTIQUES

La construction de la centrale de Kozloduy a commencé en 1969 sur des plans bulgaro-soviétiques. Cinq ans après, le premier réacteur de fabrication soviétique du type VVER-440 démarrait en grande pompe à la joie des dirigeants communistes de la Bulgarie qui voyaient dans ce fait une nouvelle manifestation

des «avantages indiscutables» du système socialiste par rapport au capitalisme occidental.

En 1975, ce fut le tour de la deuxième tranche nucléaire, ensuite, en 1980, de la troisième, de la quatrième en 1982, de la cinquième en 1988 et de la sixième, toujours en exploitation d'essai. Au total une puissance installée de 3760 MW, soit près de 40% du potentiel national. Les adeptes du nucléaire avaient cru dès le début et essayé de persuader l'opinion du pays que la centrale de Kozloduy mettrait définitivement fin à la pénurie énergétique en Bulgarie.

ENTHOUSIASME

Les gens se sont montrés sensibles à ces promesses, d'autant plus que le pays a toujours craint les coupures de courant et souffert de la pauvreté en matières premières combustibles et en ressources hydroélectriques du pays.

Cet enthousiasme général avait facilement escamoté les timides craintes devant le danger nucléaire. D'autant plus aisément qu'il n'y avait pas encore Tchernobyl.

Au début tout avait l'air de bien marcher, les équipements étaient neufs et tournaient sans trop d'accidents. C'est, du

moins, ce que croyaient tous les Bulgares et la plupart des Occidentaux à l'intention desquels les médias du pays, strictement contrôlés par la censure communiste, distillaient des informations idylliques et rassurantes.

Au fil du temps, après Tchernobyl et, surtout après la chute du régime communiste bulgare en 1989, l'image de Kozloduy s'est cependant peu à peu ternie au point d'être aujourd'hui, aux yeux des Bulgares, un symbole de la malédiction communiste héritée et une bombe à retardement, pour les Européens.

Une après l'autre, plusieurs missions d'experts occidentaux se sont succédé à Kozloduy pour inspecter sur place le fonctionnement des installations, pour évaluer les risques réels et les mesures d'assainissement nécessaires. Kozloduy n'a jamais été au bord de la crise – telle est la ferme conviction des inspecteurs étrangers. Ce qui ne veut nullement dire que dans la centrale tout a toujours marché comme sur des roulettes. Loin de là.

FAIBLESSES DE CONCEPTION

Il y a tout d'abord le problème des grandes faiblesses de

conception des réacteurs soviétiques VVER. Selon Jean-Pierre Baret, un spécialiste français du nucléaire, «les réacteurs de Kozloduy souffrent de deux défauts majeurs de conception: l'absence d'enceinte de confinement, et l'absence de redondance des circuits de sauvegarde». Mais pour apprécier le niveau de sécurité des installations nucléaires bulgares, il faut également tenir compte de la conception spécifique de ce genre de centrale, très différente des occidentales, même si la technologie est semblable.

Ces réacteurs très robustes et rustiques, de l'avis des inspecteurs occidentaux, ont une puissance volumique de moitié inférieure à celle des modèles occidentaux. Ils fonctionnent avec des masses d'eau énormes, ce qui, en cas de pépin, laisse plusieurs heures pour se retourner, comme l'ont déjà prouvé des incidents survenus sur des centrales de même type en ex-RDA.

Ces marges très importantes, croient les experts étrangers, compensent dans une certaine mesure leurs grandes faiblesses de conception. Reste que, selon un rapport de la Banque mondiale, «ces réacteurs ne sont pas conçus pour faire face à des accidents normalement prévus par

les constructeurs et à des accidents dus au hasard».

EXPLOITATION IRRESPONSABLE

Vétustes, périmés et dépassés, les équipements nucléaires de Kozloduy sont par-dessus le marché exploités d'une façon très souvent irresponsable.

«Au-delà de la technique, souligne l'ingénieur français Raymond Petit, il y a un problème de conduite d'hommes qui dépasse de beaucoup le nucléaire et la Bulgarie». Pour Kozma Kouzmanov, directeur de la centrale, «le système centralisé a éliminé chez nous toute motivation. Nos agents se contentent de recevoir leur salaire et des ordres. Pour nous aider à faire évoluer les mentalités, le contact avec les Occidentaux est primordial. Les experts étrangers nous apportent un autre esprit, des critères différents: ils nous aident à corriger notre estimation des problèmes».

«Notre culture de sûreté était fondée uniquement sur l'expérience soviétique, explique Borislav Dimitrov, un ingénieur bulgare de la centrale. Durant des années, nous avons vécu en vase clos, sans pouvoir nous confronter à d'autres expériences.»

Finalement, au cours d'une mission d'inspection en 1992, le spécialiste finlandais Ukka Laaksonen avait relevé plusieurs témoignages accablants de mauvaise gestion et d'entretien déplorable. A son arrivée en août 1991, la mission de Wano (Association mondiale des opérateurs atomiques) avait trouvé à Kozloduy une pagaille inimaginable – absence de documentation, désorganisation complète, mesures de sûreté symboliques allant jusqu'à faire semblant de ne pas apercevoir des fuites d'eau radioactive, un personnel désespéré par les incessantes attaques des écoles bulgares et européens et l'impuissance de la direction à faire quoi que ce soit sur la bonne voie.

UNE BOMBE ATOMIQUE DÉSAMORCÉE

Les autorités bulgares n'envisagent pas, du moins pour le moment, d'abandonner le nucléaire. «Nous n'avons aucune solution de substitution pour l'électricité produite à Kozloduy, indique avec conviction le chef de la Compagnie électrique bulgare, M. Dianko Dobrev. La fermeture des quatre vieilles tranches de 440 MW chacune entraînerait une pénurie de 1500 MW en hiver, ce qui est totalement inacceptable et hors de question».

L'avenir du site de Kozloduy semble donc garanti. A condition cependant que les travaux de modernisation entrepris ces derniers temps soient poursuivis à l'avenir dans le cadre d'un programme de reconstruction substantielle. Les Bulgares paraissent décidés à se lancer sur cette voie d'autant plus que les inspecteurs occidentaux venus cet hiver à Kozloduy n'ont pas manqué de noter les encourageants premiers progrès réalisés.

Le mythe de Kozloduy est en passe de se dissiper, le site n'est plus aujourd'hui la bombe nucléaire qui avait jeté la panique en 1991 dans l'Agence internationale de l'énergie atomique. A l'heure actuelle, la centrale nucléaire fonctionne avec l'accord des organisations occidentales contrôlant la sûreté, a écrit récemment Le Figaro. Les Bulgares se flattent d'avoir, en 18 mois, fait de leur centrale la plus sûre d'Europe de l'Est, celle qui se rapproche le plus des sévères critères occidentaux de sécurité.

Pour la première fois dans l'histoire du nucléaire européen, une bombe atomique a été désamorcée et Kozloduy, au lieu de Tchernobyl bis, ressemble à l'heure actuelle beaucoup plus aux installations similaires en Europe occidentale. Cela n'a été possible que grâce à la coopération internationale et à l'aide accordées par des compagnies et des organisations des quatre coins de l'Europe. V. S.

Des nouvelles enfin réconfortantes

En l'espace de un an et demi, les experts de cette mission de Wano, des Français, des Allemands, des Belges, qui sont toujours à Kozloduy ont, au moins, réussi à faire le ménage. En effet, les inspecteurs de la Banque mondiale venus sur place fin 1992 se sont réconfortés en constatant «un strict respect des normes, des exigences et des règles de sûreté de l'exploitation, à la différence du passé».

DANGEREUSE FUITE MAÎTRISÉE

Une autre réalisation de taille: l'étanchéité de la piscine de désactivation de la tranche 1, maintes fois réparée auparavant sans succès. La fuite – 22 mille litres par jour d'eau radioactive venant polluer tous les bâtiments – était un problème majeur. Ce sont les experts de Wano qui, finalement, ont trouvée la solution – une résine sans solvant pour moins de 300.000 francs.

Deuxième point faible en cours d'amélioration: les connexions électriques, source potentielle d'incendie. Les experts occidentaux ont aidé les responsables bulgares à passer les premiers contrats avec des entreprises de renommée internationale dans cette branche,

leur ont apporté du matériel, des outillages, les techniques de connectique.

L'INCIDENT LE PLUS GRAVE

Ceci n'a malheureusement pas pu éviter le plus grand et le plus dangereux incident dans l'histoire de la centrale de Kozloduy: l'incendie du 22 septembre dernier dans les tranches 5 et 6, les plus modernes. Il a été provoqué par un court-circuit pendant des tests. L'alimentation électrique des tranches endommagées n'a été rétablie que 48 heures après. Pendant tout ce temps, ce sont des diesels qui ont fourni le courant nécessaire. «Une sacrée veine qu'ils aient tenu le coup, commente Pierre Godin d'EDF, sinon...». Guéorgui Stoylov, vice-président de l'Union des électriciens bulgares a indiqué à la suite d'une inspection du site que l'incident était provoqué par l'absence de professionnalisme des cadres, l'irresponsabilité de l'administration, l'incompétence de l'équipe d'ingénieurs russes sur place. Non, ce n'aurait tout de même pas pu être un second Tchernobyl, car les réacteurs sont totalement différents. Mais tout de même...

A l'heure actuelle spécialistes bulgares et étrangers n'ont qu'une seule chose à l'esprit – effectuer les travaux d'amélioration nécessaires dans les plus brefs délais, au prix le plus bas et avec les meilleurs résultats possibles afin de prolonger la durée des tranches les plus anciennes. C'est une entreprise bien coûteuse que la Bulgarie toute seule ne pourrait se permettre. La Communauté européenne a déjà accordé un peu d'argent, la Banque mondiale promet de le faire bientôt, différents pays développés, la Suisse notamment, évaluent les besoins de Kozloduy et mobilisent les organisations nationales et des compagnies intéressées. EDF vient de dégager en février un crédit de 25 Mio de francs, les 60 Mio de dollars promis par la Banque européenne de reconstruction et de développement devraient être accordés ce printemps. Au total, pour redorer le blason de la centrale, il faudra investir plusieurs centaines de millions de dollars. Hors de question pour ce pays actuellement au bord de la faillite.

La Compagnie nationale d'électricité qui gère le site de Kozloduy a tout de même essayé ces derniers temps de faire



VVER-440

Le réacteur par lequel le scandale a éclaté

de son mieux pour améliorer autant que possible les installations les plus dangereuses. La tranche 2 a été arrêtée pendant un an et presque totalement modernisée. Elle a été de nouveau mise en service fin 1992 et fonc-

tionne depuis sous la stricte surveillance des experts étrangers, sans problème.

Actuellement le même traitement est appliqué à la tranche 1 qui, si tout va bien, devrait redémarrer cet été...